



RAPPORT ANNUEL 2019

25 ans de rassemblement pour la solidarité

LES RÉSEAUX D'APPARTENANCE DE COORDINATION SUD



Forus est un réseau international innovant pour une société civile actrice d'un véritable changement social qui regroupe 69 plateformes nationales d'ONG et sept coalitions régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Pacifique, représentant plus de 22 000 organisations au total.



Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 plateformes nationales, 25 réseaux d'ONG internationales et quatre organisations membres associées représentant au total plus de 2600 ONG soutenues par des millions de citoyennes et citoyens.



Instance de représentation politique du mouvement associatif français, **le Mouvement associatif** représente 700 000 associations (une sur deux) au travers de ses organisations membres, réparties en quatre composantes : coordinations, groupements, experts et expertes collectifs et mouvements associatifs régionaux. Il est présent dans treize régions françaises.



Fondée en 2009, **l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH)** coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. Plus de 26 000 avocats bénévoles mettent leurs compétences sous la forme de consultations écrites, en réponse à l'ensemble aux problématiques juridiques rencontrées.

SOMMAIRE

- Coordination SUD en dates p. 3
- Coordination SUD en chiffres p. 4



1. page 5 RAPPORT MORAL

2. page 8 RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. VIE ASSOCIATIVE ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE	p. 9
Une vie associative foisonnante	p. 10
La nécessité d'agir avec !	p. 13
2. ONGLAB, TRAVAUX ET PERSPECTIVES	p. 16
ONGLAB, quels décryptages en 2019 ?	p. 17
3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ONG : DU CONSEIL INDIVIDUALISÉ AU RENFORCEMENT DU COLLECTIF	p. 19
Soutenir le changement pour de nouvelles possibilités	p. 20
Partager entre pairs et progresser ensemble	p. 21

Femmes et hommes : lutter contre les dominations, les inégalités et les violences	p. 24
4. ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE	p. 25
Les ONG libres de leurs projets ?	p. 26
5. INFLUENCER LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p. 28
A/ Enjeux globaux	
Les ONG mobilisées pour influencer les politiques mondiales	p. 29
Quelle politique humanitaire voulons-nous ?	p. 32
Ne pas rater le coche des objectifs de développement durable (ODD)	p. 33

Faire évoluer la politique française de développement	p. 34
S'engager pour une Europe de la solidarité	p. 36
Renforcer la place des jeunes	p. 38
Dérèglements climatiques : on a compris ?	p. 39
Migrations : stop aux idées reçues !	p. 40
B/ Enjeux sectoriels	
Une société civile actrice du renforcement des systèmes de santé	p. 42
Pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes et tous	p. 44

3. page 45 RAPPORT FINANCIER

Synthèse	p. 46
Compte emplois ressources	p. 49
Bilan	p. 50
Compte de résultat	p. 51



4. page 52 ANNEXES 2019

Annexe 1 : organigramme	p. 53	Annexe 6 : espaces collectifs internes de Coordination SUD	p. 63
Annexe 2 : composition du Conseil d'administration de Coordination SUD	p. 54	Annexe 7 : une communication modernisée	p. 75
Annexe 3 : liste des membres de Coordination SUD	p. 55	Annexe 8 : liste des rendez-vous extérieurs 2019	p. 76
Annexe 4 : les membres de Coordination SUD en chiffres	p. 59	Annexe 9 : bilan du Frio	p. 80
Annexe 5 : "Une éthique partagée" Charte de Coordination SUD et ses membres	p. 61	Annexe 10 : liste des publications	p. 82
		Annexe 11 : sigles & abréviations	p. 83



Coordination SUD

en dates

4-5 FÉVRIER

Réunion annuelle de la *Global task force* G7 à Lyon.

7 FÉVRIER

Les politiques migratoires en débat à Coordination SUD.

28 FÉVRIER

Publication du module de mobilisation de Coordination SUD pour le Grand débat national.

14 MARS

Lancement de l'ONGLAB et débat « Les ONG sont-elles encore utiles ? ».

22 MARS

Réunion plénière du CNDSI - « pour le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales ».

5-6 AVRIL

G7 - ministérielle affaires étrangères et intérieur.

11 AVRIL

Séminaire de la C2A « PAC : quelle cohérence avec les agricultures paysannes du Sud ? ».

5 MAI

G7 - ministérielle environnement.

10 MAI

G7 - ministérielle égalité femmes-hommes.

14 MAI

Grand oral avec des représentants de huit listes en course aux élections européennes.

20 JUIN

Assemblée générale et adoption de la charte éthique de Coordination SUD.

1^{er}-2 JUILLET

G7/C7 – rencontre de la société civile.

24 JUILLET

Hommage de Coordination SUD après la disparition de Jean-Jacques Boutrou, ancien administrateur (2008-2012).

25-27 AOÛT

G7 - sommet des chefs d'États et de gouvernements.

1^{er} OCTOBRE

Rencontre FERN-Coordination SUD « climat et forêts ».

21 OCTOBRE

Signature de la convention de partenariat Coalition Eau.

5 NOVEMBRE

Atelier de restitution de l'étude localisation de l'aide.

13 NOVEMBRE

Signatures de la convention pour le projet « Place aux Jeunes » initié par la commission Jeunesse et solidarité internationale de Coordination SUD.

13 NOVEMBRE

Rencontre annuelle du CA de Coordination SUD-direction générale AFD.

29 OCTOBRE

Signature de la convention de partenariat Croix-Rouge.

6 NOVEMBRE

Signature de la convention de partenariat ONE France.

Coordination SUD

en chiffres

1 nouvelle charte
centrée sur **8 principes éthiques**

 **3 vidéos** courtes de sensibilisation sur les impacts de la politique agricole commune sur les paysanneries du Sud

7 nouvelles organisations membres

14,8 ETP, soit **15 personnes**, constituant l'équipe salariée du secrétariat exécutif (dont 60 % de femmes)

16 ONG accompagnées et cofinancées dans le cadre du **FRIO**


21 membres du conseil d'administration dont **43 % de femmes**

23 sessions de formation, mobilisant **235 participants** et participantes

27 espaces de travail collectifs 

173 organisations membres au 31 décembre 2019

349 utilisateur·rice·s se sont connecté·e à **Maia** sur plus de **40 groupes**

606 appels d'offres publiés sur le site

 **3176,50 heures** de mobilisation des ONG représentant **397,06 jours / femmes-hommes**

5 000 destinataires ouvrant la lettre d'information **Point info**

 **6 600 offres d'emploi** publiées sur le site Internet de Coordination SUD

 **7 825 000 pages** vues sur le site

 **8 000 abonnements** au compte **LinkedIn** de Coordination SUD

 **21 000 personnes** abonnées au compte Coordination SUD sur **Twitter**

30 000 abonné·e·s à l'alerte emploi

 Et **37 500 g de café** commerce équitable écoulés dans nos tasses

Merci à vous toutes et tous !



1.

RAPPORT MORAL

25 ans de rassemblement pour la solidarité

Coordination SUD a eu 25 ans en 2019 ! 25 années dédiées à la défense de la solidarité internationale pour un monde plus juste et plus durable. Regroupement des principaux collectifs d'ONG au départ, elle est aujourd'hui le carrefour où se retrouvent 173 organisations de toute taille et de tous horizons.

Faire unité dans la diversité, c'est cela qui a fondé notre action depuis ses origines, autour des causes qui mobilisent chacun et chacune parmi nous. Nos causes, ce sont celles des droits humains, du droit humanitaire et de l'égalité des genres, celles de la fin de la pauvreté et de la lutte contre les inégalités, celles d'un modèle de développement soutenable, redistributif et juste, où l'économie est à la fois écologique et sociale et répond à l'impératif de l'émancipation humaine. Ce sont celles de la paix, de la solidarité et du dialogue. C'est cela qui fonde depuis 25 ans la raison de notre existence.

Chacune de ces causes est un défi du quotidien et doit appeler à la poursuite de notre rassemblement.

Parce que la force et la légitimité de notre parole collective, mise au service de ces causes, reposera toujours sur notre capacité à réunir et à valori-

ser chaque compétence et chaque voix. Enfin, notre force tire sa source du dynamisme de l'engagement associatif pour la solidarité internationale, qui est grand en France. Il s'appuie sur des centaines de milliers de personnes, bénévoles, volontaires et salariées, qui, dans notre pays comme dans les pays du Sud, font vivre une solidarité en actes constitutive d'une citoyenneté mondiale active. C'est sans doute là, le cœur de ce qui nous lie, par-delà les différences et par-delà nos organisations !

En 2019, notre coordination a poursuivi son action fidèlement à ces objectifs. Nous avons été actifs et actives sur l'agenda politique du développement, de l'aide humanitaire et des objectifs de développement durable (ODD). Cela notamment à l'occasion du G7 en France, des discussions sur la loi de programmation pour le développement ou sur la feuille de route française pour les ODD. Sur tous ces dossiers, rien n'a été simple pour nos organisations. Il a fallu la ténacité de chacune et celle de Coordination SUD pour faire place à la voix des ONG à chaque séquence. Cela était essentiel parce que nous sommes toutes et tous convaincu-e-s que l'action publique, nationale ou internationale, ne peut plus se penser par des pouvoirs exécutifs seuls. Et dans un contexte mondial où le droit d'association et l'espace de la société civile se réduisent, il était encore plus essentiel que la France fasse exemple contraire. Sur tous ces dossiers, nous avons fait plein usage de nos lieux de représentation : Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) ou Conseil économique social et environnemental (CESE), et des réseaux actifs de nos membres. Là aussi, notre force fut notre rassemblement.

En 2019, nous avons aussi adopté une nouvelle charte éthique. C'est une fierté collective. Notre



“ Faire unité dans la diversité, c’est cela qui a fondé notre action depuis ses origines (...) ”

© Coordination SUD

précédente charte remontait à 1997 ! Il fallait la revoir, l’actualiser et la remettre en haut de nos priorités pour réaffirmer qu’au-delà de nos causes, nous sommes aussi uni-e-s par des valeurs et des principes communs. Ceux-ci fondent l’exigence absolue d’exemplarité qui doit demeurer au cœur de nos préoccupations. Quand on agit pour la solidarité internationale et dans l’action associative d’intérêt général, l’exigence d’éthique et d’exemplarité doit être permanente. Aussi, nous l’avons fait et nous pouvons nous en féliciter. Les huit articles qui composent la charte serviront désormais de boussole d’engagement et de progrès, pour chaque organisation et pour notre coordination réunie. Charge à nous de les faire vivre au quotidien.

En 2019, nous avons également engagé l’évaluation de notre triennal, à mi-parcours de notre stratégie 2017-2022. Ce travail s’achève et nous livre nombre de recommandations dont nos instances auront à cœur de faire le meilleur usage. Parce que l’évaluation est un temps essentiel d’apprentissage collectif et que cela l’est encore plus quand on est un réseau de 173 membres. Cet exercice nous a permis de retracer les chemins qui ont fait notre histoire récente et devra nous permettre de projeter les pistes d’amélioration afin de fixer les ambitions nouvelles à faire franchir à Coordination SUD dans les prochaines années.

En 2019 aussi, nous avons poursuivi le travail de réflexion sur la « régionalisation » de Coordination SUD, dont le plan stratégique avait ouvert la voie en 2017. Je forme le vœu que le nouveau triennal 2020-2022 permette le passage de ce nouveau

cap dans le développement de notre réseau. Il est essentiel à la force et à la légitimité de Coordination SUD, afin de continuer à être cette actrice nationale, connectée à l’Europe et au monde *via* nos plateformes d’appartenance – Concord, ou Forus – mais aussi aux territoires, lieux essentiels d’engagement associatif et citoyen pour la solidarité internationale.

Ce sont là quelques points que je souhaitais mettre en valeur et notre rapport d’activité rend compte de façon plus complète de l’étendue de notre action. Je veux ici finir en précisant que ni sa richesse, ni sa densité, ne seraient possibles sans la mobilisation et la disponibilité de nos membres et de nos collectifs. Je veux ici les remercier de continuer à faire le pari toujours difficile de l’union. Rien non plus ne serait possible sans l’engagement permanent et sans faille de notre équipe salariée. Je veux leur adresser au nom de tous et de toutes, mes plus sincères remerciements. A celles et à ceux qui nous ont quitté-e-s en 2019 pour poursuivre l’aventure sous de nouveaux hospices, et à celles et à ceux qui nous ont rejoint-e-s.

Je ne peux terminer mon propos enfin, sans rendre hommage à Olivier Mouzay, secrétaire exécutif de la Coordination Humanitaire et Développement, qui nous a quitté-e-s brutalement il y a quelques mois. Homme engagé et exigeant, il fut un long compagnon de route de Coordination SUD. Ce rapport est dédié à sa mémoire. ●

Philippe Jahshan,
président de Coordination SUD.



2.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. Vie associative et réseaux d'appartenance

2. Études et analyses de l'ONGLAB

3. L'accompagnement des ONG : du conseil individualisé au renforcement du collectif

4. Environnement favorable et droit d'initiative

5. Influencer les politiques de développement et de solidarité internationale



© Coordination SUD

1

VIE ASSOCIATIVE ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE

UNE VIE ASSOCIATIVE FOISONNANTE

Le 20 juin 2019, les membres de Coordination SUD ont adopté leur nouvelle charte « Une éthique partagée ». L'occasion de réaffirmer les principes qui les rassemblent tandis que le collectif continue de grandir autour d'un socle d'adhésion commun et que de nouvelles alliances se scellent.

POUR « UNE ÉTHIQUE PARTAGÉE »

Si depuis 1997, toutes les ONG adhérentes sont signataires de la charte de Coordination SUD, une adaptation du texte s'avérait nécessaire pour intégrer les évolutions du secteur et renforcer la cohérence avec les documents constitutifs du collectif. Complémentaire du projet associatif, la charte éthique constitue également un support d'anim-



Assemblée générale de Coordination SUD, atelier d'autoévaluation dynamique des membres sur la base des principes de la charte éthique - Paris, le 20 juin 2019.

tion de la vie associative, autour d'une vision commune, celle d'un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains sont indéfectiblement respectés. En cela, elle apparaît comme un document de référence, dont la signature est indispensable à toute demande d'adhésion.

Cette nouvelle charte est le fruit d'une réflexion collective, lancée en 2018. Mandaté par le CA et animé par le secrétariat exécutif, un groupe de travail a été constitué de façon à intégrer des représentant-e-s des différents collectifs membres et de toute organisation volontaire, ainsi que les membres administrateurs et administratrices des commissions concernées. Après une première consultation lors de l'AG en juin 2018, le groupe a poursuivi les travaux en 2019 et recentré la charte autour de huit principes, proposant un texte court et engagé sur : la gouvernance et la vie associative, l'engagement citoyen, le respect des personnes, l'indépendance, les finances, le partenariat équitable, l'amélioration continue de même que la transparence et la redevabilité.

Cette charte doit être vivante. Toute adhésion à Coordination SUD vaut adhésion à la nouvelle charte. Parallèlement, un outil d'autoévaluation sera mis à disposition pour faciliter l'appropriation des principes éthiques par les membres et essayer la réflexion au sein de leur organisation, comme c'est déjà le cas pour certaines ONG. Les autoévaluations permettront également de déployer plus concrètement les principes éthiques, en tenant compte de la diversité des membres et en s'appuyant sur le partage d'expériences, pour soutenir l'amélioration continue des pratiques.

Engagée par ailleurs depuis plus d'une dizaine d'années dans l'inclusion de l'approche genre, Coordination SUD a souhaité plus particulièrement réaffirmer son attachement au respect des personnes et son engagement dans la lutte « *contre toutes les formes de domination et de discrimination, ici et là-bas, en son sein et à l'extérieur* ». Une démarche en lien avec la lutte plus globale contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la solidarité internationale.

Toute adhésion à Coordination SUD vaut adhésion à la nouvelle charte. Parallèlement, un outil d'autoévaluation sera mis à disposition pour faciliter l'appropriation des principes éthiques par les membres, et essayer la réflexion au sein de leur organisation, comme c'est déjà le cas pour certaines ONG. Les autoévaluations permettront également d'identifier des besoins en renforcement des orga-



© Coordination SUD

Assemblée générale de Coordination SUD, temps de signature de la charte éthique de Coordination SUD - Paris, le 20 juin 2019.

nisations. Il s'agit de poursuivre la démarche et de déployer plus concrètement les principes éthiques, en tenant compte de la diversité des membres et en s'appuyant sur le partage d'expériences, pour soutenir l'amélioration continue des pratiques.

UN SOCLE D'ADHÉSION TOUJOURS PLUS INCLUSIF

En 2019, Coordination SUD a poursuivi les réflexions engagées fin 2018 sur sa politique d'adhésion. L'objectif ? Construire le collectif de demain. À cet effet, les membres du conseil d'administration se sont réunis lors d'un atelier en mars 2019 pour échanger sur l'identité et la représentativité du collectif, à l'heure où les nouveaux acteurs et actrices de la solidarité internationale sont de plus en plus nombreux-euses. Les réflexions ont donné lieu à de nouveaux critères d'éligibilité en faveur d'une ouverture accrue du collectif à de nouvelles formes d'organisations actives dans la solidarité internationale. Ainsi, des collectifs, des coalitions et des campagnes françaises de solidarité internationale n'ayant pas de statut juridique mais au moins trois

ans d'activité minimum pourront désormais devenir membres associés. Cette ouverture conduira certainement à l'adhésion de nouveaux acteurs et actrices qui enrichiront le collectif !

DES ADHÉSIONS QUI SE MAINTIENNENT ET UNE ATTRACTIVITÉ CONFIRMÉE

Coordination SUD a enregistré sept nouvelles adhésions en 2019 tandis que divers mouvements internes s'opèrent. Ainsi, plusieurs organisations membres par adhésion directe ont souhaité rejoindre un collectif. D'autres ont procédé au cheminement inverse. À noter des rapprochements : Djantoli devenant un programme en soi au sein de Santé Sud, l'intégration de Gevalor au sein du Gret, tandis qu'Initiative développement créé un incubateur de projets solidaires, suite à sa fusion avec Projets solidaires.

COORDINATION SUD RENFORCE SES APPUIS

Coordination SUD a continué de renforcer ses alliances avec le renouvellement ou la signature de nouvelles conventions de partenariat destinées à nourrir les réflexions et les plaidoyers communs ou encore à partager des pratiques. Ces conventions de partenariat définissent les espaces d'intervention de chacune des parties et précisent les lieux et les actions de complémentarité pouvant être mis en œuvre. Par exemple, les relations de travail multiples instaurées ces dernières années entre ONE France et Coordination SUD et la multiplication de dossiers d'intérêts communs (APD, santé, genre, LOP-DSI, G7, etc.) ont amené à une signature de partenariat fin 2019. De même, dans un cadre international rendant les conditions d'exercice des organisations de la société civile plus difficiles et demandant adaptation, créativité et agilité (conflits, crises complexes), Coordination SUD et la Croix-Rouge française ont

ONT REJOINT COORDINATION SUD CETTE ANNÉE :

- **Adhérent direct actif :**
 - Observatoire Pharos
- **Adhérent direct associé :**
 - WECF France
 - UrbaMonde France
- **Via la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) :**
 - Futur au présent
 - Kinésithérapeute du monde
 - Gynécologie sans frontières
- **Via le CRID :**
 - IDD - Immigration développement démocratie

ÉTAT DES ADHÉSIONS EN 2019 :

- 157 membres actifs
- 16 membres associés



© Coordination SUD

Signature de la convention de partenariat avec la Coalition Eau - Paris, le 21 octobre 2019.



Signature de la convention de partenariat avec la Croix-Rouge - Montrouge, le 29 octobre 2019.

4 CONVENTIONS DE PARTENARIAT EN 2019 :

- Croix-Rouge
- Coalition Eau
- Groupe Enfance (CHD)
- ONE en France

scellé un partenariat visant à approfondir les premières actions communes menées tout en explorant de nouvelles possibilités d'échanges réguliers autour des missions d'analyse et de prospective propres aux deux organisations : l'ONGLAB pour Coordination SUD, l'Accélérateur d'innovation sociale de la Croix-Rouge française, etc. En complément, a également été signé un partenariat avec le Groupe Enfance, animé par SOS Villages d'enfants, et dont la spécificité est de porter les enjeux liés aux droits de l'enfant, à leur reconnaissance et prise en compte, notamment en matière de solidarité internationale. Enfin, a été renouvelée la convention de partenariat avec la Coalition Eau qui était venue à échéance. Ce renouvellement a été l'occasion de passer en revue et d'actualiser les lieux de collaboration avec la coalition qui porte le sujet de l'accès universel à l'eau ; Coordination SUD et la coalition nourrissant un engagement commun en faveur d'un développement soutenable plus juste et plus solidaire.

UNE ÉVALUATION POUR MIEUX S'EMPARER DES FUTURS, DE NOTRE FUTUR

En 2019, Coordination SUD a lancé une évaluation de son activité couvrant en priorité la période 2017-2019 ; les résultats et les recommandations seront validés et présentés courant 2020. Si cette évaluation porte principalement sur le dernier triennal 2017-2019 cofinancé par l'AFD et la moitié de sa planification stratégique 2017-2022, elle a aussi porté un regard sur les deux précédents programmes d'intérêt général (2013 / 2014-2016) ; la dernière évaluation des activités de Coordination SUD remontant à 2012. Cette évaluation a couvert l'ensemble des activités de la convention 2017-2019, à l'exception de celles liées au Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO) ayant été évalué fin 2016. Toutefois, les conclusions de cette évaluation spécifique FRIO ont été prises en compte dans le rapport final, notamment sous l'angle de la cohérence globale des activités de renforcement de capacités. Enfin, cette

évaluation a pris en compte les enseignements des dernières évaluations de la CCD et de la C2A, commissions de Coordination SUD bénéficiant de cofinancements spécifiques de l'AFD.

Cette évaluation 2017-2019 de Coordination SUD a poursuivi un triple objectif, stratégique, de redevabilité et d'apprentissage collectif en couvrant deux dimensions : l'une rétrospective, sur la mise en œuvre des actions de Coordination SUD dans le cadre du programme triennal 2017-2019 (redevabilité bailleurs) et l'autre prospective, visant à émettre des recommandations pour la construction du triennal 2020-2022 mais aussi et surtout pour le futur de Coordination SUD dans ses champs d'investissement et ses modalités d'action. Au titre des résultats et des conclusions finalisés début 2020, cette évaluation invite à poursuivre et confirmer le rôle du collectif dans ses fonctions de porte-parole et de promoteur d'un environnement favorable aux ONG françaises, d'influence sur les politiques de développement et d'action humanitaire, de producteur d'expertise ou encore de veille et d'analyse sur les évolutions en cours au sein du secteur de la solidarité internationale. Cette évaluation souligne, par ailleurs, la sous dotation en moyens financiers et donc humains, de Coordination SUD, comparativement à ses homologues nationales monothématiques ou encore européennes eu égard aux champs d'activité couverts. Enfin, cette évaluation invite, entre autres choses, à :

- une restructuration de la fonction de plaidoyer, syndical et politique, de Coordination SUD et au développement d'un outil de suivi et d'évaluation continue de ces actions ;
- un renforcement de la vie associative pour mieux concrétiser les liens entre ONG membres et anticiper leurs attentes et leurs besoins ;
- un approfondissement de la fonction de veille et d'analyse, notamment *via* une meilleure appropriation par les membres.

Ces différentes dimensions seront reprises au sein du prochain triennal 2020-2022 soumis à cofinancement de l'AFD. ●

LA NÉCESSITÉ D'AGIR AVEC !

Au fil des années, Coordination SUD tisse des liens toujours plus forts avec ses réseaux d'appartenance, dans un contexte de solidarité globale nécessitant de penser l'action de territoires à territoires, tandis que les sociétés civiles sont de plus en plus entravées.

FAIRE MOUVEMENT AU NOM DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Coordination SUD est membre du Mouvement associatif qui fédère plus de 600 000 associations françaises réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Coordination SUD veille à ce que la dimension « solidarité internationale » et la particularité des ONG soient prises en compte dans les positions du Mouvement.

Ainsi après avoir contribué au chantier « *Pour une politique de la vie associative ambitieuse* » lancé par le gouvernement et achevé en octobre 2018, Coordination SUD a participé aux travaux sur la feuille de route pour le développement de la vie associative et ses déclinaisons pour l'année 2019. Parmi les sujets abordés, figuraient la protection des libertés associatives, la politique de développement du volontariat, les expérimentations territoriales sur les pratiques de co-construction, ainsi que les politiques de soutien à l'emploi associatif.

Coordination SUD participe au développement du programme « Les réseaux en tête », lancé en 2019 par le Mouvement associatif et l'Adasi. Celui-ci consiste à mieux comprendre et à valoriser l'action des têtes de réseau associatives et d'associations nationales, ainsi qu'à renforcer leurs missions dans les territoires. Pour cela, trois parcours d'accompagnement sont en cours de co-construction, dans les domaines de l'innovation stratégique, l'évaluation ainsi que le plaidoyer. Cette recherche-action prévoit d'aboutir fin 2021. À son niveau, Coordination SUD apporte son expérience acquise dans le cadre du dispositif FRIO et en partage les enseignements avec le comité de pilotage dont elle fait partie. Si, l'année 2019 s'est centrée essentiellement sur la définition et le lancement du parcours innovation, l'année 2020 se consacrera au développement du parcours évaluation.

Coordination SUD suit également le groupe de travail fiscalité. Celui-ci a pour objectif de suivre l'évo-

lution de la réglementation fiscale des associations et de dialoguer avec le gouvernement sur les possibilités d'adaptation de ce cadre pour mieux répondre aux enjeux et aux contraintes des associations. En 2019, le groupe a notamment travaillé sur les impôts commerciaux, l'exonération de TVA dans le cadre des mises à disposition dans les groupements, la réforme du mécénat d'entreprise, la saisine du HCVA sur l'adaptation du modèle économique des associations. Coordination SUD a souhaité proposer également une réflexion sur la taxe du salaire à laquelle sont soumises de nombreuses associations. Ce sujet a donné lieu à une réunion de travail spécifique pour étudier en profondeur cette taxe et voir les opportunités qu'il y aurait à engager un dialogue avec les pouvoirs publics sur sa diminution.

Enfin Coordination SUD s'est mobilisée dans le cadre du groupe de travail dédié à la question des coopérations interassociatives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV), lancé en 2019. Ce groupe a eu pour objectif de formuler des propositions pour :

- Renforcer les coopérations interassociatives dans les QPPV pour mieux répondre aux besoins et aspirations des habitant-e-s ;
- Développer des stratégies coordonnées et concertées entre associations pour répondre aux besoins des territoires en manque de vie associative.

IMPLICATION EUROPÉENNE

Coordination SUD a renouvelé son engagement au sein de la nouvelle structure de Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

Après une évaluation à mi-parcours de sa stratégie 2016-2022, le réseau européen a en effet décidé de se restructurer autour de trois axes de travail majeurs : inégalités et économie durable, financement et accès aux financements pour le développement durable et cohérence des politiques publiques. Cette

“
Rester ensemble
est un progrès,
travailler ensemble
est un succès.

HENRY FORD



Présentation du rapport *Aidwatch* - Bruxelles, le 21 novembre 2019.



Tout au long de l'année, Coordination SUD a poursuivi son implication dans les groupes de travail de Concord.



nouvelle organisation permettra de concentrer les efforts de ses membres au niveau européen pour « ne laisser personne de côté », enjeu des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Ainsi, tout au long de l'année, Coordination SUD a poursuivi son implication dans les groupes de travail de Concord, en contribuant aux analyses et aux positionnement collectifs relatifs aux enjeux européens en matière de migrations, Agenda 2030, financement du développement, environnement favorable pour les ONG et éducation à la citoyenneté. Le collectif s'est particulièrement mobilisé autour de deux actualités cruciales pour le secteur de la solidarité internationale : le cadre financier

pluriannuel (budget 2021-2027) et les élections européennes. Cet engagement au niveau européen a permis à Coordination SUD de relayer les positionnements communs auprès des décideurs et décideuses politiques français·e·s.

En parallèle, Coordination SUD a contribué à la rédaction de deux publications majeures du réseau européen. Tout d'abord, le rapport *Aidwatch 2019* qui, passant au crible les dépenses des États membres au compte de l'aide publique au développement (APD), a révélé une baisse de la part du revenu national brut de l'Union européenne dédiée à l'APD pour la deuxième année consécutive. Mais aussi le rapport *Inequalities unwrapped* qui décortique les inégalités dans leurs dimensions politique, économique, sociale et environnementale, et appelle à repenser les politiques de l'UE pour lutter contre la concentration des richesses et du pouvoir.

EXPRESSION DES SOCIÉTÉS CIVILES DANS LE MONDE

Coordination SUD reste présente au sein de Forus comme trésorière de son conseil exécutif ; poste porté par Jean-Marc Boivin (Handicap International – Humanité et Inclusion, membre du CA de Coordination SUD). Sur le plan administratif, Coordination SUD continue de porter la convention pluriannuelle de cofinancement de Forus avec l'Union européenne ; convention venant à échéance fin mars 2021.



© Forus

Conseil de Forus,
Santiago de Chili,
septembre 2018.

Tout au long de l'année 2019, Coordination SUD a contribué à l'activité de Forus, notamment aux échanges sur le développement de sa nouvelle stratégie 2021-2025. Axée sur la diversité et l'inclusion des voix de la société civile. Cette nouvelle stratégie se fonde sur l'agilité et les capacités de Forus à lier les sociétés civiles entre elles et à renforcer leur influence dans leur pays respectif et à l'international. Coordination SUD était au conseil de Dakar en octobre dernier lors de l'adoption de ce nouveau plan stratégique, confirmant le rôle de Forus dans son action en faveur du renforcement des capacités de ses

membres, de l'échange de bonnes pratiques et de l'influence nationale, régionale et internationale des voix de la société civile. Ce rôle est d'autant plus essentiel que les objectifs du développement durable supposent l'engagement et la reconnaissance du rôle joué par les OSC et les ONG en particulier, dans leur mise en œuvre et la consolidation des actions engagées à tous les niveaux.

C'est aussi dans le cadre de son activité d'appui aux plateformes nationales que Forus a apporté en 2019 son soutien aux actions de Coordination SUD en faveur de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Pour les deux structures, il s'agit de faire bénéficier à l'ensemble des membres du réseau international de Forus des pratiques et des outils développés par Coordination SUD. Mettre à disposition, partager et s'enrichir mutuellement correspondant pleinement à l'essence même de la dynamique de Forus.

Ces diverses formes d'investissement et de compagnonnage auprès de Forus traduisent de façon concrète et opérationnelle l'appui de Coordination SUD aux sociétés civiles, à leur expression et à leur pleine contribution aux réponses à donner aux enjeux majeurs que sont, par exemple, le dérèglement climatique ou encore les migrations. Cette contribution, aussi modeste soit-elle, est un témoignage d'importance au moment où le rétrécissement de l'espace accordé aux sociétés civiles continue partout dans le monde. ●

Conseil de Forus,
Santiago de Chili,
septembre 2018.



© Forus



2

ONGLAB, TRAVAUX ET PERSPECTIVES

ONGLAB, QUELS DÉCRYPTAGES EN 2019 ?

Outil de décryptage et d'analyse des évolutions du secteur de la solidarité internationale à destination de l'ensemble de ses actrices et ses acteurs, l'ONGLAB mène des études d'intérêt général. Il organise des ateliers-débats, favorise le croisement des regards et produit des notes de décryptage.

LANCEMENT DE L'ONGLAB

Le 14 mars 2019, à l'Université Paris 3, Coordination SUD lançait officiellement « l'ONGLAB ». À cette occasion, Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, a inauguré et présenté ce *think tank* rappelant son rôle d'éclairage des ONG, dans la compréhension de ces mutations, à travers la production d'études, de notes et l'animation de débats.

Avec pour titre « Les ONG sont-elles encore utiles ? », une conférence-débat a permis d'aborder le thème de l'utilité et de l'ambivalence des ONG internationales. L'enjeu, pour les personnes chercheuses et professionnelles du développement présentes, était d'aborder cette question avec la distance critique et le questionnement nécessaires.

Organisé en partenariat avec l'AFD, la Fondation de France et la Fondation Croix-Rouge, ce débat, modéré par la journaliste Sabah Rahmani, recevait Emeline Uwizeyimana, docteure en sociologie, spécialiste de l'efficacité de l'aide humanitaire, Najia Bounaim, directrice régionale adjointe Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International et Damien Hazar, coordinateur de l'association Vida Brasil.

128 personnes issues du secteur de la solidarité internationale, de la recherche ou encore des étudiant-e-s étaient présentes.

Parmi les problématiques soulevées, figuraient la question de l'indépendance des ONG du Sud, souvent freinées par les exigences des bailleurs de fonds occidentaux, ainsi que la méfiance de certains acteurs à l'égard des organisations de la société civile. Emeline Uwizeyimana a notamment



© Coordination SUD

Lancement de l'ONGLAB, conférence « Les ONG sont-elles encore utiles ? ». Paris, le 14 mars 2019.

insisté sur l'importance de l'implication des bénéficiaires et du respect de leur culture dans l'élaboration des projets de développement. Najia Bounaim, ancienne dirigeante d'une association marocaine, a précisé qu'il ne fallait pas que les ONG du Sud soient uniquement des « sous-traitantes » des ONG internationales. Damien Hazar, quant à lui, a souligné l'importance pour les ONG de dénoncer les carences de l'État en produisant des études pour influencer véritablement sur les politiques publiques et non de combler les lacunes de l'État à travers des programmes de développement.

DÉSOCIDENTALISER L'AIDE POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET UNE AUTONOMIE DES PROJETS

La notion de « localisation » de l'aide occupe une place de plus en plus importante dans le débat autour de l'aide internationale. Elle s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la transformation des modes de financement du développement et dans une volonté de penser et de porter les actions d'ur-



Atelier « La localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ? »
- Paris, le 5 novembre 2019.

gence et de développement à partir des acteurs et actrices se trouvant au plus près du terrain. Une aide plus proche, une aide sans intermédiaire.

Afin de mieux appréhender le concept et ses enjeux, l'ONGLAB a commandité une étude intitulée : *Localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?*.

Cette étude, réalisée en 2019 par Jean Martial Bonnis Charancle et Martin Vielajus, revient sur les termes de ce débat et « teste » la localisation à partir des pratiques de terrain. Elle questionne le décalage qui peut exister entre discours et réalité des pratiques et interroge l'hypothèse qu'une aide plus directe permet d'accroître l'efficacité des projets menés.

Le fruit de cette réflexion a permis de bien comprendre le concept et de dresser une typologie de la localisation de l'aide, d'établir un état d'avancement et de proposer au secteur des pistes de réflexion et d'évolution.

Un atelier de restitution organisé en novembre 2019 a permis une présentation des travaux auprès de 66 personnes issues des ONG françaises, de représentant-e-s de l'AFD, de personnes du conseil, du secteur universitaire et de la recherche.

Cette étude a donné lieu depuis à une publication en français et en anglais ainsi qu'une synthèse. Au-delà de sa mise en ligne sur le site Internet de Coordination SUD, un important bouche-à-oreille s'est opéré, notamment à travers le réseau de l'équipe de consultance et du comité d'orientation stratégique de l'ONGLAB. Cette étude a également été valorisée lors d'interventions de Coordination SUD dans les organismes de formation du secteur,

permettant de toucher les étudiant-e-s de l'Iedea¹ ou encore au sein de l'Ifaid² Aquitaine. Enfin, en mars 2020, une présentation des résultats de l'étude auprès de plateformes nationales d'ONG anglophones, a été organisée lors de l'assemblée générale de BOND, en lien avec Forus.

LES NOTES DE DÉCRYPTAGE

Dans le cadre de sa mission de décryptage des évolutions de la solidarité internationale, l'ONGLAB est amené à réaliser des notes de décryptage sur une tendance émergente. Ces notes ont alors pour objectif de poser une problématique et sa définition en cherchant à croiser différents regards pour mieux la comprendre et y répondre. En 2019, l'ONGLAB a réalisé une note de décryptage *L'ancrage en France des ONG françaises : un contiguum des solidarités ici et là-bas* ; un document qui s'intéresse aux ONG françaises ayant fait le choix à un moment donné de conduire des actions de solidarité en France parallèlement aux projets à l'international. S'appuyant sur l'expertise des commissions afférentes de Coordination SUD, une autre note a été rédigée *Biodiversité : l'exigence d'une cohérence des politiques de développement durable*, posant l'exigence d'une cohérence des politiques publiques de développement dans un contexte de péril climatique, d'érosion de la biodiversité et de crises. Dans le même cadre, une analyse a également été menée *Les forêts face à l'urgence climatique : quel rôle pour la protection des forêts dans l'Accord de Paris ?*, abordant la prise en compte des forêts par les États dans leurs engagements pour le climat.

L'ensemble de ces documents est listé en annexe 10 (cf. p. 82) et diffusé sur le site Internet de Coordination SUD. ●

¹ Institut d'étude du développement économique et social Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement.



© Coordination SUD

3

L'ACCOMPAGNEMENT DES ONG : DU CONSEIL INDIVIDUALISÉ AU RENFORCEMENT DU COLLECTIF

SOUTENIR LE CHANGEMENT POUR DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

Tel que souligné lors de sa dernière évaluation¹, Coordination SUD est le seul collectif de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des ONG et consolide ce rôle à forte valeur ajoutée pour le secteur.

UN CONSEIL INDIVIDUALISÉ SUR DES BESOINS STRATÉGIQUES

Dans un contexte où les changements ont été multipliés par trois au cours des dix dernières années, Coordination SUD continue d'œuvrer aux côtés des ONG françaises, les soutenant dans leurs transformations grâce à son Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO). Deux chargées de mission accompagnent les organisations dans leurs questionnements et la définition de leurs projets liés leur culture organisationnelle, leur rôle, leur stratégie d'intervention, leur modèle économique ou encore leur fonctionnement interne.

En 2019, sept petites et très petites ONG, cinq moyennes et quatre grandes ont mobilisé ce dispositif. Les actions de soutien ont porté spécifiquement sur les champs suivants : stratégie, stratégie partenariale, levée de fonds (notamment partenariat avec des entreprises), modèle économique et gestion, organisation interne, management et RH, communication. Par ailleurs, le dispositif FRIO promeut toujours la prise en compte du genre et consacre une attention particulière à l'émergence de projets sur cette thématique.

UNE OFFRE DE FORMATION EN CONSTANTE ADAPTATION

En 2019, Coordination SUD a poursuivi le développement de son offre de formation, proposant plus d'une vingtaine de sessions sur l'année. Ainsi, ce sont 235 personnes au total qui ont été formées (voir détail ci-après). Parmi les nouveautés à souligner en 2019 :

- une formation « Traitement des plaintes liées aux violences sexistes et sexuelles dans le secteur des ONG : gestion des enquêtes et impacts liés au management » a été organisée dans la continuité des ateliers déjà proposés et dans le cadre de l'adoption de la nouvelle charte éthique. Très fortement plébiscitée, celle-ci sera reconduite l'année prochaine ;
- une formation de cinq jours sur la stratégie de plaidoyer et la communication d'influence a été

mise en place en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Elle a réuni une dizaine d'organisations de la société civile francophone (Canada, Sénégal, Arménie, Tunisie, Togo, etc.). Au-delà du renforcement de leurs compétences, il s'agissait pour elles de mieux investir les espaces de plaidoyer et d'échange de l'OIF. Cette formation a permis la création d'un pôle plaidoyer société civile au sein de l'OIF pour porter les préoccupations du secteur et être plus influent collectivement.

EMPLOIS ET APPELS D'OFFRES AU RENDEZ-VOUS

Suite à une modernisation du site Internet en 2018, les espaces « Emplois et missions » et « Appels d'offres » demeurent très actifs (6 600 offres d'emploi en 2019 contre 4 284 offres d'emploi publiées en 2018). Des offres qui suscitent l'intérêt de près de 30 000 abonné-e-s à l'alerte emploi. Les ONG ont également publié 606 appels d'offres (contre 425 en 2018), un nombre lui aussi en forte augmentation depuis plusieurs années, ce qui pose le site de Coordination SUD comme un lieu incontournable. Par ailleurs, près de 50 prestataires spécialisé-e-s dans la solidarité internationale et à disposition des ONG sont inscrit-e-s sur le site Internet. Une refonte graphique du site en décembre a également permis un saut qualitatif de sa version mobile (+ 20 % de fréquentation, essentiellement grâce à l'espace « Emplois et missions »).

LE DISPOSITIF FRIO EN 2019 : CHIFFRES CLÉS

- Plus de 50 sollicitations.
- 16 ONG accompagnées et cofinancées.
- 4 comités de décision.
- 364 245 euros engagés dans le cofinancement des projets de renforcement des ONG.
- Plus de 30 ONG suivies.

¹ Kristel Malègue, Arnaud Laban, *Évaluation des activités menées dans le cadre de la convention AFD / Coordination SUD « AFD CFT 13301 r » - 2017-2019 - rapport final février 2020*, à paraître en 2020.

THÈMES	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S
Financements	6	62
Genre et PSEA	2	22
Méthodologie et outil	2	19
Plaidoyer / communication	8	82
Ressources humaines	3	32
Stratégie de développement	2	18
TOTAL 2019	23	235

PARTAGER ENTRE PAIRS ET PROGRESSER ENSEMBLE

Apprendre entre membres d'un même réseau en partageant les expériences et les enseignements tirés individuellement au niveau de son organisation, permet d'adresser des solutions ajustées aux défis internes rencontrés par les ONG. Pour cela, Coordination SUD mène des travaux de capitalisation et favorise les échanges de pratiques ou l'animation de groupes de pairs.

LA CAPITALISATION : AVANCER COLLECTIVEMENT

Les sujets lancés à partir des accompagnements dispensés dans le cadre du dispositif FRIO et complétés par les expériences d'autres membres, ont porté sur :

- Définir sa stratégie et sa politique de ressources humaines : pourquoi et comment ?

La spécificité de l'environnement de travail des ONG françaises, l'absence de convention collective propre au secteur et les aspirations accrues des équipes salariées en quête de sens font des RH un outil stratégique au service de la richesse des organisations et de leur pérennité. Ainsi, progressivement, les ONG françaises sont amenées à structurer leurs ressources humaines.

Cette capitalisation s'appuie sur le retour d'expé-

riences de onze ONG contributrices, choisies en fonction de la différence de leurs effectifs, identifiées en partie dans le cadre du FRIO. Chacune est revenue sur les enjeux et les problématiques animant le secteur et a partagé ses pratiques : prise en compte de la qualité de vie au travail, fidélisation des équipes, gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), genre, etc.

Combinant apports théoriques et méthodologiques ainsi que des témoignages, sont abordés au-delà de la stratégie RH, les principaux champs d'une politique RH : recrutement, rémunération, parcours professionnel, qualité de vie au travail.

Cette capitalisation a été menée par le cabinet Eurotrio et a bénéficié en partie d'un mécénat de compétences permettant d'effectuer une analyse de plus grande envergure.

- Faire évoluer le modèle économique de son ONG : pourquoi et comment ?

Repenser son modèle socio-économique, dans un jeu d'allers-retours entre le stratégique et le financier demeure un enjeu de taille pour les ONG difficile à réaliser. En effet, il arrive que certaines de ces réflexions ne fassent que prolonger un modèle déjà ancien en se limitant à la seule diversification des sources de financement, sans engager une réflexion plus en profondeur sur d'autres modalités d'agir. Comment garantir un équilibre structurel à son organisation tout en se constituant une assise financière plus solide ? Comment changer d'échelle ou lancer de nouvelles expérimentations ?

Cinq ONG ont accepté de partager leurs expériences. À cette occasion, elles sont revenues sur les motivations les ayant amenées à revoir ou consolider leur modèle économique, les étapes par lesquelles elles sont passées, la méthodologie qu'elles

“ Pour connaître le chemin, interroge celui qui en vient. ”

PROVERBE CHINOIS “



© Coordination SUD

Capitalisation Ressources humaines.



Capitalisation Modèle économique, à paraître en 2020.

“
 Coordination SUD poursuit l’animation de clubs d’échanges de pratiques réunissant des personnes exerçant un même métier.
 ”

ont déployée, les effets qu’elles ont observés... Toutes ont alors souligné l’importance de disposer d’un projet stratégique clair et partagé au préalable avant de s’engager dans la (re)définition de leur modèle économique.

Cette capitalisation a été menée avec l’agence en innovation sociale Ellyx. Celle-ci a permis d’apporter des éléments méthodologiques et outils afin de donner des repères aux organisations et inspirer leurs réflexions.

Les publications de Coordination SUD sont listées en annexe 10, p. 82 et accessibles sur notre site Internet.

ÉCHANGES ENTRE PAIRS ET PROSPÉRITÉ MUTUELLE : UNE ANNÉE RICHE

Coordination SUD poursuit l’animation de clubs d’échanges de pratiques réunissant des personnes exerçant un même métier ; de véritables communautés d’enrichissements associatifs autour des domaines suivants : ressources humaines, gestion financière, cofinancements, amélioration continue. Chacun de ces espaces s’est réuni au moins trois fois au cours de l’année.

Différents ateliers d’information et d’échanges de pratiques ont été organisés en parallèle des clubs métiers de façon à approfondir certains enjeux :

- « Réforme de la formation professionnelle » : atelier proposé dans le cadre du club métier RH et ouvert aux membres.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a entraîné de nombreux changements dans le paysage de la formation professionnelle. Par conséquent, Coordination SUD a organisé en collaboration avec l’organisme de conseil et de formation TransfaiRH un atelier d’information et d’analyse des pratiques sur les impacts de cette réforme, aussi bien sur les process que les pratiques de développement des compétences

à conserver et/ou à adapter pour accompagner l’évolution des équipes. Plus spécifiquement les échanges ont porté sur les expériences et bonnes pratiques liées à l’identification des besoins en formation et à leur suivi, le rôle du management dans ce processus, la diversification des modalités de formation (tutorat, transferts de compétences, groupes d’échanges entre pairs, etc.) ainsi que sur les outils permettant de développer ces politiques : cartographies des compétences, fiches emploi, etc. Cet atelier a permis ainsi de rassembler onze ONG issues du club métier RH et plus largement.

- « Qualité de vie au travail » : atelier proposé dans le cadre du club métier RH et ouvert aux membres. La qualité de vie au travail (QVT) se définit comme « l’ensemble des actions permettant de concilier l’amélioration des conditions de travail pour toute personne salariée et la performance globale ». Mener une démarche QVT est le meilleur moyen de répondre pleinement et durablement à la question des risques psychosociaux (RPS) et d’améliorer le fonctionnement du collectif et de l’organisation. Dans le cadre du club métier RH, Coordination SUD a organisé, en collaboration avec le cabinet de conseil Sens et Idées, un atelier durant lequel les participant-e-s ont pu partager leurs pratiques, découvrir les outils pour une démarche QVT et identifier des pistes d’actions concrètes autour des enjeux de santé, sécurité, politiques RH, manifestations RPS et bien-être au travail, etc. Handicap International - Humanité et Inclusion a témoigné de son expérience de mise en place interne d’un « baromètre QVT ». Ce baromètre a permis, à travers des entretiens et des questionnaires diffusés aux équipes, d’accompagner les processus de transformation, d’améliorer la QVT et de prévenir les RPS au sein de l’organisation.

- « Quelles modalités pour les partenariats ONG/ entreprises ? » : atelier proposé dans le cadre du club métier Cofinancements et ouvert aux membres. Depuis plusieurs années, les interactions entre ONG et entreprises se multiplient. Entre souci d’efficacité, d’impact et d’éthique, se pose la question des conditions et des modalités de mise en œuvre de ces partenariats. Dans le cadre du club métier Cofinancements, Coordination SUD a organisé en collaboration avec la Cité de la solidarité internationale un atelier lors duquel les participant-e-s ont pu découvrir le « projet Coexist ». Le projet vise à mutualiser les compétences et expertises réciproques des ONG et des entreprises et la valorisation de leur complémentarité au sein de projets concrets. Les organisations CARE France et le Gret ont également partagé leur expérience. Par ailleurs, plusieurs entreprises à impact social et écologique développant des solutions de purification de l’eau et de dessalement solaire photovoltaïque ont présenté leurs activités (Fonto de Vivo, Mascara, Oshun).



SOUTENIR LES DYNAMIQUES D'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans le cadre de leur démarche d'amélioration continue, les ONG confirment leur besoin de se retrouver régulièrement entre elles pour aborder les pratiques et les questionnements qui en émanent. Ces dynamiques trouvent leur origine dans la conduite d'un autodiagnostic à partir de l'outil Madac, développé conjointement par Coordination SUD et le F3E. Depuis les deux organisations co-animent la communauté de pratiques Madac, offrant un espace d'échanges entre ONG.

Dans ce cadre, s'est tenue en 2019, une démarche d'échange, entre Essentiel et Solidarité Laïque, (les deux organisations s'étant engagées dans la démarche au cours de l'année), révélant alors une modalité de renforcement mutuel particulièrement fructueuse. Un apéro des pratiques a également été organisé permettant à l'ONG FERT de partager son expérience « Madac » auprès d'une dizaine de participant-e-s.

Par ailleurs, la formation « Initier et animer une démarche qualité d'autodiagnostic et d'amélioration continue au sein de son ONG », a regroupé une dizaine de participant-e-s, intéressé-e-s ou prêt-e-s à se lancer dans cette démarche. La réunion de la communauté de pratiques, couplée avec le jour de suivi de la formation, a permis des échanges sur les différentes phases de la démarche, illustrés par des pratiques concrètes et soutenus par des apports méthodologiques.

À NOTER

L'accompagnement par le dispositif FRIO sur le déploiement du Madac reste une option proposée, bien que non sollicitée en 2019.

DES OUTILS POUR DIFFUSER LA CONNAISSANCE

- Maia : une plateforme collaborative en pleine pollinisation.

Un an après son lancement, 2019 aura été une année de pollinisation de Maia, notre plateforme numérique collaborative. L'outil recueille désormais une large adhésion avec près de 1 000 utilisateur-riche-s réparties sur plus de quarante groupes. Déclinaison virtuelle des espaces collectifs de Coordination SUD (commissions, clubs métiers d'échanges de pratiques), dotée d'une bibliothèque de ressources pour chacun d'eux, Maia se révèle apprécié car aidant au partage des pratiques et à l'échange d'informations. À titre d'exemple, le groupe gestion financière a rassemblé 120 participant-e-s au cours de l'année et vu la création de 116 articles, engendrant plus de 2 000 lectures, 56 commentaires et quatorze questions.

- Un bulletin plébiscité lors de la dernière évaluation de Coordination SUD !

En 2019, Coordination SUD a poursuivi son travail de veille et de diffusion d'informations aux acteurs et actrices de la solidarité internationale. Vingt *Bulletins sur les actualités des financements et des ressources* (BAFR) utiles aux ONG ont été diffusés sur la période incluant des appels à projets, ateliers d'information, outils, offres de formation, etc.

- *Communication SUD* compte désormais plus de 1 000 abonné-e-s !

Diffusée tous les quinze jours, 39 numéros ont été diffusés à plus de 1 000 abonnés au cours de l'année. Ainsi, cette lettre interne (qui a fait peau neuve comme les autres newsletters dans le cadre de la refonte de la charte graphique de la plateforme) informe les organisations membres des actualités du collectif : vie associative, travaux des espaces de travail collectifs, retours sur nos rendez-vous politiques, les appuis accessibles aux membres et les informations de nos collectifs partenaires. ●

Atelier Qualité de vie au travail - Paris, le 7 février 2019.

FEMMES ET HOMMES : LUTTER CONTRE LES DOMINATIONS, LES INÉGALITÉS ET LES VIOLENCES

La lutte contre les inégalités de genre et les violences sexistes et sexuelles constitue une priorité stratégique pour Coordination SUD. Différents accompagnements ont été proposés cette année pour renforcer les organisations membres sur ces sujets : ateliers, formations, guide méthodologique.

POURSUIVRE LA TRANSVERSALISATION DE L'APPROCHE GENDRE

Cette année, Coordination SUD a poursuivi l'organisation de formations relatives à la prise en compte du genre dans les politiques RH des organisations, la communication ou les projets à destination du personnel des ONG.

En parallèle et dans la continuité du projet de transversalisation du genre au sein des organisations de solidarité internationale mis en œuvre de 2016 à 2018, Coordination SUD a finalisé le *Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation*. Son objectif étant de proposer des ressources et des outils pour que les organisations questionnent les rapports sociaux fondés sur le genre dans les différentes composantes de leur structure et puissent déceler les stéréotypes, les discriminations et les violences afin d'y remédier. La démarche proposée permet aux structures de s'auto-évaluer et de réaliser un état des lieux en identifiant les leviers et les

pistes d'actions pour permettre une transformation concrète, transversale et durable.

Par ailleurs, dans un souci de renforcement interne du collectif, la commission Genre et développement de Coordination SUD a initié un exercice d'observation des interactions personnelles entre les administrateurs et les administratrices lors des conseils d'administration ; le but étant d'identifier les inégalités de pouvoir pouvant s'exercer en corrélation avec le genre au travers de ces interactions personnelles. Après analyse des données, un rapport permettra de mettre en lumière les inégalités de pouvoir existantes et proposera des mécanismes de correction de ces inégalités.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : MIEUX RÉPONDRE

En 2019, un groupe spécial a été créé sur la plateforme collaborative Maïa afin de renforcer les échanges entre pairs autour de ces enjeux.

Il a été organisé un atelier sur l'analyse des perceptions des personnels de terrain quant au déploiement et à l'appropriation des mesures liées aux violences sexistes et sexuelles dans des contextes socioculturels et sécuritaires multiples. À cette occasion, un nouvel outil de réalité virtuelle a été testé pour sensibiliser au sexisme et au harcèlement sexuel.

Par ailleurs, une nouvelle formation a été proposée en 2019 : « Traitement des plaintes liées aux violences sexistes et sexuelles dans le secteur des ONG : gestion des enquêtes et impacts liés au management ». Animée par un trio pluridisciplinaire (une avocate, un commandant de police et une psychologue), la formation a permis aux participant-e-s d'appréhender le cadre juridique en France et à l'international, les répercussions post-traumatiques de ces violences avec les réponses adaptées en termes de management, les mécanismes d'alerte et de systèmes de traitement des plaintes ainsi que la méthodologie de conduite d'une enquête.

Enfin, avec de nombreuses plateformes de coordination d'ONG nationales, Coordination SUD a pris part à la *Safeguarding conference*. L'occasion de revenir sur les progrès réalisés au sein du secteur en termes de bonnes pratiques de prévention et de protection, de modalités d'appui aux petites ONG, du statut des lanceurs et lanceuses d'alerte et de l'intersectionnalité. ●

Une élève du collège agricole Fekama, Manganoro (Madagascar).



© Fert



© gfmindvisioo

4

ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE

LES ONG LIBRES DE LEURS PROJETS ?

L'environnement des ONG reste un sujet de préoccupation majeur pour Coordination SUD en 2019. Les enjeux de défense et de promotion des organisations de la société civile s'avèrent encore plus d'actualité à maints égards : le financement des ONG, le dialogue avec les agences publiques de coopération, la défense des partenaires dans des contextes difficiles.

DES MOYENS FINANCIERS LIMITÉS

La trajectoire des financements publics transitant par les ONG définie en 2018 par Coordination SUD sert toujours de pilier aux actions de plaidoyer syndical. Pour rappel, cette trajectoire vise un objectif d'un milliard d'euros de financement public transitant par les ONG dont 700 millions dédiés aux dispositifs soutenant l'initiative des ONG. Cette trajectoire a été rappelée lors de plusieurs rendez-vous au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et au sein de l'Agence française de dé-

veloppement (AFD). En 2018, les objectifs intermédiaires de cette trajectoire sont atteints au global (375 millions d'euros de financement sur un objectif de 340 millions). Cependant, concernant le soutien à l'initiative des organisations de la société civile (OSC), l'évolution s'avère insuffisante (179 millions d'euros sur un objectif de 238 millions). En effet, il y a de plus en plus de financements *via* des appels à projets répondant à une commande publique. Cette augmentation se fait bien souvent au détriment des dispositifs finançant des projets définis par les ONG et par leurs partenaires et répondant à des besoins identifiés au plus près des populations concernées.

Les perspectives pour les années à venir demeurent préoccupantes car les engagements de l'État ne portent aujourd'hui que sur un doublement de l'aide transitant par les ONG entre 2017 et 2022, ce qui permettrait d'atteindre seulement deux tiers de l'objectif souhaité d'un milliard d'euros. Par ailleurs les inquiétudes demeurent concernant la part dédiée à l'initiative des ONG. Les budgets des principaux dispositifs concernés semblent plutôt s'inscrire sur une augmentation assez limitée, ne répondant pas à l'ambition de la trajectoire de Coordination SUD.

La trajectoire des financements publics transitant par les ONG définie en 2018 par Coordination SUD reste un pilier des actions de plaidoyer syndical.



© C4D
Un homme lors d'un atelier de formation en Mauritanie.

LE DIALOGUE AFD DANS LE CADRE DU CIT-OSC

Le dialogue défini dans le cadre d'intervention transversal (CIT) sur le partenariat entre les OSC et l'AFD a véritablement pris son envol en 2019. Les travaux portant sur le dispositif Initiatives OSC et ses évolutions se sont intensifiés au sein du groupe dédié, dans l'optique du lancement du nouvel appel à manifestation d'intention de projets (AMI). Cet investissement n'a malheureusement pas été à la hauteur des résultats obtenus puisque les évolutions souhaitées en termes d'augmentation des taux de cofinancement et de dépenses indirectes n'ont pas eu de suites positives. Plusieurs autres groupes de travail ont par ailleurs démarré leurs travaux : partenariat, territoires, jeunesse. Ces groupes ont permis d'échanger sur les enjeux de ces différentes thématiques et de montrer la richesse des initiatives menées par les ONG. Les réflexions engagées nécessitent désormais une concrétisation des recommandations et des propositions faites (renforcement des cadres de dialogue, évolution des dispositifs de financements existants, création de nouveaux dispositifs). Enfin, les enjeux relevant des financements hors dispositif Initiatives des OSC (c'est-à-dire dépendant en grande partie de la direction des opérations : Fison, appels à projets crise et sortie de crise, Fonds Paix et résilience, etc.) n'ont pas encore été abordés et restent une demande forte de dialogue pour Coordination SUD.

RENCONTRE AFD - COORDINATION SUD

La réunion du 13 novembre entre la direction de l'AFD et le CA de Coordination SUD a constitué un moment fort dans le dialogue entre les deux organisations. Coordination SUD a pu aborder de nombreux points autour de l'augmentation de l'APD, de l'évolution du dispositif Initiative OSC, des enjeux thématiques transversaux et sectoriels que sont le climat, le genre, la jeunesse, l'agriculture, les migrations. La place des OSC dans la nouvelle stratégie partenariale de l'AFD était également à l'ordre du jour.

Les échanges avec l'AFD se sont intensifiés en 2019 au-delà du département en charge du partenariat avec les OSC. Des rencontres avec la direction des opérations (DOE) ont également eu lieu. Si de nombreuses perspectives et opportunités s'ouvrent en faveur d'un partenariat accru avec l'AFD, d'importants freins au dialogue demeurent, notamment concernant les procédures très (trop) contraignantes pour les ONG concernant la lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme (LAB/FT).

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES AVEC L'AFD

L'AFD a adopté en février 2018 sa nouvelle stratégie 2018-2023 de partenariat avec les organisations de la société civile (OSC).

Un groupe de travail sur les territoires a été constitué et s'inscrit dans la réflexion engagée par l'AFD pour renforcer son lien aux territoires français, dans le contexte des objectifs de développement durable. Ces objectifs invitent à appréhender les enjeux de développement selon une approche universelle.

Le territoire offre ainsi un échelon privilégié pour la mobilisation des différentes parties prenantes : citoyens et citoyennes, OSC, collectivités territoriales, entreprises, centres de formation, universités, écoles, organisations actrices de la santé... Il constitue un premier niveau pour l'émergence de dynamiques multi-actrices autour d'enjeux partagés via le dialogue, la mise en œuvre et l'accompagnement de projets concrets répondant aux besoins de proximité.



© Coordination SUD

Rencontre annuelle Coordination SUD – AFD, Paris, le 13 novembre 2020.

MOBILISATION CONCERNANT L'ÉGYPTE

En 2019, Coordination SUD s'est mobilisée avec plusieurs de ses membres et des acteurs de la défense des droits humains autour de la situation en Égypte. Coordination SUD a ainsi participé à plusieurs réunions avec l'Élysée pour faire état des nombreuses restrictions de liberté subies par les défenseur-euse-s des droits humains et de nombreuses OSC. En juillet 2019, le président égyptien Abdel Fattah al-Sisi a en effet ratifié une nouvelle version de « loi ONG » toujours aussi contraignante : approbation préalable de tous les financements étrangers et nombreuses limitations des activités avec de lourdes sanctions au moindre écart. Coordination SUD a relayé ce plaidoyer au niveau du réseau Concord pour sensibiliser et mobiliser d'autres acteurs européens. ●



© Coordination SUD

5

INFLUENCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

A/ Enjeux globaux

LES ONG MOBILISÉES POUR INFLUENCER LES POLITIQUES MONDIALES

L'année 2019 a été marquée par l'accueil en France du sommet du G7. Coordination SUD s'est investie tout au long de l'année pour porter la voix des ONG françaises lors de cet événement placé sous le signe de la lutte contre les inégalités mondiales.

COORDINATION SUD PLEINEMENT INVESTIE

L'implication des membres de Coordination SUD dans le cadre de la présidence française du G7 a commencé dès l'année 2018 par la mise en place d'un comité de pilotage représentant l'ensemble des commissions thématiques de Coordination SUD ainsi qu'une représentation du conseil d'administration. Ils ont élaboré un document de recommandations couvrant l'ensemble des champs de la solidarité internationale, porté auprès de la présidence française du G7.

En amont du sommet du G7, Coordination SUD s'est impliquée aux côtés des ONG des six autres pays membres du G7, à travers une coalition d'acteurs et actrices des sociétés civiles des

sept pays, la *Global task force*, de façon à élaborer des recommandations et à les porter auprès des chef-fe-s d'État et de gouvernement. Pour faciliter les échanges et la construction de positions communes, une première réunion s'est tenue en février à Lyon lors de la rencontre des sherpas (les représentant-e-s politiques des gouvernements), afin d'identifier les sujets et points importants souhaités par chacune des ONG.

Les membres de Coordination SUD se sont investis dans la *Global task force* en animant ou co-animant sept groupes de travail : climat, éducation, genre, inégalités, paix et sécurité, santé, sécurité alimentaire.



Réunion de la
Global task force
à Lyon, les 4 et
5 février 2019.

LES RECOMMANDATIONS DES ONG DES PAYS DU G7

Durant les mois précédant la tenue du sommet lui-même, les membres de Coordination SUD ont porté ces recommandations lors de réunions ministérielles et auprès des pouvoirs publics. Ainsi, que ce soit en matière d'égalité femmes-hommes, de climat et de biodiversité, de questions humanitaires, etc., les membres de Coordination SUD ont fait part de leurs observations et transmis les priorités politiques des ONG de façon à ce qu'elles soient prises en compte par la présidence française. Tout au long de l'année, les membres du comité de pilotage se sont investis dans le dialogue institutionnel, en particulier au sein du groupe de travail G7 constitué pour l'occasion au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI). Dans ce cadre, ont été abordées les questions du financement du développement, des changements climatiques, des inégalités, de l'éducation, de la santé ainsi que de la redevabilité du G7 quant à ses engagements passés. Des documents de position ont été élaborés conjointement avec tous les collègues du CNDSI, avant d'être transmis à la présidence française.

POUR UN G7 FÉMINISTE

Suivant la tendance initiée l'année précédente par le Canada, la France a voulu faire de sa présidence du G7 en 2019 un événement priorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. En complémentarité de l'action initiée par une cinquantaine d'associations organisées depuis 2017 dans le *Women 7*, Coordination SUD s'est mobilisée pour que cette promesse se concrétise et soit cohérente avec l'ambition de la France d'incarner une « diplomatie féministe ». Les organisations impliquées ont poussé pour un G7 abordant les sujets consensuels, comme l'éducation ou l'autonomisation économique, mais aussi les enjeux plus transformatifs, tels que les droits sexuels et reproductifs, le financement des mouvements féministes ou encore la participation des femmes dans les espaces de gouvernance.

Le *Women 7* a rendu des recommandations concrètes et fortes aux sherpas du G7, au Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux ministres en charge de ce portefeuille dans les pays concernés : augmenter les ressources financières dédiées aux associations féministes, s'assurer que 85 % de l'aide au développement intègre le genre et soutenir l'émancipation des filles et des femmes, en matière d'éducation, de santé et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

À l'issue du sommet, le bilan est plus que mitigé. Une déclaration affirme la volonté d'abolir les lois

EN ROUTE VERS LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Aux côtés du Mexique et d'ONU Femmes, la France envisage de reporter en 2021 le Forum Génération Égalité initialement prévu en 2020. Cet événement célébrera la déclaration et le programme d'action de Pékin, à l'origine, vingt-cinq ans auparavant, d'un agenda multilatéral encore considéré comme ambitieux pour les droits des femmes. Des membres de la commission Genre et développement de Coordination SUD ont

participé depuis l'été 2019 à des réunions d'information organisées par ONU Femmes France et le gouvernement français, afin de faire peser la voix des organisations de la société civile dans la gouvernance et l'organisation de ce forum. Une fois de plus, ce moment sera l'occasion de rappeler à la France que la diplomatie féministe dont elle se prévaut nécessite une implication politique et financière à la hauteur.

discriminatoires à l'égard des filles et des femmes et d'adopter des lois et politiques publiques identifiées comme étant de bonnes pratiques. Mais les engagements politiques et financiers demeurent encore limités pour impulser un agenda réellement transformatif et contrer les conservatismes résurgents au sujet des droits des femmes. La création d'un fonds de 120 millions d'euros dédié aux organisations féministes locales, annoncé en marge du W7 par Emmanuel Macron en février, sera particulièrement suivie par Coordination SUD.

LE C7, SOMMET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En amont du G7, Coordination SUD a organisé le sommet de la société civile, le *Civil 7 (C7)*, dans le cadre des sommets organisés annuellement par les sept groupes d'engagement du G7. Réunis sur deux jours, les membres de Coordination SUD, les ONG venues d'autres pays ainsi que des invités internationaux et institutionnels ont pu partager les attentes de la société civile en matière d'engagement pour la solidarité internationale. La première journée, uniquement ouverte aux acteurs et actrices de la société civile, a porté sur la lutte contre les inégalités et a analysé la concrétisation des décisions politiques prises par les précédents sommets du G7. Organisée en partenariat avec certaines organisations membres de Coordination SUD, la deuxième journée, ouverte au public, a réuni près de 300 participant-e-s pour des tables rondes consacrées aux défis de la solidarité internationale. Ainsi, des échanges se sont tenus sur les enjeux globaux de santé et d'éducation, sur les actions en matière de solidarité internationale au Sahel, la construction du lien social et la réponse aux crises dans la région.



Remise des recommandations de la société civile aux pays du G7 au secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre du sommet du C7 – Paris, CESE, le 1^{er} juillet 2019.

© Coordination SUD

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

Les recommandations des ONG pour le G7 ont été remises au représentant du gouvernement français. Couvrant l'ensemble des champs de la solidarité internationale. Elles revendiquaient notamment :

- l'augmentation des financements climatiques et l'accélération de la réorientation des flux financiers vers la transition énergétique ;
- l'adoption et la mise en œuvre d'une diplomatie et d'une aide publique au développement féministes ;
- la participation des jeunes et des organisations de jeunesse, françaises et internationales aux instances de concertation de la société civile dans le cadre du G7 ;
- la redevabilité des États membres du G7 vis-à-vis de ses engagements passés en matière de sécurité alimentaire ;
- des engagements en matière d'APD pour atteindre l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable ;
- l'application et la promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant pour atteindre les ODD ;
- une éducation inclusive et de qualité pour chacun-e, en éradiquant les inégalités, notamment celles des communautés et des personnes vulnérables et désavantagées ;
- une protection prioritaire des populations civiles dans les zones de conflits et une réduction de l'impact des hostilités sur les populations ;
- la structuration et la participation des organisations de la société civile pour atteindre les ODD ;
- la réaffirmation des engagements des pays du G7 pour atteindre l'ODD relatif à la santé pour eux-mêmes et l'allocation de ressources nécessaires pour soutenir les pays partenaires dans la mise en œuvre de cet objectif.



À la suite du C7, une délégation d'une trentaine de représentant-e-s d'ONG s'est rendue fin août à Biarritz pour participer au G7. Des échanges ont été menés entre les représentant-e-s de la société civile et de la présidence française en marge des discussions afin de prendre connaissance de leurs avancées et d'apporter une dernière fois dans ce cadre les recommandations élaborées. En parallèle, Coordination SUD a communiqué par voie de presse les attentes des OSC en matière de solidarité internationale autour des quatre séances de travail des chef-fe-s d'État et de gouvernement sur les inégalités, l'Afrique, l'égalité femmes-hommes ainsi que les changements climatiques et la biodiversité. ●

QUELLE POLITIQUE HUMANITAIRE VOULONS-NOUS ?

Sur de nombreux sujets humanitaires, il est essentiel pour Coopération SUD et ses membres de porter une parole concertée et ambitieuse auprès des pouvoirs publics français et de l'Union européenne. Pour cela, en 2019, les échanges et les partages ont été riches et nombreux.

TRAVAUX DE LA COMMISSION HUMANITAIRE

En 2019, les populations confrontées à l'insécurité alimentaire, aux conflits armés ou aux conséquences des crises climatiques n'ont pas connu de répit. Le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire a malheureusement atteint les 168 millions en fin de l'année (chiffre record, augmentant tous les ans). Au Yémen et en Syrie, aucune trêve des hostilités. À Madagascar ou en Éthiopie, moins médiatisés, les populations sont confrontées à la faim.



Les ONG membres de Coopération SUD ont poursuivi leur engagement aux services des populations. Réunies régulièrement au sein de la commission Humanitaire, elles ont continué à échanger et à mutualiser leurs informations pour coordonner leurs actions, à l'image du Réseau logistique humanitaire qui vise à mutualiser les services logistiques au service d'une réponse rapide et efficace auprès des populations.

La commission Humanitaire s'est investie sur de nombreux sujets ; des positions ont été définies et portées auprès des pouvoirs publics français et de l'Union européenne.

- L'articulation entre l'aide humanitaire et les politiques de sanction internationales dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme ; la commission a revendiqué une exemption humanitaire et a demandé à ce que les mesures mises en place par les pays ne viennent pas contraindre l'accès aux populations par les ONG, ni empêcher l'aide humanitaire et son financement ;

- La prévention des abus sexuels ; la commission a travaillé à l'élaboration de principes de conduite adoptés par les ONG, la formation et la sensibilisation de leurs personnels et l'engagement de déclarer tout comportement hors des principes de l'aide humanitaire.

Enfin, la commission Humanitaire a travaillé à l'élaboration de sa feuille de route et à l'établissement de ses priorités pour la période 2020-2021, comprenant notamment, le respect et la mise en application du droit international humanitaire, le lien urgence-paix-développement (encore appelé *Nexus*), les conséquences des changements climatiques sur les besoins humanitaires ou encore la question du financement français et européen de l'aide humanitaire.

UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

De nombreux rendez-vous institutionnels se sont tenus en 2019 auxquels les membres de Coopération SUD ont participé. Ils ont assisté aux réunions du Groupe de concertation humanitaire (GCH) pilotées par le Centre de crise et de soutien (CDCS). Les crises pays ont été abordées mais aussi la question des financements de l'aide humanitaire, les relations avec la DG ECHO, les transferts bancaires ou la préparation de la prochaine Conférence nationale humanitaire avec l'examen de la revue à mi-parcours de la Stratégie humanitaire de la République française. Des rendez-vous de travail se sont tenus avec les parlementaires français-e-s, comme au Cohafa (groupe « Aide humanitaire et aide alimentaire » au niveau de l'Union européenne). La commission s'est investie auprès du G7 sous présidence française, dont la coordination des positions des ONG était menée par Coopération SUD et a porté ses recommandations dans ce cadre auprès des pouvoirs publics. ●

NE PAS RATER LE COCHE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Pour Coordination SUD, l'élaboration d'une feuille de route française pour la mise en œuvre des ODD fut l'un des axes principaux de travail sur ce sujet. Déclinée dans un livret politique, cette feuille de route, finalisée et adoptée en 2019, invite les organisations de la société civile à s'en saisir, aussi bien sur le fond que sur la forme.



Projet « Empreinte » de l'association 4D. du 20 au 25 septembre à Paris.

LA FEUILLE DE ROUTE FRANÇAISE ADOPTÉE

Adopté en 2015, l'Agenda des Nations unies des ODD entend fournir un cadre commun permettant une approche globale et transversale, en faisant le lien entre crises environnementales, sociales et économiques, actions locales et échelle mondialisée. Il définit des actions concrètes à mettre en œuvre d'ici 2030 dans tous les domaines de nos sociétés et participe à l'émergence d'un monde durable. Cet Agenda concerne tous les pays et est articulé autour d'objectifs universels tels que l'élimination de la pauvreté et de la faim, l'accès à l'éducation, à une eau potable et à des toilettes, la lutte contre les changements climatiques, etc. Surtout, cet Agenda 2030 entend « ne laisser personne de côté ». Pour les acteurs et actrices de la société civile française du développement durable, 2019 a été une étape clé pour prendre en compte voire commencer à mettre en œuvre cet Agenda à travers le livret politique, présenté par le gouvernement français en septembre, qui traduit de manière opérationnelle les ODD. Coordination SUD a également demandé que soit mis en place un suivi de la cohérence des politiques publiques françaises articulant niveaux locaux, nationaux, européens et internationaux. L'Agenda 2030, s'appuyant sur les conventions internationales (Accord Climat de Paris, Accord sur le financement d'Addis Abeba), peut véritablement constituer le cadre international d'un réel changement de cap et créer les conditions d'une résilience environnementale, sociale et économique pour

toutes et tous au sein de nos sociétés, en France comme ailleurs dans le monde. Aujourd'hui, après l'adoption de cette feuille de route française, il est important de continuer à agir. Mais le gouvernement français reste bien atone.

COHÉRENCE ET ACTIONS COMMUNES

Profitant de la finalisation et de l'adoption de la feuille de route de mise en œuvre des ODD par la France, Coordination SUD, en lien avec les principaux acteurs et actrices de la commission ODD, a choisi de revoir ses modalités de travail et d'action dans ce domaine. À travers un travail centré sur les principaux ODD illustratifs des messages portés par Coordination SUD (pauvreté, inégalités, changements climatiques, gouvernance et partenariat), le plan d'action conçu fin 2019 est pensé pour l'interne comme pour l'externe, mettant ainsi un accent particulier sur la question de la cohérence, indispensable clé de la réussite. Il entend proposer, d'une part, un processus de formation aux organisations membres afin qu'elles s'approprient les ODD et, d'autre part, l'organisation du suivi opérationnel de la feuille de route par le gouvernement.

Une nouvelle phase d'action s'ouvre donc pour Coordination SUD et ses organisations membres, un peu plus de dix ans avant l'échéance de l'Agenda 2030. ●

FAIRE ÉVOLUER LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

En matière de coopération pour le développement, l'année 2019 aura surtout été marquée par les reports successifs du futur projet de loi sur la politique française de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales. Malgré cela, Coordination SUD s'est mobilisée pour que l'action de la France à ce sujet soit renforcée.

VERS UNE NOUVELLE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION

Après une première vague de consultations fin 2018, le gouvernement a partagé une première version de son projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales en mars 2019. Ce texte était très attendu par Coordination SUD, dans son contenu, dont l'ambition a été affichée par l'exécutif, mais aussi compte tenu du retard pris dans le processus de révision de la loi de 2014. Lors d'un deuxième Conseil national (extraordinaire) du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)



© Coordination SUD

consacré au texte, Coordination SUD a pu faire part d'un certain nombre de propositions d'amélioration, en s'appuyant sur les travaux réalisés par le groupe de travail dédié. Ces propositions s'articulaient autour de cinq axes complémentaires : le narratif accompagnant la politique, la programmation budgétaire, la prise en compte du genre, la place réservée à la société civile et la cohérence des politiques publiques au service du développement.

À la suite de cette nouvelle consultation de la société civile sur la base d'un texte dépourvu de programmation budgétaire, le processus de révision a été suspendu. Régulièrement renvoyé à des arbitrages budgétaires qui tardaient à arriver, Coordination SUD a maintenu la pression politique en poursuivant son plaidoyer auprès des décideurs et décideuses politiques et en publiant deux tribunes pour ne pas abandonner l'objectif de rénovation de la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales. Tenue à distance de la concertation interministérielle, Coordination SUD a ainsi pu permettre de sauvegarder les objectifs annoncés dans un contexte présenté comme peu favorable à la solidarité internationale. Le calendrier législatif envisagé s'est néanmoins poursuivi ; 2019 s'achèvera sans qu'un nouveau projet de loi ne soit présenté en Conseil des ministres.

UN MINISTRE À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au regard de cette forte attente liée aux avancées de ce projet de loi et à quelques jours du sommet du C7 organisé par Coordination SUD, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian a participé à l'Assemblée générale de Coordination SUD en juin 2019. Il s'agissait de la 5^e rencontre entre le ministre et Coordination SUD depuis le début de son mandat, mais une première à saluer car le format « assemblée générale » a permis aux membres et aux partenaires de participer à cet échange. Cette rencontre a été franche et a couvert nombre des préoccupations aussi bien venant des ONG que du ministère. En premier lieu, faisant suite à l'invitation lancée par Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, le ministre s'est engagé à assurer la représentation du ministère lors de la remise officielle des recommandations de la société civile en clôture du C7.

Jean-Yves Le Drian s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que le travail de révision de la loi reprenne et parvienne au Parlement à l'automne. Il a également été rassurant sur le fait que les propositions d'amélioration portées par Coordination SUD avaient bien été entendues et que bon nombre d'entre elles seraient intégrées dans la nouvelle mouture du texte, notamment la reconnaissance du droit d'initiative des ONG.



Venue du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères à l'Assemblée générale de Coordination SUD, Paris le 20 juin 2019.

© Coordination SUD

PLAIDOYER AUPRÈS DES PARLEMENTAIRES

Au cours du premier semestre, les contacts avec les parlementaires ont essentiellement porté sur le flou persistant relatif au processus législatif pour l'adoption du projet de loi. Coordination SUD a ainsi été auditionnée par la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, le groupe d'étude coopération au développement de l'Assemblée nationale ainsi que par des groupes politiques des deux chambres, diffusant donc largement les cinq axes prioritaires pour l'amélioration du texte de loi, avant même que celui-ci ne soit transmis au Parlement.

Sur la deuxième partie de l'année, l'examen du projet de loi de finances a concentré l'essentiel du plaidoyer de Coordination SUD vis-à-vis des parlementaires. Les membres de la commission APD et financement du développement se sont mobilisé-e-s pour que les crédits dédiés à l'aide publique au développement augmentent et que cette augmentation se concentre principalement sur le cœur véritable du dispositif, la mission budgétaire et les financements innovants. Ce plaidoyer a permis le dépôt d'une série d'amendements renforçant la taxe sur les transactions financières ; amendements venus de plusieurs bancs de l'Assemblée nationale. Le gouvernement s'est opposé à chacun d'entre eux. Même quand ces amendements, portés par une partie de la majorité, représentaient des solutions de compromis, le gouvernement en a demandé le retrait !

PARTICIPATION AU CNDSI

Outre la réunion du 22 mars consacrée exclusivement au projet de loi, le fonctionnement habituel du CNDSI a ensuite été largement bouleversé par la suspension des avancées sur le sujet. Les blocages interministériels sur le texte ont donc éclipsé ce cadre de dialogue auquel la société civile

est très attachée. Des bureaux du CNDSI (au sein desquels le président de Coordination SUD siège) ont néanmoins pu continuer à se tenir. Philippe Jahshan a d'ailleurs régulièrement rappelé que l'adoption de la loi d'orientation et de programmation n'était pas le seul sujet pouvant intéresser une telle instance.

Par ailleurs, le CNDSI a entamé un processus de révision de ses méthodes de fonctionnement. Coordination SUD, qui préside le collège ONG, a largement contribué à ce travail en faisant remonter un ensemble de recommandations pour améliorer le fonctionnement du CNDSI et garantir une plus grande portée des échanges qui s'y tiennent et de ses productions.

Enfin, le CNDSI a lancé en 2019 un groupe de travail sur les fonds multilatéraux. Coordination SUD, via Pierre Jacquemot, président du Groupe initiatives et membre du collège ONG, y a participé activement, en collaboration avec Olfa Cherif du collège International. Les travaux ont porté tout particulièrement sur l'association internationale de développement (IDA) ainsi que sur le Fonds africain de développement (FAD). Une restitution est attendue en 2020 en séance plénière du CNDSI. ●

Réunion du CNDSI, Paris, janvier 2020.



© Crédit Coordination SUD

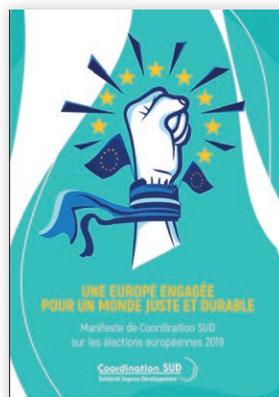
S'ENGAGER POUR UNE EUROPE DE LA SOLIDARITÉ

Les élections européennes ont offert l'occasion à Coordination SUD de faire entendre sa voix sur le projet communautaire. La commission Europe a multiplié les initiatives pour interpellier les candidats et candidates sur leur vision de la solidarité internationale, le tout dans le contexte des négociations sur le budget de l'Union européenne post-2020.

DES ÉLECTIONS PASSÉES AU CRIBLE

Empêtrée dans une rhétorique de crise, l'Union européenne fait face à un scepticisme croissant de la part de ses citoyen-ne-s sur sa capacité à répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Coordination SUD a donc saisi l'opportunité des élections de mai 2019 pour appeler les futur-e-s parlementaires à agir pour une Europe durable, juste et solidaire, où l'engagement des citoyen-ne-s et des organisations de la société civile sera au cœur du projet européen. Le manifeste *Une Europe engagée pour un monde juste et durable* a assis les trois chantiers prioritaires de notre collectif : la promotion d'un développement durable et inclusif, la construction d'une société juste et accueillante et le soutien à la société civile.

Coordination SUD a mis en œuvre différents types d'interpellation des responsables de partis politiques impliqués dans la campagne européenne. Un questionnaire a d'abord été soumis à l'ensemble des partis (à l'exception du Rassemblement National comme pendant l'élection présidentielle), invités à réagir sur leur vision d'une Europe solidaire. Les premiers éléments de réponse ont été diffusés à travers les supports de communication du collectif et ont permis d'affiner la préparation de réunions de plaidoyer. Ces actions ont permis d'expliquer et de défendre auprès de six partis politiques engagés dans ces élections, les recommandations du manifeste sur les combats à venir : engagement citoyen, développement durable, promotion des mobilités et justice sociale.



Manifeste de la campagne pour les élections européennes.

LE RÔLE INDISPENSABLE DE COORDINATION SUD

Invités par Coordination SUD et le Mouvement associatif, les représentants de huit partis politiques se sont ensuite prêtés au jeu du grand oral, à quelques jours du scrutin. Le rôle de l'Union européenne et de ses États membres, premiers pourvoyeurs au monde d'aide publique au développement (APD), y a été questionné. Si tous ont reconnu l'importance de l'augmentation de l'APD pour vaincre les inégalités et la pauvreté à l'horizon 2030, la gestion européenne des migrations et la question de leurs causes profondes ont été le principal point d'achoppement. Les échanges se sont conclus sur l'indispensable implication de la société civile dans les politiques européennes, redonnant tout son sens à l'engagement de Coordination SUD dans cette campagne.

Parallèlement, une évaluation des programmes politiques à l'aune des grandes priorités et des recommandations de Coordination SUD a été menée. L'exercice sert notamment au suivi des engagements et des positions défendues par les parlementaires français-e-s, dont celles et ceux intégrés-e-s à la commission Développement du Parlement européen. De plus, à Paris et Bruxelles, les membres de la commission Europe ont rencontré quelques parlementaires pour présenter les revendications des ONG concernant la prochaine mandature, autour des grands enjeux de développement durable, approche positive des migrations, lutte contre les inégalités femmes-hommes et renouvellement des partenariats avec les sociétés civiles des pays partenaires.

UN NOUVEAU BUDGET SOUS SURVEILLANCE

Les institutions européennes sont engagées depuis 2018 dans les négociations du futur budget de l'Union européenne, le Cadre financier pluriannuel de l'Union européenne 2021-2027 : définition des priorités politiques et des instruments financiers de mise en œuvre et fixation des sommes maximales que l'Union européenne peut dépenser annuellement pour chacune. Il en découle les financements



Grand oral des représentants (que des hommes !) de huit listes dans la course aux Européennes, Paris le 19 mai 2019.

© Coordination SUD

de projets d'un bon nombre d'acteurs et actrices, dont les ONG européennes de solidarité internationale et leurs partenaires dans les pays concernés.

La Commission européenne a rendu une proposition en 2018, largement critiquée dans un rapport rendu par le Parlement en mars 2019. Coordination SUD a influencé cet avis via la confédération européenne Concord. Par la rédaction d'amendements sur le volet de l'action extérieure, Concord et Coordination SUD ont exigé un budget conséquent, ainsi que des marqueurs spécifiques pour l'aide publique au développement sur les enjeux de climat et biodiversité, genre et développement humain. Plusieurs éléments de ces revendications ont été repris dans le rapport du Parlement européen.

Le dernier mot est toutefois entre les mains du Conseil européen et des États membres. Soutenant des visions différentes de l'avenir de l'Union européenne et dans un contexte de défiance vis-à-vis des institutions, les chefs de État et de gouvernement se sont réunis à plusieurs reprises pour trouver un compromis. Face à des arbitrages budgétaires complexes, et des tensions politiques entre États européens, notamment sur la question migratoire. Coordination SUD a plaidé aux côtés de Concord pour que l'aide humanitaire et au développement ne soit pas la variable d'ajustement dans ces négociations. La nouvelle Commission européenne entend incarner un renouveau géopolitique et doit donc avoir les moyens de ses ambitions, en restant le premier pourvoyeur d'aide humanitaire et au développement au niveau mondial. Plusieurs lettres ont été envoyées en ce sens aux responsables français des négociations en amont des différentes

réunions des conseils Affaires générales et Affaires étrangères - développement. Fin 2019, aucun accord n'avait été trouvé au sein du Conseil.

Arrivant à échéance trois ans avant la date butoir de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, ce budget se doit d'être ambitieux sur le plan financier et en phase avec l'Agenda 2030. Coordination SUD a œuvré pour cela tout au long de l'année,



au fil des négociations, lors de réunions avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, avec la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, le secrétariat général aux Affaires européennes, l'Élysée ou encore des député-e-s français-e-s du Parlement européen. La commission Europe a particulièrement insisté pour que l'action extérieure ne soit pas le reflet de priorités politiques conjoncturelles, comme le sont la sécurité et les migrations, mais qu'elle garde bien des objectifs de lutte contre les inégalités et pour l'éradication de la pauvreté. ●

Coordination SUD a plaidé aux côtés de Concord pour que l'aide humanitaire et au développement ne soit pas une variable d'ajustement.

RENFORCER LA PLACE DES JEUNES

La commission Jeunesse et solidarité internationale vise à l'intégration des jeunesses actrices, au Nord et au Sud. D'abord *via* le projet triennal « Place aux jeunes » lancé en 2019, soutenu par l'AFD et endossé par Engagé·e·s et Déterminé·e·s. La commission a aussi formalisé son positionnement.

INTÉGRER DAVANTAGE LES JEUNES DANS LES PROJETS ET LES ORGANISATIONS

Les jeunesses sont des actrices clés du changement social et de la solidarité internationale. Souvent simples bénéficiaires de programmes de solidarité, le projet « Place aux jeunes » tend à dépasser cela et œuvre au renforcement de la place des jeunes au sein des organisations de la société civile, dans leurs projets comme dans leur structure et leur gouvernance, et à leur prise en compte par les politiques publiques.

Ce projet vise à répondre aux besoins d'accompagnement manifestés dans plusieurs domaines. Il participe à la mise en place de dispositifs d'engagements adéquats et à la mobilisation des jeunes femmes ou hommes éloigné·e·s des dispositifs de solidarité internationale, entre autres.

Les membres du projet ont à cœur de développer une offre de formation spécifique aux enjeux de solidarité internationale et de jeunesse. Plusieurs thèmes apparaissent cruciaux comme les contraintes et les opportunités à l'engagement des jeunes, la mise en commun des pratiques inno-

vantes ou la diversification des profils des jeunes souhaitant s'engager. Des dispositifs d'accompagnement sont également développés pour appuyer une organisation souhaitant mettre en place un projet innovant en direction des jeunes, appuyant leur mobilisation et surtout leur inclusion.

Afin de partager et de valoriser les expériences de bonnes pratiques mises en œuvre par les organisations de la société civile, un système de capitalisation des expériences de formation, d'accompagnement et de plaidoyer a été mis en place dès le début du projet. À terme, elles seront partagées à l'ensemble des membres de Coordination SUD pour influencer positivement les pratiques.

Le projet vise également à élargir ces activités aux associations de solidarité internationale présentes sur les territoires. Pour certaines d'entre elles, les problématiques jeunesses sont similaires et peuvent être sources de pratiques innovantes et inspirantes.

LES JEUNES, ACTEURS ET ACTRICES DES DÉCISIONS

Parallèlement à ce travail de capitalisation et d'innovation, les membres de la commission Jeunesse et solidarité internationale (JSI) poursuivent un axe de plaidoyer pour une meilleure prise en compte par les décideurs et décideuses politiques et les pouvoirs publics des jeunesses, réelles actrices de changement. Un document de positionnement¹ a ainsi été élaboré et adopté par Coordination SUD. Il demande notamment, une volonté politique renforcée et une reconnaissance au plus haut niveau du rôle essentiel des jeunes dans l'atteinte des ODD. En outre, il insiste pour que la France se dote d'une stratégie, assortie d'un budget et d'un cadre de redevabilité favorisant la transversalisation de l'approche « jeunesses actrices » au sein de la politique française de coopération. Pour le partage de son positionnement, la commission est investie dans un dialogue dans le cadre du groupe de travail Jeunesses du cadre d'intervention transversal en faveur des Initiatives des OSC de l'AFD.

Sur le plan opérationnel, le dernier axe du projet « Place aux jeunes » concourt au développement et au bon fonctionnement de la commission JSI, avec la structuration de groupes de travail et d'objectifs pluriannuels pour accroître sa visibilité et renforcer l'impact des actions menées. ●

¹ Coordination SUD, « Place aux jeunes ! » : Pour une transversalisation des questions de jeunesse actrices de la solidarité internationale ici et là-bas, 2019, 16 p.

Signature de la convention du projet « Place aux Jeunes », Paris, le 13 novembre 2019.



DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES : ON A COMPRIS ?

2019 fut marquée par diverses mobilisations en lien avec le dérèglement climatique, soulevant nombre de questions, en France comme ailleurs, notamment le lien entre lutte contre le réchauffement climatique et justice sociale. 2019 fut aussi une année intermédiaire en termes de négociations internationales en attendant la COP26.

DE TIMIDES RÉPONSES DE LA PART DES ÉTATS

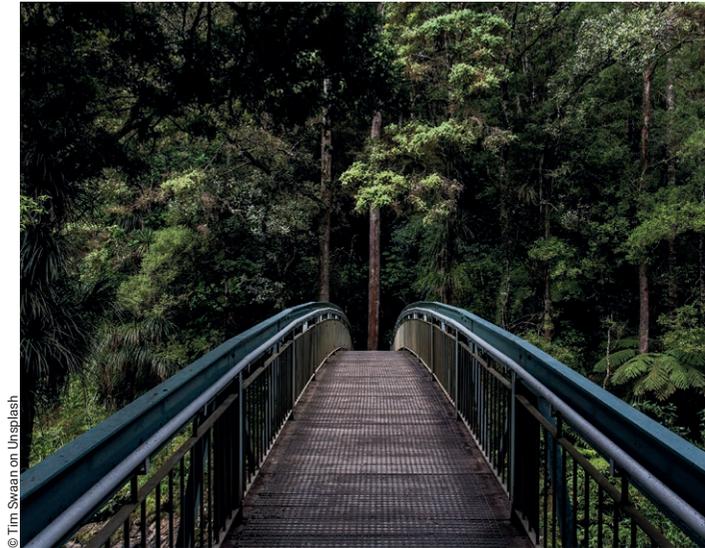
De nombreuses questions et inquiétudes liées au dérèglement climatique et à ses conséquences sur le devenir de nos sociétés ont été soulevées en 2019. Avec, d'un côté, Greta Thunberg, interpellant l'assemblée générale des Nations unies et la campagne « L'affaire du siècle », inscrite dans une dynamique mondiale ; et de l'autre, le mouvement des Gilets jaunes en France, le débat climatique prend corps au sein des sociétés civiles. Malgré cette forte mobilisation internationale, la COP25 de Madrid s'est inscrite dans des compromis bien ternes. Les décisions prises par les États ne sont toujours pas à la hauteur de l'urgence, alors que les signaux scientifiques sont au rouge. Il était pourtant attendu une remobilisation des États et de nouveaux engagements concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et accroître leur soutien aux pays les plus vulnérables face à ces changements climatiques. Malgré l'adoption du *green deal* européen en marge de cette COP, les annonces ont été trop rares, notamment de la part des pays les plus polluants. Enfin, les États auraient dû finaliser les derniers éléments du manuel d'application de l'Accord de Paris, dont les mécanismes de marché visant à encadrer l'échange des quotas de carbone (art. 6). Des garde-fous doivent absolument permettre d'éviter certaines dérives en matière de droits humains et de biodiversité.

FORÊTS ET CLIMAT : SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Les pratiques de reforestation massive se font bien souvent sans tenir compte des communautés lo-

cales pourtant essentielles à la gestion des forêts et à la régénération des écosystèmes. Les forêts sont de véritables puits de carbone et des réservoirs de biodiversité. Leur préservation est vitale pour atteindre l'objectif des 2°C et répondre à la crise climatique. Pour ces différentes raisons, Coordination SUD et FERN (ONG européenne dédiée à la défense des forêts et aux droits des peuples des forêts), ont décidé d'unir leurs forces et d'organiser un colloque, sous le haut patronage de la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Il a réuni, début octobre, divers acteurs et actrices pour témoigner des enjeux et des défis portés par les sociétés civiles en matière de préservation des forêts. Une note d'analyse¹ commune a ensuite été publiée, réaffirmant cette nécessaire implication de la société civile et l'indispensable priorité d'accès aux données scientifiques sans laquelle aucune efficacité n'est possible.

En termes d'outils, la CCD s'est engagée sur la définition de différents parcours de formation (risques et suivi-évaluation climatique des projets, équipes et partenaires de terrain, webinaires multi-thématiques) et sur la construction d'un baromètre visant à analyser la cohérence climatique des politiques et actions françaises de solidarité internationale ; ce baromètre nourrira les actions de Coordination SUD sur ces questions de climat et de développement et les complémentarités d'action à jouer avec le Réseau Action Climat. ●



© Tim Swaan on Unsplash

¹ Coordination SUD, *Biodiversité : l'exigence d'une cohérence des politiques de développement durable*, 2020, 16 p.

MIGRATIONS : STOP AUX IDÉES REÇUES !

Les migrations ont occupé une fois de plus le devant de la scène politique et médiatique en 2019, avec son lot d'instrumentalisations et de contre-vérités. Coordination SUD a systématiquement rappelé l'importance de tenir un discours informé et responsable face à ce sujet complexe.

SUSCITER LE DÉBAT POUR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE

Après deux années d'échanges et d'analyses, la commission Migrations a présenté son document de positionnement *Pour une compréhension commune des enjeux migratoires*. Les membres ont ainsi priorisé quatre axes de travail et de plaidoyer en lien avec les migrations : la défense d'un discours responsable, le respect des droits fondamentaux de toute personne migrante, une approche positive des migrations et une gouvernance inclusive. Ces différents pans d'études ont été présentés et débattus en février lors d'un atelier ouvert à l'ensemble des ONG du réseau. Coordination SUD a ainsi favorisé l'appropriation collective des phénomènes de mobilité, par essence complexes, mais aussi provoqué le débat sur les politiques migratoires actuelles, menées aussi bien en France qu'en Europe et à l'international.

Alors que la politique française oscille entre apport positif des migrations et renforcement des contrôles, la politique européenne se centre davantage sur l'externalisation de la gestion de ses frontières au compte de l'aide au développement. À l'occasion de réunions préparatoires et d'un grand oral organisé en mai, Coordination SUD a fait réagir les candidats et candidates aux élections européennes sur leur vision de la politique migratoire à l'échelle européenne. La plupart ont relevé les conséquences désastreuses sur la vie et la santé des personnes migrantes d'une politique non fondée sur le respect des droits fondamentaux. Les commissions Migrations et Europe restent particulièrement attentives aux positionnements des parlementaires français·e·s sur ce sujet dans la nou-

velle mandature européenne ouverte depuis juillet 2019. D'autant plus qu'un nouveau pacte sur l'asile et l'immigration est attendu en 2020.

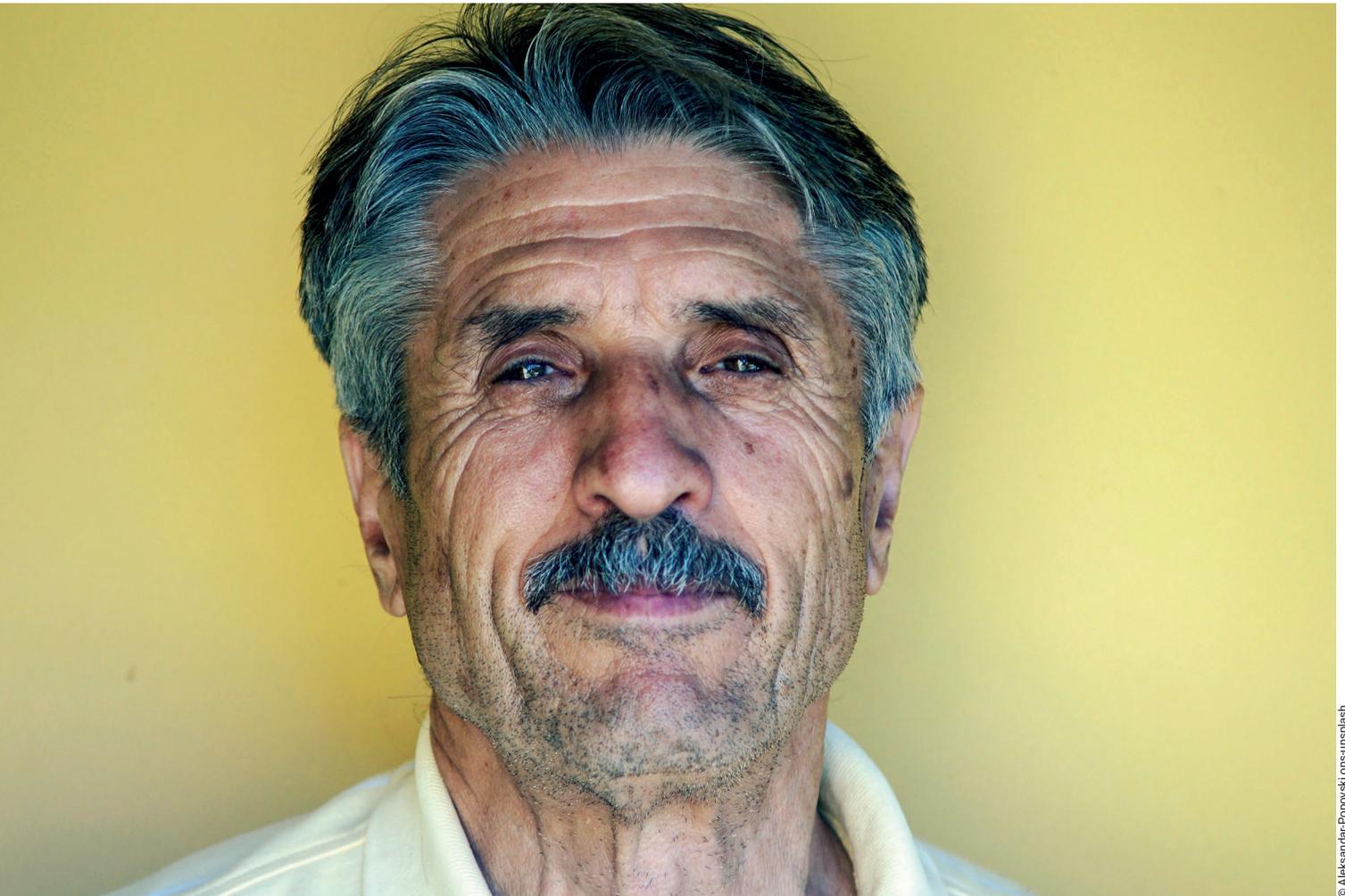
DÉFENDRE LES DROITS ET LES ONG HUMANITAIRES

Alors que près de 1 300 personnes ont péri en tentant de traverser la mer Méditerranée en 2019, des responsables politiques se sont succédé pour dénoncer l'action des ONG lors d'opérations de sauvetage en mer, accusées de « *faire le jeu des trafiquants d'êtres humains* ». Dans le cadre d'une réunion des ministres de l'Intérieur du G7 en avril, Christophe Castaner a appelé les ONG à « *avoir une attitude responsable* » et à ne pas « *se faire complices* » des passeurs. Coordination SUD l'a alors interpellé pour dénoncer des propos inacceptables et rappeler l'impératif humanitaire auquel répondent les ONG, dans le strict respect du droit international maritime.

Cette obsession pour les « migrations irrégulières » s'est reflétée dans la déclaration issue de cette réunion du G7, analysée par Coordination SUD. Le caractère purement répressif des mesures proposées ne laisse aucune place à l'approche par les droits des personnes migrantes et nie le lien entre les politiques menées jusqu'alors et le renforcement des réseaux de passeurs. Pire, la déclaration propose de soutenir les garde-côtes libyens pour intercepter les embarcations et mener les opérations de sauvetage. Ce pays n'est pas signataire de la Convention sur les droits des personnes réfugiées et est tristement connu pour les violations répétées des droits fondamentaux (notamment esclavagisme et tortures des populations migrantes révélés par de nombreuses ONG et médias ces dernières années). Nos ONG membres ont dénoncé avec véhémence ces politiques délétères tout au long de l'année.

DÉNONCER LE DÉVOIEMENT DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Coordination SUD a dû se mobiliser de manière constante pour que l'aide au développement continue de servir son objectif premier qui est la lutte contre les inégalités et l'éradication de la pauvreté. En octobre, des débats sur la politique migratoire de la France et de l'Europe ont été organisés à l'Assemblée



© Aleksandar-Popovaki onis-unsplash

nationale et au Sénat à l'initiative du gouvernement, pour prétendument répondre aux questionnements surgis à l'occasion du Grand débat (15 janvier au 15 mars 2019). Le Premier ministre, le ministère des Affaires étrangères et la secrétaire d'État aux Affaires européennes y ont clairement affirmé vouloir faire de l'aide au développement un « levier de la politique migratoire ». Coordination SUD a rejeté fermement cette approche dangereuse et fautive, réaffirmant dans une note publique, que les migrations ne sont pas un frein au développement, bien au contraire. Ce document a été partagé aux parlementaires de la commission Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui auront notamment à travailler en 2020 sur la future loi relative au développement et à la solidarité internationale.

La mobilisation sur ce thème s'est également organisée dans le cadre des négociations sur le prochain budget de l'Union européenne, encore dénommé le Cadre financier pluriannuel 2021-2027. Coordination SUD, en alliance avec le réseau européen Concord, a appelé les responsables politiques de l'Union à rejeter la « cible migration » que la Commission européenne a proposé d'intégrer au nouvel instrument unique de voisinage, de coopération

internationale et d'aide au développement. De multiples réunions se sont tenues au niveau institutionnel français pour défendre une approche positive des migrations dans les orientations politiques européennes.

MAINTENIR UN DIALOGUE MULTIPARTITE

Coordination SUD et des organisations membres de la commission Migrations ont poursuivi leur investissement dans le Cadre national de suivi du plan d'action « Migrations internationales et développement ». Créé en 2018, cet espace de concertation animé par l'AFD réunit plusieurs ministères, opérateurs et opératrices, collectivités territoriales, instituts de recherche et associations investis sur ces thématiques pour discuter de la mise en œuvre de cette stratégie. En décembre 2019, un groupe de travail a été mis en place à l'initiative de la société civile et de la recherche sur le 5^e pilier du plan d'action, « discours informé et responsable sur les migrations ». Parent pauvre de la stratégie, cet angle vise à développer des projets favorisant des discours positifs sur les migrations et luttant contre les contre-vérités. Coordination SUD s'y impliquera donc fortement. ●

“
Coordination SUD a (...) favorisé l'appropriation collective des phénomènes de mobilité.
”

B/ Enjeux sectoriels

UNE SOCIÉTÉ CIVILE ACTRICE DU RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ

La présidence du G7 et l'accueil de la conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont mis la France au premier plan de la santé mondiale en 2019. Cette position sur la scène internationale renforce cette priorité « santé » dans la politique française de coopération au développement.

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Dès le début de l'année 2019, un atelier a été co-organisé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de la Santé et des Solidarités, l'AFD, Expertise France, l'Institut de recherche pour le développement et Coopération SUD. Fruit d'un processus de dialogue collégial, cette journée avait pour thème : « L'implication de la société civile et des usagers dans la gouvernance des systèmes de santé ». Cette thématique, proposée par le groupe de travail Renforcement des systèmes de santé (RSS) de Coopération SUD, apparaît en effet comme étant une garantie essentielle au développement de systèmes de santé plus adaptés à l'ensemble des populations, et ainsi plus résilients et plus durables.

La gouvernance, pilier du renforcement des systèmes de santé, se doit d'associer sociétés civiles, communautés, usagers et usagères afin de donner corps à la déclaration d'Astana, adoptée en 2018 (quarante ans après celle d'Alma Ata sur les soins de santé primaires). Les riches échanges de cette journée ont permis, non seulement de confirmer le partage de cet objectif et de promouvoir des initiatives en ce sens, mais aussi d'identifier les freins qui limitent la participation active de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de plans ayant un impact sur la santé.

Présidant l'initiative Diplomatie et santé pour 2019, les autorités françaises se sont nourries de cette journée afin de porter cette thématique au plus haut niveau en proposant une résolution onusienne sur le sujet. En décembre, et suite aux travaux communs de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Équateur, de la France, de la Norvège, de la Thaïlande et du Vietnam, la résolution « Santé mondiale et politique étrangère : une démarche intégrée visant à

renforcer les systèmes de santé » a été adoptée par l'assemblée générale des Nations unies.

APPROFONDIR LES ÉCHANGES AVEC LES AUTORITÉS

Le dialogue avec les pouvoirs publics français sur les questions de santé mondiale est l'un des objectifs principaux de la commission santé. Pour l'année 2019, cela s'est traduit par la poursuite de la participation active au comité de pilotage de l'Initiative 5 % qui a procédé à une revue de son cadre stratégique et à une importante augmentation de ses moyens. La commission Santé a de nouveau été représentée au sein de la délégation française aux deux conseils d'administration annuels du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce dernier était par ailleurs dans une année charnière avec sa 6^e conférence de reconstitution tenue en octobre 2019 à Lyon. Les ONG membres de la commission Santé, en lien avec leurs partenaires internationaux, ont mené un plaidoyer important pour que la France joue pleinement son rôle de pays hôte. Cette mobilisation a conduit à une hausse de 20 % de la contribution française et a permis de réunir un total de 14 milliards de dollars américains dans le cadre des objectifs de la reconstitution.

Par ailleurs, les échanges avec l'administration ont mobilisé la commission Santé dans le cadre de la préparation du G7 et notamment de la ministérielle santé. La santé mondiale était en effet une priorité lors de ce sommet mais hélas la déclaration des ministres de la Santé n'a pas été à la hauteur des enjeux. Malgré les alertes répétées et le focus salutaire sur les soins de santé primaires (outil cen-



© Alexandra Lebon

Centre de santé de
Savalou (Bénin).

tral de lutte contre les inégalités liées à la santé), l'absence d'engagements financiers de la part des pays du G7 fragilise la fourniture de soins de santé accessibles et de qualité aux populations exclues ou en situation de vulnérabilité. Cette déclaration a aussi laissé de côté les enjeux de droits et de santé sexuels et reproductifs, droits pourtant fondamentaux pour permettre aux femmes et aux filles de disposer de leur corps ; c'est très regrettable.

L'INNOVATION EN MATIÈRE DE SANTÉ

La commission Santé et ses différents groupes de travail recherchent également des approches novatrices pour atteindre l'ODD 3. Le groupe de travail Santé mobile a ainsi élargi son mandat pour désormais traiter plus globalement de santé et de numérique. En la matière, la veille des actualités et le partage d'informations et de bonnes pratiques permettent à ses membres de développer et de mettre en œuvre des projets innovants où les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont au service d'une meilleure prévention, prise en charge, couverture ou suivi des populations au regard des enjeux sanitaires. Ce sujet avait d'ailleurs fait l'objet d'une Fisong ayant financé trois projets de « e-santé ». À terme, cette Fisong a fait l'objet d'une capitalisation croisée et permis

l'élaboration de fiches pratiques à destination des porteurs et porteuses de projets, ainsi que des recommandations aux bailleurs qui souhaiteraient investir ce sujet spécifique.

Suite à l'atelier de janvier, le groupe de travail RSS a pour sa part poursuivi le travail sur les moyens de concrétiser cette approche prônée par la stratégie française en matière de santé mondiale. C'est en effet un prérequis indispensable à l'atteinte de l'ODD 3 et d'une couverture santé véritablement universelle. ●



Le groupe de travail Santé mobile a ainsi élargi son mandat pour désormais traiter plus globalement de santé et de numérique.



POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE POUR TOUTES ET TOUS

2019 est la 2^e année du projet triennal de la commission Agriculture et alimentation (C2A), soutenu par l'AFD. Les organisations membres de Coordination SUD investies au sein de la C2A ont poursuivi leur engagement pour défendre la souveraineté alimentaire, promouvoir l'agro-écologie, garantir la cohérence des politiques publiques et défendre les droits des populations fragiles et vulnérables.



INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

À travers ses travaux et publications, la commission s'est attelée en 2019 à éclairer l'enjeu des politiques publiques de soutien à l'agro-écologie, les impacts de la loi sur le devoir de vigilance dans le secteur agro-industriel, la souveraineté alimentaire des pays du Sud et l'impact de la PAC sur les agricultures familiales du Sud.

En matière d'échanges institutionnels, les membres de la C2A ont poursuivi le dialogue avec l'Agence française de développement et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, notamment dans le cadre de la définition de la politique française en matière de sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable, lancée en octobre.

Représentés au sein du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (GISA), les membres de la C2A ont investi les questions climatiques, d'agro-écologie et de nutrition et les ont portées aux débats du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

La commission s'est également impliquée dans les groupes de travail transversaux de Coordination SUD en apportant son expertise et ses compétences, notamment dans le cadre du sommet du G7 ou de la révision de la loi d'orientation et de programmation en matière de développement et de solidarité internationale.

POUR UNE PAC COHÉRENTE AVEC LES PAYSANNERIES DU SUD

La C2A travaille depuis longtemps sur les questions de politique européenne et notamment la PAC. En 2019, un nouveau rapport a été publié. Celui-ci démontre que la PAC a des conséquences négatives sur le développement économique et social des populations rurales du Sud. Mécanismes de régulation des marchés agricoles absents, aides découplées accordées à la production agricole européenne sans prendre en compte les impacts sur les paysanneries du Sud, suppression des droits de douane et perte de revenus pour les pays du Sud, etc., ces risques et dysfonctionnements amènent en effet la C2A à porter un regard très critique sur la PAC européenne et à faire des recommandations comme la nécessité de stopper les mesures de *dumping* fiscal et la réduction drastique de l'empreinte carbone des politiques européennes. Pour renouveler ses modes d'interpellation, la C2A s'est associée au youtubeur Pierre Chevelle de la chaîne *Changer le monde en 2 heures*, qui a conçu pour Coordination SUD une série de trois courtes vidéos de vulgarisation sur les impacts de la PAC sur les paysanneries du Sud. Franc succès ! ●

NOUVEL OUTIL, NOUVEL ENJEU

Dans une démarche de renforcement des capacités des populations rurales du Sud, la commission Agriculture et alimentation a élaboré une formation à distance pour que les femmes puissent

réellement accéder au foncier et aux ressources naturelles. L'objectif est de fournir des outils d'analyse des régimes fonciers et des processus de marginalisation et d'exclusion des femmes.



3.

RAPPORT FINANCIER

SYNTHÈSE

Rapport financier 2019

L'année 2019 se conclut sur un volume d'activité de près de 2,2 millions d'euros et un résultat positif d'un peu plus de 69K€. Ce résultat, d'un montant supérieur à ceux usuels de Coordination SUD, s'explique par des recettes d'activité plus conséquentes que les années précédentes comme, par exemple, celles liées à la formation. 2019 correspond à la troisième et dernière année de mise en œuvre du triennal financé à 60 % par l'AFD depuis 2017.

EMPLOIS

Le total des emplois est en baisse de 10 % par rapport à 2018, ce qui s'explique par la fin du projet de transversalisation du genre en 2018. Trois rubriques principales constituent près de 80 % des emplois : les subventions accordées par Coordination SUD à des tiers, les dépenses d'activité et les charges liées aux ressources humaines. Les subventions versées aux associations soutenues par le FRIO diminuent par rapport à 2018 ; cette diminution s'expliquant également par la fin du projet Genre en 2018 qui avait son propre FRIO.

La masse salariale connaît une légère augmentation (+2,3 %). Un peu plus de 80 % du total des emplois relèvent des activités opérationnelles de plaidoyer syndical et politique (28 %), de renforcement et de formation (plus de 45 %). Plus de 70 % des appuis sont des accompagnements d'ONG (FRIO) ; les formations représentant près de 18 % de ces mêmes activités. Au sein du plaidoyer, le plaidoyer syndical, créé en 2017, représente près de 40 % du total des dépenses de plaidoyer continuant son développement au sein de Coordination SUD ; le plaidoyer politique recoupant un peu plus de 60 % de ces mêmes dépenses. Depuis 2019, sont prises en compte les valorisations. Ainsi, pour le plaidoyer, la prise en compte du temps consacré par les membres et les partenaires aux travaux de Coordination SUD, permet une meilleure appréciation de la place de ses différentes thématiques de plaidoyer.

POUR RAPPEL

Coordination SUD reste la structure porteuse juridiquement et responsable financièrement de la subvention de l'Union européenne à la plateforme Forus. Les comptes de Forus étant aujourd'hui pleinement distincts de ceux de notre collectif ; les commentaires et les graphes ci-après ne portent donc que sur les seules données budgétaires liées à l'activité de Coordination SUD, hors Forus.

RESSOURCES

2019 est la dernière année de réalisation du triennal 2017-2019 financé par l'AFD. Ainsi, les ressources mobilisées en vue de cette clôture ont été légèrement supérieures à celles mobilisées en 2018. Parmi les financements privés figurent ceux de la Fondation de France et du Crédit coopératif. La réforme du barème de cotisations engagée depuis 2017 continue à se traduire par une légère augmentation des cotisations des organisations membres ; cette réforme explique environ les deux tiers de l'augmentation entre 2018 et 2019 ; le tiers est dû à la croissance du nombre d'organisations membres. Par ailleurs, les autres recettes d'activités ont connu une augmentation notable en 2019 (+16 %) due à une meilleure réalisation du programme de formation, suite à une allocation en ressources humaines plus conséquente. Enfin, des contributions volontaires des membres ont abondé les ressources de Coordination SUD, notamment pour l'organisation du sommet de la société civile (C7) autour du G7. Au total, les ressources propres de Coordination SUD représentent près de 22 % du budget hors valorisation.

COMPTE DE RÉSULTAT

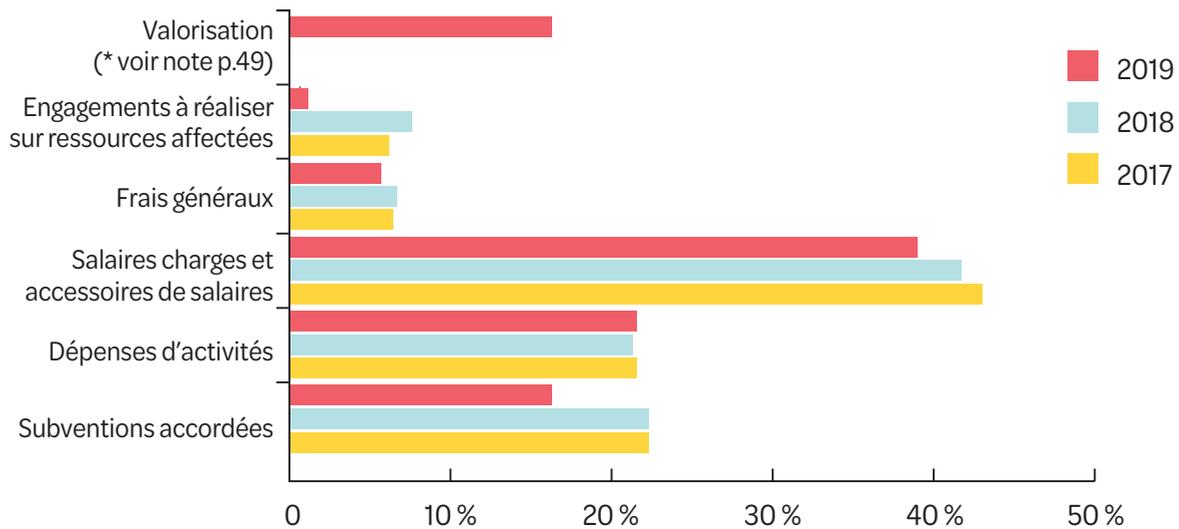
Le total des produits s'élève à 2 687 662 euros en 2019, soit une diminution d'environ 300 000 euros, comparativement à 2018 s'expliquant principalement par l'arrêt du projet Genre à la fin de cette même année. Les charges se montent à 2 881 480 euros ; ces deux totaux incluant la subvention reçue par l'UE et rétrocédée à Forus. Au final, le compte de résultat présente un excédent de 69 325 euros ; la fin du triennal 2017-2019 expliquant le niveau moindre des engagements restant à réaliser et le niveau plus élevé de mobilisation des ressources liées aux exercices antérieurs.

BILAN

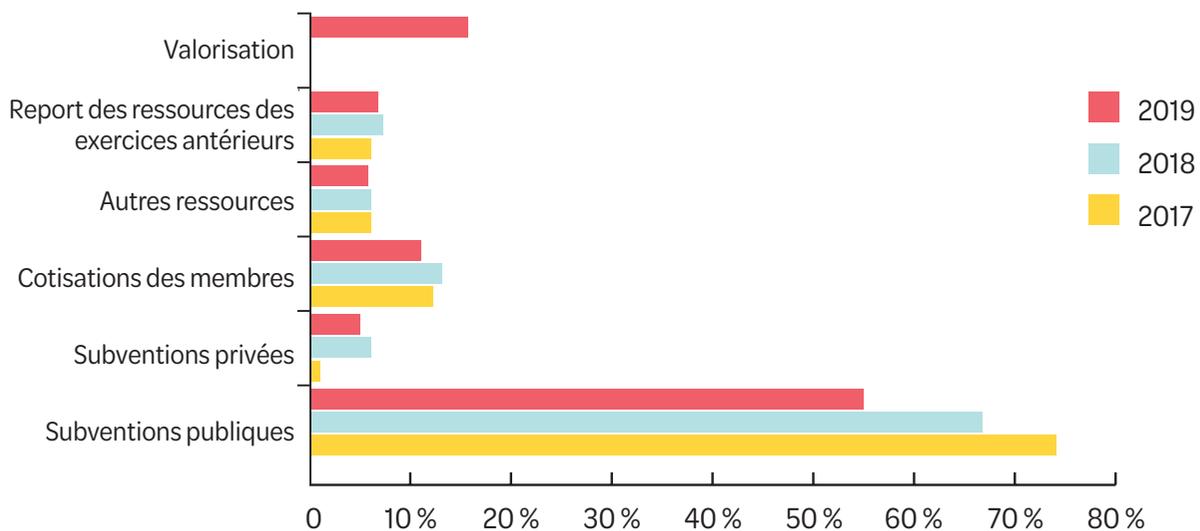
À la fin 2019, le volume du bilan est inférieur à celui de 2018 s'expliquant par la forte diminution des produits constatés d'avance du fait de la fin du triennal AFD 2017-2019 mais aussi de la diminution progressive de la subvention UE destinée à Forus (fin prévue pour mars 2021). La situation de la trésorerie en fin 2019 restait satisfaisante en vue de la période de transition entre deux triennaux.

Coordination SUD continue de renforcer son fonds associatif. Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter la totalité du résultat 2019 aux fonds propres associatifs. ●

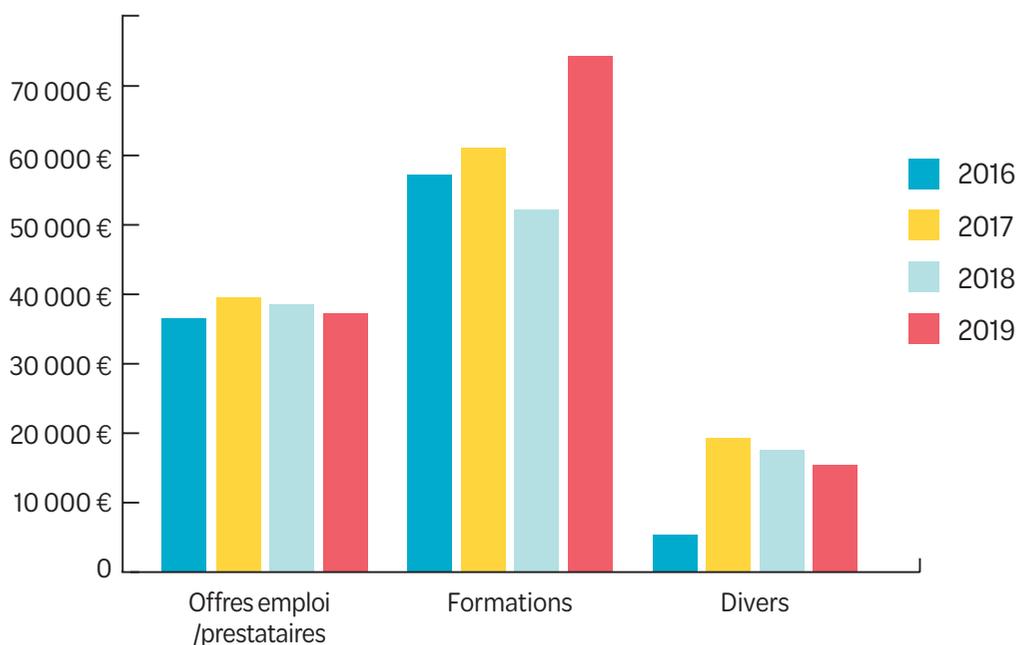
RÉPARTITION DES EMPLOIS - COORDINATION SUD



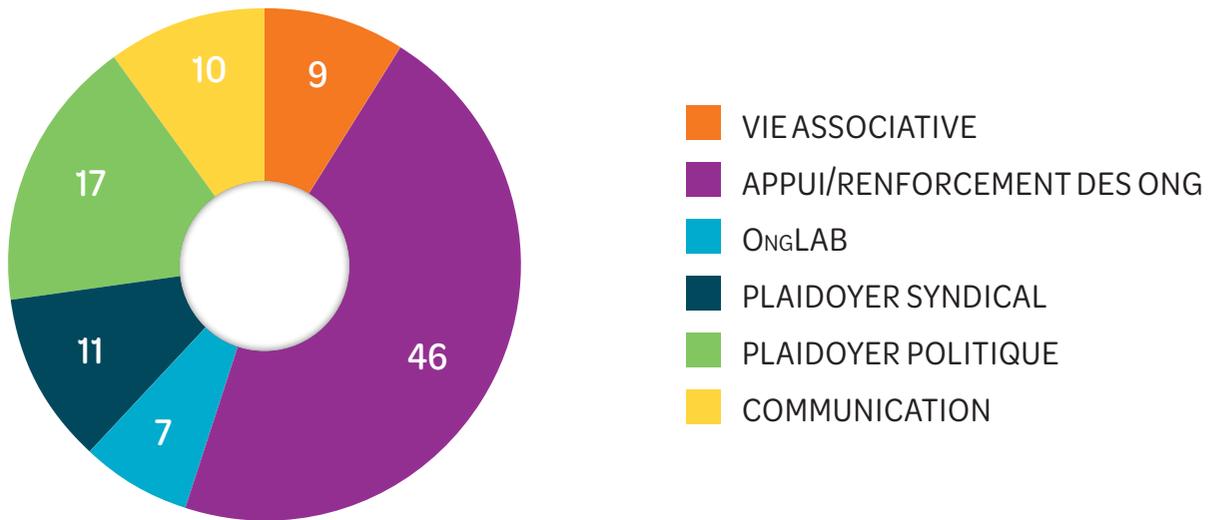
RÉPARTITION DES RESSOURCES - COORDINATION SUD



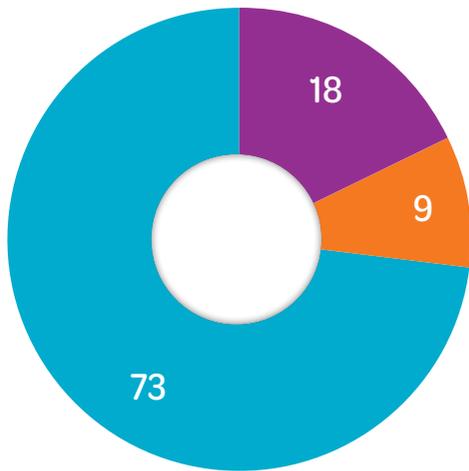
RESSOURCES D'ACTIVITÉ 2016-2018 PAR TYPE DE RECETTE



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (EN %)

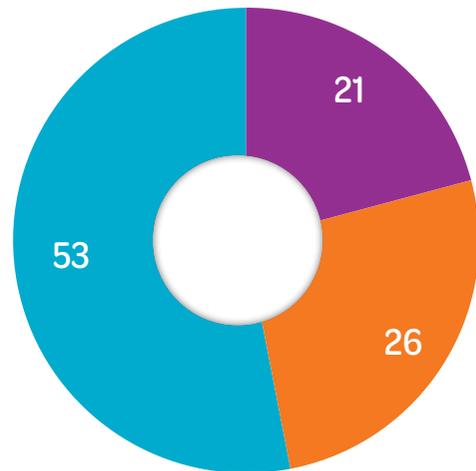


APPUI ET RENFORCEMENT DES ONG (EN %)



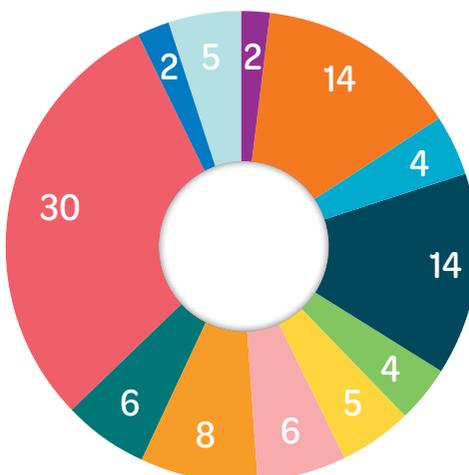
- FORMATION
- ÉCHANGES ENTRE PAIRS
- PROGRAMME FRIO

PLAIDOYER SYNDICAL (EN %)



- POLITIQUES EUROPÉENNES
- FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT
- FINANCEMENT DES ONG

PLAIDOYER POLITIQUE (EN %)



- AGRICULTURE ET ALIMENTATION
- CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT
- GENRE
- MIGRATIONS
- JEUNESSE
- HUMANITAIRE
- SANTÉ
- ODD
- LOP-DSI
- G7/C7
- TERRITOIRES
- AUTRES

COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES Budget Coordination SUD

EMPLOIS EN €	COORDINATION SUD (HORS FORUS)		
	2017	2018	2019
Subventions accordées	432 174,53 €	445 247,00 €	348 641 €
Dépenses d'activités	413 886,31 €	421 636,60 €	466 517,79 €
Salaires charges et accessoires de salaires	828 917,90 €	827 415,50 €	846 897 €
Frais généraux	126 036,88 €	134 187,94 €	121 979 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	119 073,63 €	153 728 €	25 000 €
Total emplois hors valorisation	1 920 089,25 €	1 828 487,04 €	1 809 034,79 €
Total valorisation (*)			348 675 €
TOTAL EMPLOIS	1 920 089,25 €	1 828 487,04 €	2 157 709,79 €

RESSOURCES EN €	COORDINATION SUD (HORS FORUS)		
	2017	2018	2019
Subventions publiques	1 431 519,47 €	1 388 087,89 €	1 192 699 €
Subventions privées	18 000 €	98 469,70 €	131 639 €
Cotisations des membres	242 022 €	249 851 €	263 817 €
Autres ressources	121 058,07 €	117 086,24 €	136 476,37 €
Report des ressources des exercices antérieurs	116 367,21 €	141 114,35 €	153 728 €
Total ressources hors valorisation	1 928 966,75 €	1 994 609,18 €	1 878 359,37 €
Total valorisation (*)			348 675 €
TOTAL RESSOURCES	1 928 966,75 €	1 994 609,18 €	2 227 034,37 €
Résultat de l'exercice	8 877,50 €	12 394,14 €	69 324,58 €

(*) Les valorisations ne sont enregistrées en comptabilité que depuis 2019 et apparaissent donc pour la première fois dans ce tableau Emplois-ressources pour cette même année.

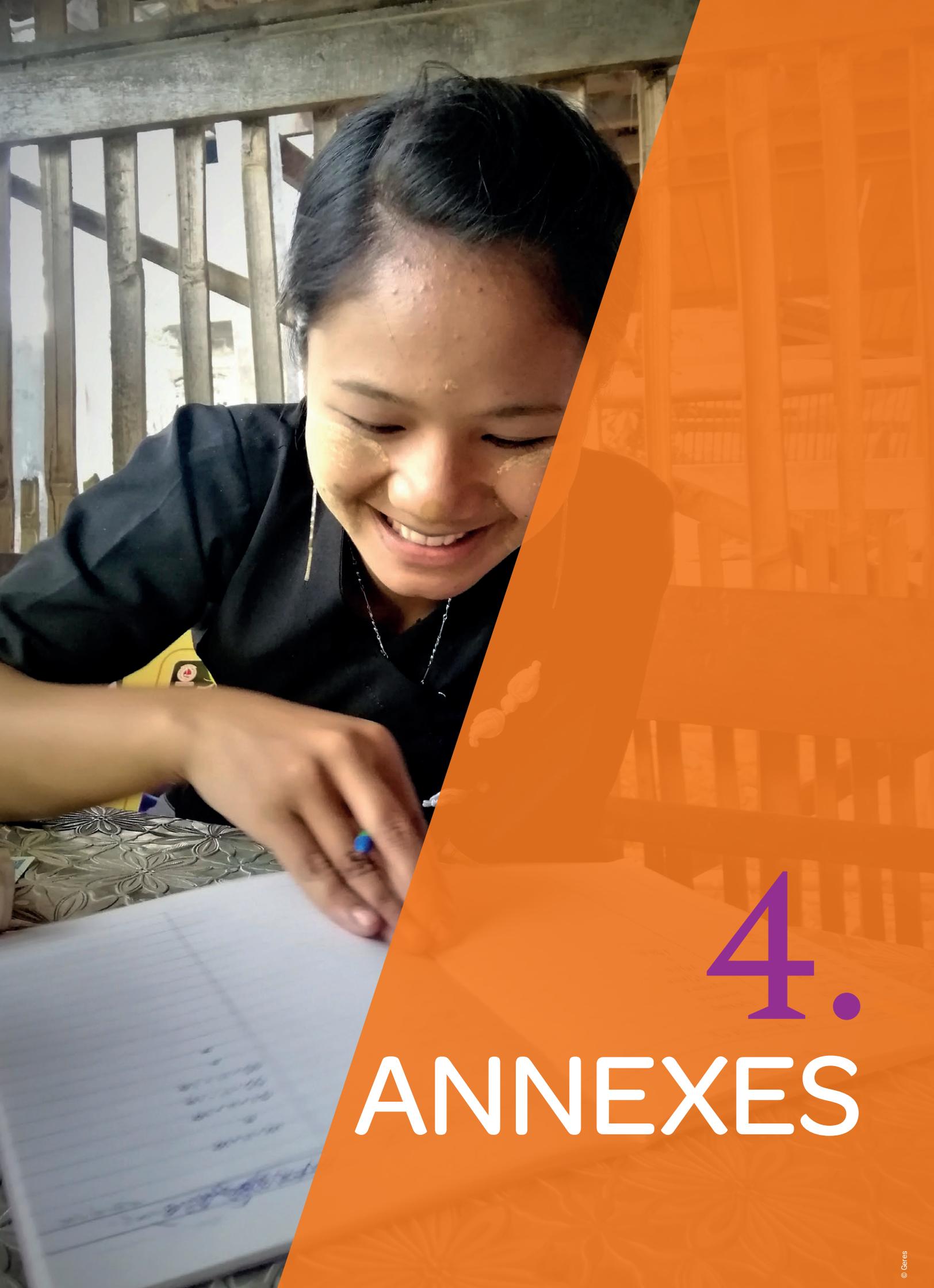
BILAN

ACTIF	2018 NET	2019 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Concessions, brevets et droits similaires		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Autres immobilisations corporelles	19 769 €	53 453 €
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Autres titres immobilisés	763 €	763 €
Autres immobilisations financières	25 864 €	25 864 €
ACTIF IMMOBILISÉ TOTAL	46 396 €	80 080 €
CRÉANCES		
Créances usagers et comptes rattachés	21 439 €	25 424 €
Autres créances	2 757 612 €	1 849 618 €
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 888 302 €	583 588 €
Charges constatées d'avance	14 014 €	11 662 €
ACTIF CIRCULANT TOTAL	4 681 367 €	2 470 292 €
TOTAL GÉNÉRAL	4 727 763 €	2 550 372 €

PASSIF	2018 NET	2019 NET
FONDS PROPRES		
Autres réserves	15 000 €	15 000 €
Report à nouveau	174 617 €	187 012 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 394 €	69 325 €
FONDS ASSOCIATIFS TOTAL	202 011 €	271 337 €
Provisions pour risques	32 084 €	7 022 €
Fonds dédiés sur autres ressources	569 979 €	306 836 €
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS TOTAL	602 063 €	313 858 €
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédits	842 €	0 €
Emprunts et dettes financières divers	6 744 €	6 744 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 648 €	61 788 €
Dettes fiscales et sociales	90 665 €	100 504 €
Autres dettes	208 483 €	213 593 €
Produits constatés d'avance (subventions obtenues, pour années à venir)	3 527 305 €	1 582 548 €
TOTAL	3 923 687 €	1 965 177 €
TOTAL GÉNÉRAL	4 727 761 €	2 550 372 €

COMPTE DE RÉSULTAT

	2018	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue de biens et services	107 936 €	124 247 €
Subventions d'exploitation	2 414 132 €	2 049 246 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	202 433 €	231 852 €
Cotisations	249 851 €	263 817 €
Autres produits	130 €	49 €
TOTAL 1	2 974 482 €	2 669 211 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29 257 €	16 057 €
Autres achats et charges externes	716 571 €	767 393 €
Impôts, taxes et versements assimilés	36 031 €	40 879 €
Salaires et traitements	520 708 €	557 016 €
Charges sociales	265 853 €	249 906 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 996 €	9 623 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 084 €	1 938 €
Subventions accordées par l'association	1 160 068 €	1 208 387 €
Autres charges	1 495 €	1 423 €
TOTAL 2	2 746 063 €	2 852 622 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	228 419 €	-183 411 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	573 €	578 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 5	573 €	578 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Différences négatives de change		
TOTAL 6	0 €	0 €
RÉSULTAT FINANCIER	573 €	578 €
RÉSULTAT COURANT	228 992 €	-182 833 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 244 €	17 873 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 008 €	0 €
TOTAL 7	3 252 €	17 873 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	193 €	40 €
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	6 000 €	28 818 €
TOTAL 8	6 193 €	28 858 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 941 €	-10 985 €
TOTAL DES PRODUITS	2 978 307 €	2 687 662 €
TOTAL DES CHARGES	2 752 256 €	2 881 480 €
SOLDE INTERMÉDIAIRE	226 051 €	-193 818 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	356 322 €	569 979 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	569 979 €	306 836 €
RÉSULTAT	12 394 €	69 325 €



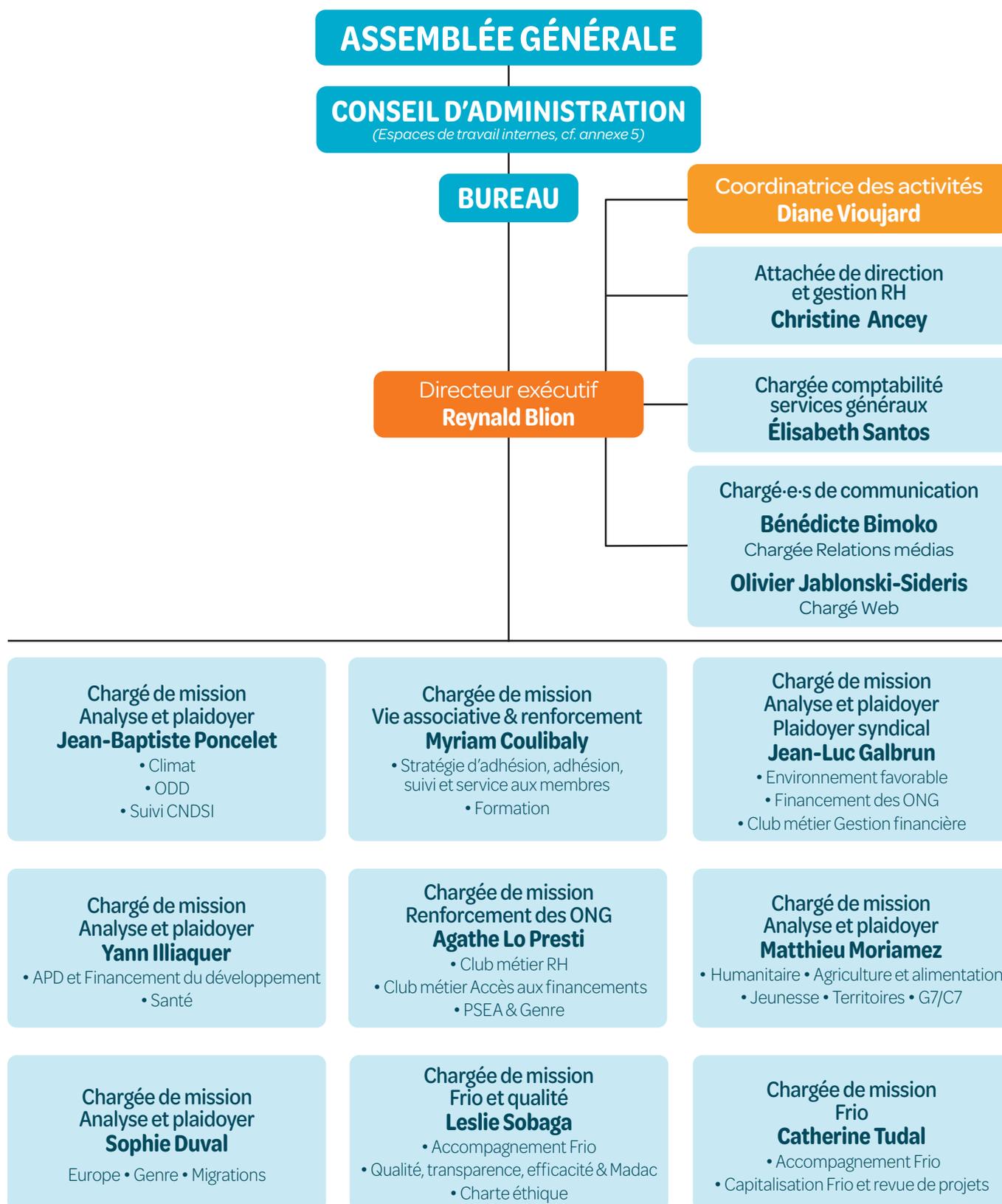
4.

ANNEXES

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME

Décembre 2019



En 2019, ont également participé à la vie du collectif : Marie Herail, consultante contrôleur de gestion ; Sami Asali, Jean-Baptiste Poncelet et Patricia Spadaro, chargé-e-s de mission Analyse et plaidoyer ; Anaëlle Lalanne, attachée de direction et gestion RH ; comme stagiaires Kenza Titouni, Mariama Ba et Mélanie Pelascini (G7/C7). Coordination SUD les remercie pour leur implication à ses côtés.

ANNEXE 2

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COORDINATION SUD

Novembre 2019

BUREAU

FONCTION	ASSURÉE PAR	ORGANISATION	FONCTION DANS L'ORGANISATION
Président	Philippe Jahshan	Solidarité Laïque	Délégué aux actions de coopération internationale
Vice-présidente	Anouchka Finker	La Chaîne de l'Espoir	Directrice générale
Vice-président	Rachid Lahlou	Secours Islamique France	Président fondateur
Vice-président	Thomas Ribémont	Action contre la Faim	Président d'honneur
Trésorier	Olivier Bruyeron	Groupe Initiatives	Responsable des partenariats et des projets innovants, Gret
Secrétaire général	Jan Robert Suesser	CRID	Administrateur

ADMINISTRATRICES - ADMINISTRATEURS

ORGANISATION	REPRÉSENTÉE PAR	FONCTION DANS L'ORGANISATION
Acting for Life	Bertrand Lebel	Directeur exécutif
Action Santé Mondiale	Bruno Rivalan	Directeur exécutif adjoint
Association des Marocains de France	Souad Chaouih Frikech	Présidente
CCFD-Terre Solidaire	Peggy Pascal	Directrice du plaidoyer
CHD	Thierry Mauricet	Directeur général
CFSI	Anne-Françoise Taisne	Déléguée générale
CLONG-Volontariat	Sébastien Radisson	Coordinateur
Cnajep	Laure Lhermet	Chargée de projet
Engagé-e-s et Déterminé-e-s	Claire De Sousa Reis	Déléguée générale
Forim	Nicolas Laurent	Directeur exécutif
Handicap International – Humanité & Inclusion	Jean-Marc Boivin	Délégué aux relations institutionnelles
Médecins du Monde	Catherine Giboin	Vice-présidente
Oxfam France	Cécile Duflot	Directrice générale
Secours Catholique – Caritas France	Emilie Johann	Responsable du plaidoyer international
SOS Villages d'Enfants	Matthieu De Bénazé	Responsable des programmes internationaux

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES DE COORDINATION SUD

Décembre 2019

Les organisations membres associées indiquées en orange.

ORGANISATIONS ADHÉRENTES DIRECTES

47

Action contre la Faim
 Action Santé Mondiale (GHA)
 Aide et Action
 Aides
 Amref Flying Doctors
 ASAH
 Bolivia Inti - Sud Soleil
 CARE France
 Comité Français pour la Solidarité
 Internationale (CFSI)
 CIDR
 Commerce Équitable France
 Développer Former Informer (Défi)
 Ensemble Contre la Peine de Mort
 (ECPM)
 Engagé·e·s et Déterminé·e·s (E&D)
 Éducasol
 Électriciens sans frontières
 Entraide Médicale Internationale (EMI)
 Équilibres et Populations
 Experts-Solidaires
 Fondation Energies pour le Monde
 Fondation GoodPlanet

Fondation WWF France
 Groupe URD
 Habitat-Cité
 Icosi (ADER-RIED)
 Initiatives et Changement
 Institut Belleville
 IRIS
 L'Appel
 Le Planning Familial
 Medair
 Médecins du Monde
 Observatoire Pharos
 Partage
 Réseau Euromed France (REF)
 samusocialInternational
 Secours Islamique France
 Sidaction
 Solidarité Laïque
 Solidarité Sida
 Terre & Humanisme
 Touiza Solidarité
 Transparency International France
 Union Nationale des Maisons Familiales
 Rurales d'Éducation et d'Orientation
 (Unmfreo)

UrbaMonde

WECF France

4D

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID) 23

ActionAid France - Peuples Solidaires

AGIRabcd

Agter

Aide Odontologique Internationale (AOI)

Communication pour le développement (C4D)

Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire)

Fédération Artisans du Monde

Fondation Abbé Pierre

France Libertés - Fondation Danielle Mitterand

Frères des Hommes

Immigration Développement Démocratie (IDD)

Ingénieurs sans Frontières

Max Havelaar

Organisation pour la prévention de la cécité (OPC)

Oxfam France

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Ritimo

Secours Catholique-Caritas France

Secours Populaire Français

Sherpa

SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires

Terre des hommes France

CLONG-VOLONTARIAT 12

ATD Quart Monde

Coopération et Formation au Développement (Cefode)

Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)

Defap

Envol Vert

Fidesco (Organisation catholique de Coopération Internationale)

France Volontaires

GRAF

Handicap International - Humanité & Inclusion

Ifaid Aquitaine

Service de Coopération au Développement (SCD)

COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD) 44

Agence d'aide à la Coopération Technique et au Développement (Acted)

Acting for Life

Alima

Aide Médicale et Développement (AMD)

Antenna Technologies France

Apiflordev

Apprentis d'Auteuil
 Asmae - Association sœur
 Emmanuelle
 Aviation Sans Frontières
 CartONG
 Chirurgie Solidaire
 Clowns Sans Frontières France
 Convergences
 Ecpat France
 EliseCare
 Entrepreneurs du Monde
 Fert
Fondation Plan International France
 Futur au Présent
 Grandir Dignement
 Guilde Européenne du Raid
 Gynécologie Sans Frontières
 Hamap-Humanitaire
 HumaniTerra International
 Humatem
 Institut Européen de Coopération et
 de Développement (IECD)
 Institut Bioforce
 Ircom
 Kinésithérapeutes du Monde
 La Chaîne de l'Espoir
 La Voûte Nubienne
 Le Partenariat
 Les Amis des Enfants du Monde
 Ordre de Malte France
 Planète Enfants & Développement
 Première Urgence Internationale (PUI)

Résonances Humanitaires
 Santé Sud
 Sipar
 Solidarités International
 SOS Villages d'Enfants
 Triangle Génération Humanitaire
 Un Enfant par la Main
 Vision du Monde

CNAJEP

8

Alliance Nationale des YMCA de France
 Éclaireuses et Éclaireurs de France
 (EEDF)
 Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes
 de France (EEUDF)
 Fédération Française des Maisons
 des Jeunes et de la Culture
 Fédération Léo Lagrange
 Les Ceméa
 Scouts et Guides de France
 Starting Block

FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS (FORIM)

23

Association des Jeunes Guinéens de
 France (AJGF)
 Association des Marocains de France
 (AMF)
 Coordination des Associations
 Guinéennes de France (CAGF)
 Collectif des associations ghanéennes
 de France (Caghef)

Conseil des Béninois de France (CBF)
 Cosim Auvergne Rhône Alpes
 Cosim Bretagne
 Cosim Hauts-de-France
 Cosim Nouvelle-Aquitaine
 Cosim Occitanie-Pyrénées
 Cosim Occitanie Méditerranée
 Cosim Provence-Alpes-Côtes d'Azur
 Comité de Suivi du Symposium des
 Sénégalais de l'Exterieur (CSSSE)
 Femmes et Contributions au
 Développement (Fecodev)
 Haut Conseil des Maliens de France
 (HCMF)
 Migrations & Développement
 Organisation des femmes africaines
 de la diaspora (Ofad)
 Plateforme des associations
 congolaises de France (Pacof)
 Plateforme des associations franco-
 haïtiennes (Pafha)
 Réseau des Associations
 Mauritaniennes en Europe (Rame)
 RéCoSol France Europe Afrique
 Union des associations burkinabè
 de France (UABF)
 Union des femmes comoriennes
 de France (UFCF)

GROUPE INITIATIVES 12

Agrisud International
 Apdra Pisciculture Paysanne
 Agronomes et Vétérinaires sans
 Frontières (AVSF)

Ciedel
 Essor
 Groupe Énergies Renouvelables,
 Environnement et Solidarités (Geres)
 Grdr Migration-Citoyenneté-
 Développement
 Gret - Professionnels du développement
 solidaire
 Initiative Développement
 Inter Aide
 Institut de Recherches et d'Applications
 des Méthodes de Développement (Iram)
 Solthis



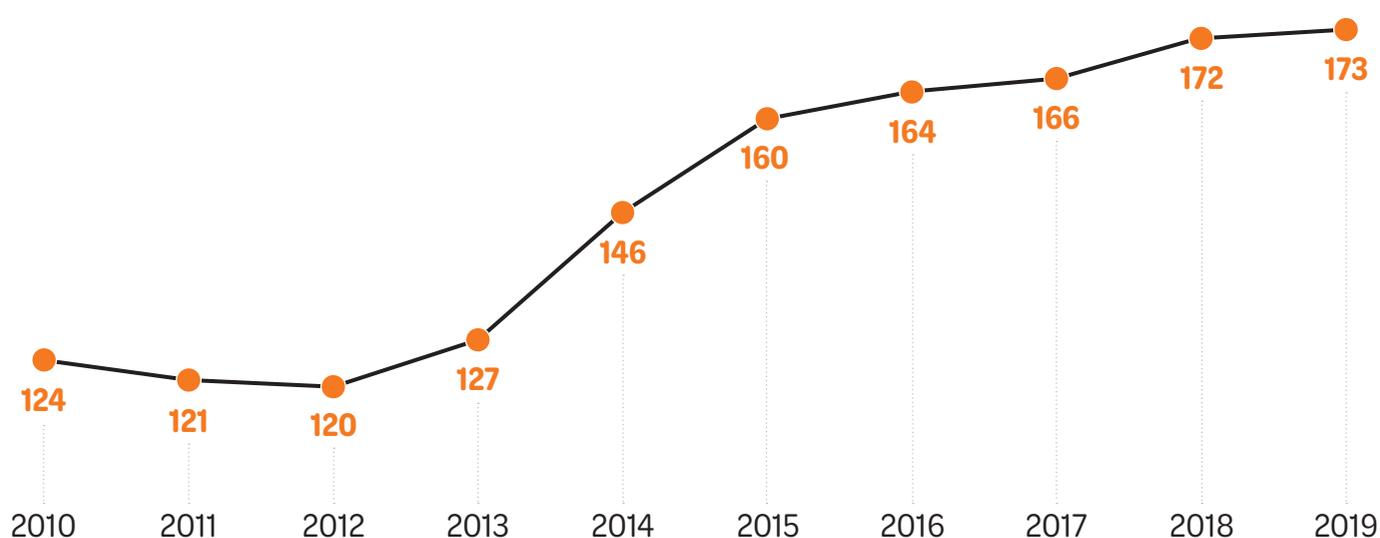
173
MEMBRES

ANNEXE 4

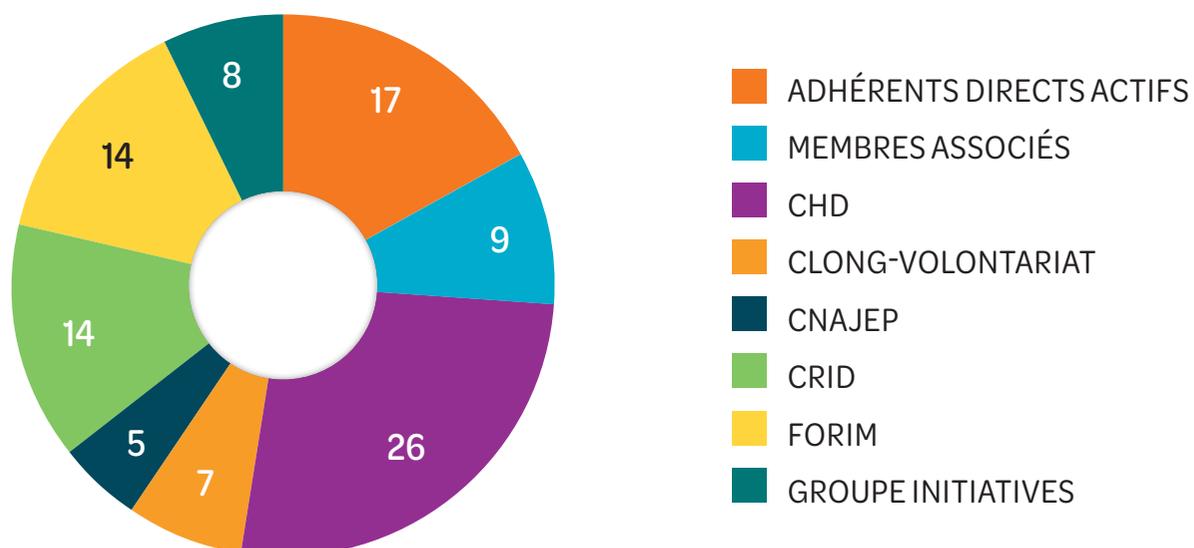
LES MEMBRES DE COORDINATION SUD

EN CHIFFRES

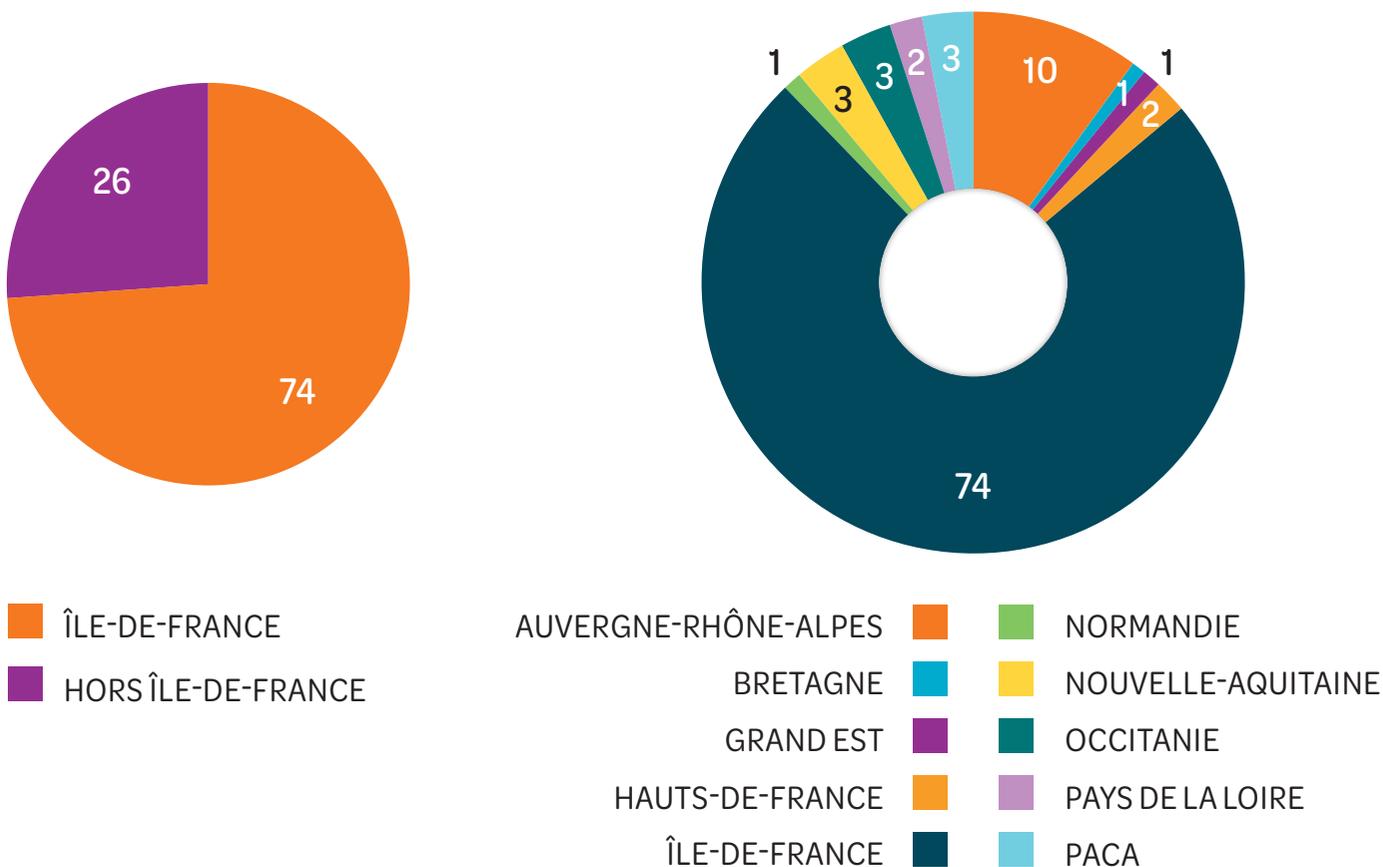
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DE COORDINATION SUD 2003-2018



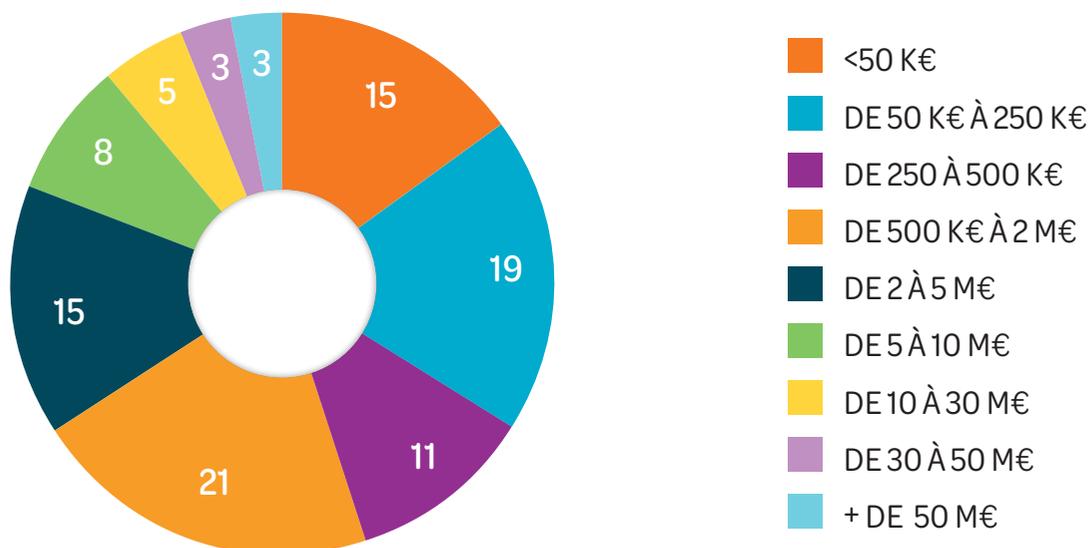
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR CATÉGORIE (EN %)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES PAR RÉGION (EN %)



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR CATÉGORIE BUDGÉTAIRE (EN %)



ANNEXE 5

“UNE ÉTHIQUE PARTAGÉE”

CHARTRE DE COORDINATION SUD ET SES MEMBRES

PRÉAMBULE

Coordination SUD et ses organisations membres partagent une éthique basée sur une vision et des principes communs. Elle constitue le fondement des rapports de confiance entre Coordination SUD et ses membres, et leurs parties prenantes.

VISION DE COORDINATION SUD

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

« Un monde où la participation de tous et de toutes est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés ».

PRINCIPES ÉTHIQUES

GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

Coordination SUD et ses organisations membres veillent à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Elles définissent un projet associatif, une mission, une organisation et un processus décisionnel clairs et cohérents. Elles appliquent les procédures dont elles se sont dotées en respect des valeurs des projets associatifs, en particulier de celui de Coordination SUD, dont elles se revendiquent. Elles veillent à ce que leurs activités y répondent et s'y conforment.

A cet effet, elles informent et forment leurs personnels, leurs volontaires et leurs bénévoles sur les conduites à tenir dans tous leurs champs d'implication.

Coordination SUD et ses membres associent à leurs réflexions et leurs activités les différentes parties prenantes, favorisant ainsi la construction collective.

ENGAGEMENT CITOYEN

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour un cadre national et international favorable à la vie démocratique. Elles favorisent la participation citoyenne, ici et là-bas, et défendent la liberté d'association.

Elles s'assurent que leurs actions contribuent à promouvoir la solidarité internationale et l'engagement individuel et collectif de la société civile.

RESPECT DES PERSONNES

Coordination SUD et ses organisations membres s'engagent à garantir et promouvoir le principe d'humanité en toute circonstance, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (ONU-1948), de ses protocoles et conventions additionnels.

Elles luttent contre toutes les formes de domination et de discrimination, ici et là-bas, en leur sein et à l'extérieur. Elles mettent en place des procédures spécifiques pour prévenir et traiter les

cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes, en particulier les violences sexistes et sexuelles. Ces procédures incluent la transparence sur les cas avérés, des mesures internes de sanction et le signalement à la justice¹.

INDÉPENDANCE

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour l'intérêt général. Dans leur gouvernance et leurs actions, elles veillent à leur indépendance vis-à-vis des partis politiques, des institutions publiques et des intérêts privés, afin d'assurer le respect de leur projet associatif et de leur liberté d'initiative.

FINANCEMENTS

Coordination SUD et ses organisations membres se donnent les moyens d'être vigilantes quant à la provenance et à l'utilisation des fonds dont elles bénéficient. A cet égard, Coordination SUD et ses organisations membres veillent au respect des valeurs de leurs projets associatifs respectifs, en cohérence avec celles partagées collectivement.

PARTENARIAT ÉQUITABLE

Coordination SUD et ses organisations membres s'assurent que leurs actions sont fondées sur des partenariats équitables, respectueux de la souveraineté de toutes les parties, au service d'un projet politique et social pour des sociétés inclusives. Elles agissent selon les principes de la subsidiarité. Les actions sont co-construites. Les besoins locaux doivent être pris en compte et leur inscription effective dans les politiques publiques doit être recherchée.

Ce principe de partenariat vise à une coopération mutuellement bénéfique, qui repose sur une coresponsabilité pour garantir la pertinence et la pérennité des actions entreprises.

¹ Les organisations signataires de la chartre mettront en œuvre tous ces principes selon les éléments d'interprétation établis dans le document présentant les outils de suivi et d'accompagnement.



AMÉLIORATION CONTINUE

Coordination SUD et ses organisations membres cherchent continuellement à avoir un regard critique sur leurs propres pratiques à travers le suivi, l'évaluation et la capitalisation de leurs actions. Elles tirent parti des connaissances accumulées par elles-mêmes, leurs partenaires, leurs pairs ainsi que toute autre partie prenante en vue de favoriser une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques.

Coordination SUD et ses organisations membres partagent leurs connaissances et leurs expériences au sein du collectif qu'elles forment, ainsi qu'avec leurs parties prenantes, participant ainsi de l'enrichissement collectif des savoirs.

TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ

Coordination SUD et ses organisations membres agissent avec transparence dans le partage d'information sur leurs activités. Elles mettent à disposition des parties prenantes des informations détaillées et compréhensibles démontrant qu'elles agissent

de manière responsable et cohérente sur les plans éthique, humain, social, environnemental, économique et financier.

CONCLUSION

Coordination SUD et ses organisations membres sont signataires de la présente charte « Une éthique partagée ». Elles garantissent sa mise en œuvre en leur sein. Elles rendent compte par des mécanismes adaptés du respect et du suivi de cette charte éthique.

Texte adopté le 20 juin 2019 en assemblée générale.

ANNEXE 6

ESPACES COLLECTIFS INTERNES DE COORDINATION SUD

AU 31 DÉCEMBRE 2019

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL PERMANENTS

Objectif : animer les échanges de pratiques, promouvoir les analyses et les expertises et favoriser la concertation et l'élaboration de positions communes.

1 COMMISSION DES ADHÉSIONS

La commission Adhésions est une commission permanente qui a pour objectif principal d'instruire les demandes d'adhésions adressées au collectif et de s'assurer de leur éligibilité (socle commun d'adhésion). Pour les adhésions par voie directe, elle rencontre les organisations candidates avant tout dépôt de dossier et émet un avis pour décision du conseil d'administration.

Pour les adhésions *via* collectif, si l'organisation répond aux critères d'éligibilité, son adhésion est simplement entérinée par le conseil d'administration de Coordination SUD.

La commission peut être mandatée par le conseil d'administration pour travailler sur des questions de vie associative et d'animation du réseau beaucoup plus larges.

RÉFÉRENTE CA	Marie Aarnink (Acting For Life) jusqu'en septembre 2019 puis Sébastien Radisson (CLONG-Volontariat).
SECRÉTARIAT	Myriam Coulibaly (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	Acting For Life, CLONG-Volontariat, Secours Islamique France.

2 COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A regroupe une vingtaine d'organisations et a pour objectif le renforcement du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire des populations des pays du Sud. Les membres de la C2A mènent des actions de plaidoyer afin d'inciter les politiques à accroître leur soutien à l'agriculture familiale et paysanne ainsi qu'à l'agro-écologie. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ coordonner les travaux réalisés ;
- ▶ assurer une concertation entre membres ;
- ▶ porter ses positions et ses travaux auprès des acteurs et actrices sociaux et des décideurs et décideuses politiques au niveau national et international (GISA, CSA de la FAO, Union européenne).

RÉFÉRENTE CA	Peggy Pascal (CCFD-Terre solidaire), précédemment Benoit Faucheux (CCFD-Terre solidaire).
CHEFFE DE FILE	Carline Mainenti (AVSF).
SECRÉTARIAT	Matthieu Moriamez (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	Acting for Life, ActionAid France - Peuples Solidaires, Action contre la Faim, Agter, AVSF, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Commerce Équitable France, Fédération Artisans du Monde, Gret, Ingénieurs sans Frontières, Inter-Réseaux Développement rural, La Voûte Nubienne, Madera, Max Havelaar, Oxfam France, Première Urgence Internationale, Réseau foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique-Caritas France, SOL - Alternatives Agro-écologiques et Solidaires, Unmfreo.
LISTE DES INVITÉS	Coalition Eau.

③ COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La commission APD et financement du développement rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions liées au processus de négociation sur le financement du développement et sur l'aide publique au développement et aux financements innovants du développement.

Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer sur le financement du développement et de coordonner le plaidoyer sur l'aide publique au développement. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ▶ construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer ;
- ▶ promouvoir des propositions concrètes auprès du Parlement, des ministères et des administrations ;
- ▶ contribuer aux réflexions sur les nouveaux enjeux du financement du développement français, européens et internationaux.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (*Concord*, *Reality of Aid*, etc.). Elle recherche des complémentarités et synergies avec les plateformes thématiques existantes (Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, Plateforme Dette et Développement, Forum citoyen pour la RSE).

RÉFÉRENTE CA	Cécile Duflot (Oxfam France).
CHEF DE FILE	Gautier Centlivre (Solidarité Sida).
SECRÉTARIAT	Yann Illiaquer (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	4D, ACTED, Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, Aide et Action, Aides, ATD-Quart Monde France, AVSF, CARE France, CARI, CCFD-Terre Solidaire, Coordination Humanitaire et Développement, Eau vive, Électriciens sans Frontières, Équilibres & Populations, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Groupe Initiatives, Handicap International - Humanité & Inclusion, La Guilde européenne du Raid, La Voûte Nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique - Europe, Secours Catholique-Caritas France, Sidaction, Solidarité Laïque, Solidarité Sida, SOS Villages d'Enfants, Terre des hommes, WWF France.
LISTE DES INVITÉS	Coalition Eau, Coalition Éducation, ONE France.

④ COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT (CCD)

La commission Climat et développement regroupe des membres de Coordination SUD et des partenaires qui travaillent sur le lien entre les enjeux climatiques et environnementaux et le développement. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ produire, valoriser et échanger des savoirs collectifs sur les pratiques « climat et développement », à partir d'exemples concrets de terrain ;
- ▶ sensibiliser les organisations de la société civile françaises aux enjeux climat et développement et renforcer leurs capacités d'action (formations, capitalisation, échange de bonnes pratiques, etc.) ;
- ▶ construire des positions collectives sur les enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement ;
- ▶ mener des activités de plaidoyer et de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux climat et développement.

RÉFÉRENT CA	Thomas Ribémont (Action contre la Faim), précédemment Nicolas Laurent (Forim) jusqu'en septembre 2019.
CHEF DE FILE	Camille André (Geres).
SECRÉTARIAT	Jean-Baptiste Poncelet à partir de juin 2019, précédemment Sami Asali (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	4D, Acting For Life, Agrisud International, ATD-Quart Monde France, AVSF, Bolivia Inti Sud Soleil, CARE France, CARI, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde, Fondation Energies pour le Monde, Fondation GoodPlanet, France Libertés, France Volontaires, Geres, Gevalor, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Gret, Handicap International - Humanité & Inclusion, Initiative Développement, Iram, la Voûte Nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarités International, WWF France.
LISTE DES INVITÉS	Coalition Eau, Croix Rouge Française, RAC-France.

5 COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble des participantes et participants de différentes commissions de travail de Coordination SUD et des organisations membres présentes dans les groupes de travail de Concord. Elle est un espace collectif de suivi de la politique européenne de développement, d'échange d'information et de coordination des activités et de représentation de Coordination SUD auprès de Concord, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Elle assure également le lien avec les pouvoirs publics et politiques français concernés par ces sujets.

RÉFÉRENT CA	Bruno Rivalan (Action Santé Mondiale).
CHEF DE FILE	Benoît Mayaux (Forim), précédemment Katarzyna Lemanska (Action Santé Mondiale).
SECRÉTARIAT	Sophie Duval (Coordination SUD) à partir d'août 2019, précédemment Patricia Spadaro.
LISTE DES MEMBRES	Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, ATD Quart Monde, CARE France, CFSI, Coordination Humanitaire et Développement, Commerce Equitable France, Eau Vive, Éducasol, Forim, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Gret, Habitat-Cité, Max Havelaar France, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International France, Réseau Euromed France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité laïque, SOS Village d'Enfants, Terre des hommes.
LISTE DES INVITÉS	Coalition Eau, Coalition Education, Fondation WWF France, ONE France.

6 COMMISSION FINANCEMENT ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL (COFRI)

La Cofri a pour objectif d'animer et de coordonner l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des organisations de solidarité internationale, principalement concernant l'accès aux financements publics français et le partenariat avec l'AFD.

RÉFÉRENTE CA	Anne-Françoise Taisne (CFSI).
CHEF DE FILE	Frédéric Apollin (AVSF).
SECRÉTARIAT	Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD).

GROUPES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DES RELATIONS AVEC L'AFD

De nombreux groupes de travail permettent de suivre l'ensemble des dossiers concernant les relations avec l'AFD, notamment :

- ▶ Procédures en lien avec le dispositif I-ONG ;
- ▶ Convention de partenariat pluriannuel ;
- ▶ Fisong ;
- ▶ Fonds Minka ;
- ▶ Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ;
- ▶ Méso-projets ;
- ▶ Mesures anti-terrorismes ;
- ▶ Trajectoire des financements ONG.

LISTE DES MEMBRES	ACTED, Acting for Life, Action contre la Faim, Aide et action, Apprentis d'Auteuil, Asmae – association sœur Emmanuelle, ATD Quart Monde, AVSF, CARE France, CARI, CCFD - Terre Solidaire, CFSI, Coordination Humanitaire et Développement, CIDR, Défi, Eau Vive, Éducasol, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Électriciens sans frontières, Entrepreneurs du Monde, Fert, Fondation Energies pour le Monde - Fondem, Fondation WWF, Forim, Frères des Hommes, Geres, Gevalor, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Gret, Groupe Initiatives, Handicap International - Humanité & Inclusion, IECD, Inter Aide, Iram, La Chaîne de l'Espoir, La Guilde, Max Havelaar, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International France, Première Urgence International, Secours Catholique-Caritas France, Secours Populaire Français, Solidarité Laïque, Solidarités International, Solthis, SOS Villages d'Enfants, Terres des Hommes, Un Enfant par la Main, Unmfreo, Vision du Monde.
-------------------	---

GROUPE DE TRAVAIL UE

Ce groupe suit spécifiquement les dispositifs de financement de la direction Devco/EuropeAid en termes de modalités et également en termes d'évolution des montants de financement à destination des organisations de société civile.

LISTE DES MEMBRES	Acted, Action contre la Faim, Apprentis d'Auteuil, Asmae - Association sœur Emmanuelle, ATD Quart Monde, AVSF, CARE France, CARI, CCFD - Terre Solidaire, CFSI, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Eau Vive, Éducasol, Entrepreneurs du Monde, Fondation WWF, Geres, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Groupe Initiatives, La Guilde, Handicap International - Humanité & Inclusion, IECD, La Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Plan International France, Première Urgence International, Secours Catholique - Caritas France, Solidarité Laïque, Solidarités International, Solthis, SOS Villages d'Enfants, Terre des hommes, Vision du Monde.
-------------------	--

7 COMMISSION GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La commission Genre et développement regroupe des organisations soucieuses de la promotion du genre et de l'égalité femmes-hommes dans leurs organisations et leurs projets et de sa prise en compte par les politiques publiques. Cette commission œuvre autour de trois objectifs :

- ▶ faciliter les échanges de pratiques et d'expériences sur l'intégration de l'approche genre dans les projets et dans les pratiques institutionnelles des ONG françaises ;
- ▶ contribuer à une meilleure prise en compte du genre par les ONG françaises de solidarité internationale à travers la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités ;
- ▶ proposer et conduire des actions de plaidoyer pour l'intégration du genre dans les politiques et les programmes de développement de la coopération française et dans les campagnes d'opinion menées par les ONG françaises.

RÉFÉRENTE CA	Claire de Sousa Reis (Engagé-e-s et Déterminé-e-s), précédemment Vincent Pradier (Engagé-e-s & Déterminé-e-s).
CHEF DE FILE	Nicolas Rainaud (Équilibres & Populations).
SECRÉTARIAT	Sophie Duval (Coordination SUD) depuis août 2019, précédemment Patricia Spadaro.
LISTE DES MEMBRES	Action contre la Faim, ActionAid France – Peuples solidaires, Association des Marocains en France, CARE France, CCFD-Terre solidaire, Équilibres & Populations, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Forim, Geres, Gref, Gret, Groupe Initiatives, Handicap International - Humanité & Inclusion, Médecins du Monde, Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora, Planning familial, Plan International France, Réseau Euromed France, Sidaction, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants.
LISTE DES INVITÉS	WECF, Plateforme ELSA.

8 COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble les ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis ou de crises oubliées. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, *via* des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer en lien avec les plateformes européennes et internationales ;
- ▶ développer la réflexion collective concernant l'aide humanitaire, notamment sur l'évolution du système humanitaire mondial dans le cadre des suites données au Sommet humanitaire mondial ;
- ▶ suivre les enjeux et les débats autour de la qualité, de l'efficacité et de la « redevabilité » des actions humanitaires ;
- ▶ échanger sur les crises en cours et définir éventuellement des actions collectives de plaidoyer.

RÉFÉRENT CA	Thierry Mauricet (Première Urgence Internationale), précédemment Catherine Giboin (Médecins du Monde).
CHEF DE FILE	Jean-Pierre Delomier (Handicap & Inclusion), précédemment Pauline Chetcuti (Action contre la Faim).
SECRÉTARIAT	Matthieu Moriamez (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	ACTED, Action contre la Faim, Alima, CARE France, CartONG, Coordination Humanitaire et Développement, Fondation Plan International France, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Groupe URD, Handicap International - Humanité & Inclusion, Institut Bioforce, La Chaîne de l'Espoir, Medair, Médecins du Monde, Oxfam France, Première Urgence Internationale, Secours Catholique - Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, SOS Villages d'Enfants, Triangle Génération Humanitaire.
LISTE DES INVITÉS	Crisis Action, Croix-Rouge française, Médecins Sans Frontières.

9 COMMISSION JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La commission Jeunesse et solidarité internationale a été créée en octobre 2016 suite à un atelier d'échange ayant rassemblé des ONG spécialisées dans les domaines du développement international et de l'humanitaire, d'une part, et des organisations de jeunesse intégrant une dimension internationale, d'autre part. Cette commission a pour objectif de :

- ▶ favoriser les échanges de pratiques et d'outils ;
- ▶ développer et de produire des éléments d'analyse communs ;
- ▶ renforcer le plaidoyer de Coordination SUD sur la dimension jeunesse et solidarité internationale au niveau national et européen ;
- ▶ enfin, créer un espace d'échanges sur les questions d'actualité.

RÉFÉRENTE CA	Laure Lhermet (Cnajep).
CHEF DE FILE	Guilhem Arnal (Solidarité Laïque).
SECRÉTARIAT	Matthieu Moriamez (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	Action contre la Faim, Aide et Action, Alliance Nationale des YMCA de France, Apprentis d'Auteuil, ATD Quart Monde, CCFD - Terre Solidaire, CLONG-Volontariat, Cnajep, Éclaireuses Éclaireurs de France, Ensemble Contre la Peine de Mort, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Équilibres et Populations, Fédération Léo Lagrange, Fédération nationale des associations représentatives des étudiants en sciences sociales, Forim, France Volontaires, Geres, GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, Gret - Professionnels du développement solidaire, Groupe Initiatives, Ingénieurs sans Frontières, Iram, La Chaîne de l'Espoir, La Guilde, Les Ceméa, Migrations et Développement, Plan International France, Réseau Euromed France, Service de Coopération au Développement, Scouts et Guides de France, Secours Catholique - Caritas France, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants, Terre des hommes, Unmfreo.

10 COMMISSION MIGRATIONS

La commission Migrations de Coordination SUD a été créée en janvier 2017 et regroupe des organisations membres de Coordination SUD travaillant sur les migrations. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ favoriser une compréhension commune des enjeux migratoires au sein de Coordination SUD ;
 - ▶ consolider la place des organisations françaises dans le réseau de la société civile européenne sur les questions migratoires ;
 - ▶ suivre et influencer la politique française en matière migratoire – à travers des alliances avec des organisations de la société civile actives au niveau national – et la position française dans les négociations européennes et internationales ;
 - ▶ suivre et influencer la politique européenne en matière migratoire ainsi que la gouvernance mondiale des migrations ;
- favoriser un dialogue et une compréhension commune des enjeux migratoires avec les sociétés du Sud.

RÉFÉRENTE CA	Souad Chaouih (Association des Marocains en France).
CHEF DE FILE	Olivier Le Masson (Grdr Migration-Citoyenneté-Développement).
SECRÉTARIAT	Sophie Duval depuis août 2019, précédemment Patricia Spadaro (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	Action contre la Faim, Aide et Action, Associations des Marocains en France, ATD-Quart Monde, CartONG, CRID, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Forim, France Volontaires, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Handicap International, Médecins du Monde, Migrations & Développement, Oxfam France, Réseau Euromed France, samu-socialInternational, Secours Catholique - Caritas France, Secours Islamique France, Solidarité Laïque.

11 COMMISSION OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

À l'occasion de l'assemblée plénière de Coordination SUD du 1^{er} avril 2016, les ONG membres ont clairement fait ressortir le suivi et la mise en œuvre des ODD comme priorités stratégiques de plaidoyer pour les années 2017-2022. La commission ODD a été créée en 2016, fusionnée avec la commission Cohérence des politiques pour le développement (CPD) en 2017. En 2019, son mode de fonctionnement a privilégié une approche par cercle concentrique associant un pool d'ONG membres particulièrement actives sur ce sujet à la définition de son programme de travail et de son activité. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ rendre visible et pérenniser la place de la société civile française dans la mesure et le contrôle de la prise en compte des ODD dans la politique de développement durable et de solidarité internationale de la France ;
- ▶ veiller à l'intégration des ODD et de l'impératif de cohérence des politiques qu'ils impliquent dans les stratégies, approches et politiques publiques françaises relatives à la solidarité internationale et au développement durable, qu'elles soient sectorielles ou transversales ;
- ▶ permettre aux membres et partenaires de Coordination SUD de partager des analyses et leur expertise sur les évolutions en cours en matière de suivi, de prise en compte et de mise en œuvre des ODD afin de proposer des recommandations et de traduire l'universalité des ODD dans les cadres stratégiques et dans les actions ;
- ▶ élaborer les positions de Coordination SUD sur le suivi et la mise en œuvre des ODD, la cohérence des politiques pour le développement et leur prise en compte dans la politique de développement et de solidarité internationale française.

RÉFÉRENTE CA Émilie Johann (Secours Catholique-Caritas France), Jan Robert Suesser (CRID) en remplacement d'Emilie Johann durant son absence.

SECRÉTARIAT Jean-Baptiste Poncelet à partir de juin 2019, précédemment Sami Asali (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES Pool ODD : 4D, France Volontaires, WECF, ATD Quart Monde, Coalition Eau, Geres
Commission ODD : 4D, ACTED, ATD-Quart Monde France, CARE France, CFSI, CIDR, CLONG-Volontariat, Consultants Sans Frontières, Coordination Humanitaire et Développement, Cosim Occitanie-Pyrénées, CRID, Éclaireuses et Éclaireurs de France, France Volontaires, Geres, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, Gret, Institut Belleville, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Sidaction, Solidarité Laïque, Solthis, Un Enfant par la Main, SOS Villages d'Enfants, WWF France.

LISTE DES INVITÉS Coalition Eau, Coalition Éducation.

12 COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe une trentaine d'ONG intervenant sur les enjeux de santé mondiale, qu'elles soient spécialisées ou plus généralistes. Ses objectifs généraux sont les suivants :

- ▶ favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres de la commission ;
- ▶ construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.

Trois groupes de travail spécifiques sont actifs : santé sexuelle et reproductive, renforcement des systèmes de santé, santé numérique (e-santé).

RÉFÉRENTE CA Catherine Giboin (Médecins du Monde), précédemment Thomas Ribémont (Action contre la Faim).

CHEF DE FILE Louis Pizarro (Solthis).

SECRÉTARIAT Yann Illiaquer (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES Action contre la Faim, Aide Médicale et Développement, Aides, Action Santé Mondiale, Amref, CARE France, CIDR, Conseil des Béninois de France, Entraide Médicale Internationale, Équilibres & Populations, Gret, Humatem, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, Kinésithérapeutes du Monde, La Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Ordre de Malte France, Oxfam France, Plan International France, Première Urgence Internationale, ReMeD, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Santé Sud, Sidaction, Solidarité Sida, Solthis.

LISTE DES INVITÉS ONE France, Plateforme ELSA.

13 GROUPE DE TRAVAIL QUALITÉ, TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

Le groupe Qualité, transparence et efficacité a pour objectif d'offrir aux membres de Coordination SUD un espace de discussion collectif afin de :

- ▶ favoriser le partage et l'échange d'expériences dans les domaines de la qualité ;
- ▶ favoriser la diffusion d'information et la vulgarisation sur les pratiques et les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale ;
- ▶ mobiliser le collectif sur la thématique de la transparence des ONG de solidarité internationale et valoriser les outils et initiatives prises au niveau de Coordination SUD et au-delà ;
- ▶ suivre, participer et relayer les débats sur l'efficacité de la contribution des ONG au développement.

RÉFÉRENTE CA	Anouchka Finker (La Chaîne de l'Espoir).
SECRÉTARIAT	Leslie Sobaga (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	ACTED, Action contre la Faim, Asmae - Association sœur Emmanuelle, ATD-Quart Monde France, CFSI, Engagé.e.s et Déterminé.e.s, Fert, Forim, France Volontaires, Geres, Groupe Initiatives, Handicap International - Humanité & Inclusion, Initiative Développement, Inter Aide, L'Appel, la Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Secours Catholique - Caritas France, Solidarités International, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants France.
LISTE DES INVITÉS	F3E.

14 COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES MADAC

La communauté de pratiques Madac (Modèle d'auto-diagnostic et d'amélioration continue) est ouverte aux personnes membres d'ONG impliquées dans une démarche Madac, au stade de la réflexion ou de la mise en œuvre. Les objectifs visés sont les suivants :

- ▶ échanger entre ONG utilisatrices ou potentiellement utilisatrices sur leurs pratiques et questionnements dans la mise en œuvre d'une démarche Madac ;
- ▶ apporter collectivement des éléments de réponse aux questions que se posent les ONG (potentiellement) utilisatrices dans la mise en œuvre d'une démarche Madac ;
- ▶ identifier des sujets d'échanges liés à la mise en œuvre d'une démarche Madac, à traiter ou approfondir dans cette communauté de pratiques.

SECRÉTARIAT	Leslie Sobaga (Coordination SUD), Lilian Pioch (F3E).
LISTE DES MEMBRES	Afdi, Batik International, Chaîne de l'Espoir, Commerce Équitable France, Essentiel International, Engagé.e.s et Déterminé.e.s, FERT, Gescod, Médecins du monde, Réseau Éducation et Solidarité (<i>Education and Solidarity Network</i>), Secours Catholique Caritas France, Solidarité Laïque, Unmfreo.

15 COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DE L'ONGLAB

L'ONGLAB est la fonction de Coordination SUD dédiée au décryptage des évolutions en cours dans le secteur de la solidarité internationale. Elle vise à accompagner les ONG dans leurs mutations et plus largement l'ensemble des acteurs et actrices de la solidarité internationale via la production d'analyses. Pour cela, l'ONGLAB mène des études d'intérêt général, organise des ateliers ou débats favorisant le croisement des regards et produit des notes de décryptage publiées dans la collection des *Notes de SUD*. Un comité d'orientation stratégique composé de membres de Coordination SUD ainsi que d'expertes et d'experts externes lui permet d'identifier les grands enjeux prioritaires à approfondir et les problématiques soulevées, et ce, dans le respect du principe de subsidiarité.

Le Comité d'orientation stratégique a pour fonction de :

- ▶ faire émerger les enjeux et sujets d'avenir ;
- ▶ prioriser les sujets à approfondir ;
- ▶ problématiser les sujets retenus et en préciser le périmètre ;
- ▶ définir les formats d'analyse ;
- ▶ apporter un éclairage critique aux productions réalisées.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé à la fois auprès du CA et des membres de Coordination SUD via sa lettre interne, le comité d'orientation stratégique se compose comme suit :

MEMBRES	ORGANISATION	MEMBRES	ORGANISATION
Jean-Marc Boivin	Handicap International – Humanité & Inclusion, délégué aux relations institutionnelles	Sébastien Radisson	CLONG-Volontariat, coordinateur
Hélène Bonvalot	Asmae, directrice des programmes	Thomas Ribémont	Action contre la Faim, président, vice-président de Coordination SUD
Anne Le Naelou	Iedes, maîtresse de conférences Université Paris 1	Philippe Ryfman	Chercheur
Benoît-Xavier Loridon	Secours Catholique - Caritas France, directeur de la direction de l'Action et plaidoyer internationaux		

LES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objectif : mener des analyses et formuler des recommandations à l'intention du Conseil d'administration pour l'aider dans sa prise de décision sur des sujets liés la gouvernance de Coordination SUD ou à des orientations stratégiques majeures.

Ces groupes de travail requièrent une participation de membres du CA ou de personnes appartenant à des organisations et collectifs membres du CA.

① GROUPE STRATÉGIE D'ADHÉSION

Le travail initié fin 2018 s'est poursuivi cette année.

Pour rappel, Coordination SUD souhaite se doter d'une stratégie d'adhésion qui assurera un pilotage politique et stratégique de l'attractivité du collectif. La redéfinition d'une nouvelle procédure d'adhésion assurera une instruction des candidatures en lien avec les valeurs, les missions et les principes éthiques réaffirmés du collectif, et ce dans la recherche d'une transparence accrue.

Le groupe composé de membres du conseil d'administration est mandaté pour travailler sur ce chantier et faire des propositions au CA.

RÉFÉRENT CA Sébastien Radisson (CLONG-Volontariat), précédemment Marie Aarninck (Acting for Life) jusqu'à septembre 2019.

SECRÉTARIAT Myriam Coulibaly (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES Acting For Life, CLONG-Volontariat, CRID, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Secours Islamique France, Reynald Blion (directeur exécutif de Coordination SUD).

② COPIL G7

La constitution d'un comité de pilotage G7 a été décidée en janvier 2018 pour suivre le processus G7 sous présidence française.

Il a eu pour tâche de

- ▶ définir les sujets à traiter, élaborer des priorités stratégiques, faciliter l'élaboration et la diffusion de documents de position commune ;
- ▶ organiser les rencontres politiques en s'appuyant sur les différentes commissions de Coordination SUD ;
- ▶ élaborer une stratégie de communication en interaction avec les autres espaces et initiatives sur le sujet ;
- ▶ valoriser et faire écho aux initiatives portées, notamment, par les membres de Coordination SUD ;
- ▶ faire le lien avec les plateformes internationales investies (Forus, G7 *Global Taskforce*, C20).

RÉFÉRENT CA Bruno Rivalan (Action Santé Mondiale).

SECRÉTARIAT Matthieu Moriamez (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, ATD Quart Monde, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, CRID, Geres, Fondation Plan International France, Oxfam France, Solidarité Sida, WWF.

LISTE DES INVITÉS Unicef, Greenpeace.

③ GROUPE LOP-DSI

Décidée lors du conseil d'administration du 18 mai 2018, la création du groupe de travail LOP-DSI répondait au besoin de mettre en place un espace d'échanges et de suivi sur la révision de la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Ce groupe de travail assure le lien avec les commissions, les membres et les partenaires de Coordination SUD. Il participe aux consultations organisées par le MEAE en amont de la préparation du projet de loi et prépare les productions de Coordination SUD sur le sujet.

RÉFÉRENTE CA	Cécile Dufлот (Oxfam France).
SECRÉTARIAT	Yann Illiaquer (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	4D, Action Santé Mondiale, Action contre la Faim, AVSF, CCFD-Terre Solidaire, Coordination Humanitaire et Développement, CLONG-Volontariat, Forim, Geres, Groupe Initiatives, La Chaîne de l'Espoir, Oxfam France, Plan International France, Solidarités International, Solidarité Sida.
LISTE DES INVITÉS	Coalition Éducation, Coalition Eau, ONE France.

④ GROUPE TRAVAIL RÉVISION CHARTE ÉTHIQUE DE COORDINATION SUD

Suite aux révélations faites par les médias au sujet d'abus sexuels commis par des employés d'ONG, Coordination SUD, sur décision de son CA, a mandaté un groupe de travail *ad hoc* pour refondre l'intégralité de sa charte éthique.

Ce groupe de travail a eu pour objectif de proposer et accompagner le processus de révision de la charte éthique de Coordination SUD et de ses organisations membres « Une éthique partagée », adoptée à l'assemblée générale de Coordination SUD de juin 2019. Une réflexion est également ouverte sur les modalités d'accompagnement des membres en vue de garantir le bon respect de la charte, en lien avec la stratégie d'adhésion de Coordination SUD.

Avec l'adoption de la nouvelle charte éthique, le groupe de travail est arrivé au bout de son mandat, et considéré comme arrêté. La poursuite des activités liées à la charte éthique est désormais intégrée dans la vie associative de Coordination SUD.

RÉFÉRENT CA	Vincent Pradier (Engagé-e-s et Déterminé-e-s).
SECRÉTARIAT	Leslie Sobaga (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	Acting for Life, CLONG-Volontariat, Cnajep, Électriciens Sans Frontières, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Experts Solidaires, Forim, Groupe Initiatives, Myriam Coulibaly (Coordination SUD).

⑤ STRATÉGIE TERRITORIALE

La planification stratégique 2017-2022 prévoit que Coordination SUD développe ses liens avec les territoires en France, en relation notamment avec le CRID, les collectifs associatifs régionaux de solidarité internationale, les Mouvements associatifs régionaux et tous les autres actrices et acteurs pertinents pour valoriser la solidarité internationale et l'action des ONG.

Un comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en place de cette stratégie territoriale a été constitué. Il s'agit d'améliorer la prise en compte par Coordination SUD des acteurs et actrices en région et de renforcer leurs capacités, autour de quatre objectifs :

- ▶ politique : développer la reconnaissance des acteurs et actrices de solidarité internationale et créer des espaces d'échanges pour converger en régions ;
- ▶ financement : faire converger les informations et faciliter l'accès aux fonds nationaux et européens pour les acteurs et actrices locaux ;
- ▶ structuration : renforcer la circulation de l'information et la connaissance des actions existantes ;
- ▶ administratif : valoriser les compétences et les connaissances des acteurs et actrices en territoire en la matière.

RÉFÉRENT CA	Nicolas Laurent (Forim), précédemment Benoit Fauchoux (CCFD-Terre solidaire).
CHEF DE FILE	Sébastien Bailleul (CRID).
SECRÉTARIAT	Matthieu Moriamez (Coordination SUD).
LISTE DES MEMBRES	CCFD-Terre Solidaire, Coordination Humanitaire et Développement, CLONG-Volontariat, CRID, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Forim, Grdr Migration-Citoyenneté-Développement.

LES CLUBS MÉTIERS

Objectif : promouvoir les échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers. En 2018, quatre clubs métiers sont opérationnels : Ressources humaines, Communication, Gestion financière et Cofinancements.

1 CLUB MÉTIER COFINANCEMENTS

Le club métier Cofinancements aborde les questions pratiques liées à l'accès et à la gestion des cofinancements des bailleurs (nationaux, européens et internationaux). Il vise ainsi à renforcer les capacités des membres *via* : la définition de bonnes pratiques liées au suivi des projets et à leur *reporting*, le partage d'outils et systèmes, la définition de démarches, de procédures, de méthodologies pouvant répondre concrètement aux problèmes rencontrés par les membres des groupes.

SECRÉTARIAT

Agathe Lo Presti (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES

Action contre la Faim, ActionAid France - Peuples solidaires, Aide et Action, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, Eau Vive, Ensemble Contre la Peine de Mort, Engagé-e-s et Déterminé-e-s, Handicap International - Humanité & Inclusion, Inter Aide, Médecins du Monde, Migrations et Développement, Médecins du Monde, Plan International France, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarité Laïque, Solidarités International.

2 CLUB MÉTIER COMMUNICATION

Le club métier Communication réunit 246 personnes chargées de communication des associations membres. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'un groupe d'échange dédié sur Maia.

SECRÉTARIAT

Bénédicte Bimoko et Olivier Jablonski (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES

Personnes chargées et responsables de communication des associations membres.

3 CLUB MÉTIER GESTION FINANCIÈRE

Le club métier Gestion financière réunit des personnes responsables des services administratifs et financiers souhaitant échanger sur leurs pratiques. Des sous-groupes de travail permettent d'approfondir des sujets spécifiques (exemples : recherche d'outils de système d'information et de gestion financière, accompagnement des partenaires sur le terrain). D'autres thématiques sont également abordées en réunion plénière en lien avec la gestion financière et comptable : transferts financiers, RGPD, gestion des coûts partagés dans le cadre des contrats UE.

SECRÉTARIAT

Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES

ACTED, Acting for Life, ActionAid France - Peuples Solidaires, Action contre la Faim, Aide et Action, Alima, Asmae - Association Sœur Emmanuelle, AVSF, CARE France, CARI, CartONG, CCFD-Terre Solidaire, CIDR, Clowns Sans Frontières France, Commerce Equitable France, CRID, DCC, ECPM, Engagé-e-s et déterminé-e-s, Éducasol, Élevages Sans Frontières, Entraide Médicale Internationale, Équilibres et Populations, Fondem, Fondation Plan International France, Frères des Hommes, Geres, GRDR, GREF, Gret, Handicap International - Humanité & Inclusion, IECD, Initiative Développement, Iram, la Chaîne de l'Espoir, Le Partenariat, Medair, Médecins du Monde, Migrations et Développement, OPC, Ordre de Malte France, Oxfam France, Partage, Planète Enfants et Développement, Prisonniers Sans Frontières, Première Urgence Internationale, samusocialInternational, Secours Populaire Français, Sherpa, Solidarité laïque, Solidarités International, Solthis, SOS Villages d'Enfants, Transparency International France, Triangle Génération Humanitaire.

LISTE DES INVITÉS

Croix-Rouge Française, Forus, Groupe URD.

4 CLUB MÉTIER RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines rassemble des personnes chargées ou responsables RH ainsi que des directrices et directeurs d'ONG. Il a pour objectif de faciliter l'échange d'information et de pratiques, d'harmoniser les compétences, de favoriser la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG. Ce club métier est organisé en deux sous-groupes : le groupe RH 1 rassemblant les ONG dont les effectifs siège sont inférieurs à 50 ETP et le groupe RH 2 rassemblant quant à lui les ONG dont les effectifs siège sont supérieurs ou égaux à 50 ETP. Des ateliers d'information communs sont par ailleurs organisés à la demande en fonction des besoins.

SECRÉTARIAT

Agathe Lo Presti, précédemment Emmeline Guerin (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES

Groupe 1 : Action contre la Faim, Action Aid, Acting for Life, Aide et Action, Alima, Asmae - Association Sœur Emmanuelle, ATD Quart monde, AVSF, Bibliothèque Sans Frontières, CARE France, CARI, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CRID, DCC, Ensemble Contre la Peine de Mort, Entrepreneurs du Monde, Équilibres et Populations, Fondem, Geres, GRDR, Migration-Citoyenneté-Développement, Groupe Initiatives, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, IRAM, La Chaîne de l'Espoir, Oxfam France, Partage, Plan International France, Planète Enfants et Développement, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Laïque, Solthis, Terre des Hommes.
Groupe 2 : Action contre la Faim, Alima, Asmae - Association Sœur Emmanuelle, Bioforce, Gret, Handicap International - Humanité & Inclusion, Médecins du Monde, Ordre de Malte, Première Urgence Internationale, Secours Catholique France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire.

LISTE DES INVITÉS

Croix-Rouge Française, Médecins Sans Frontières.

FONDS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL (FRIO)

Objectif : appuyer les ONG françaises dans leur démarche de professionnalisation *via* le cofinancement de prestations externes nécessaires à la démarche de renforcement engagée. Accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles des ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions cofinancées.

COMITÉ DE DÉCISION

Le comité de décision assure les fonctions d'examen et de sélection des actions de renforcement proposées par les ONG ainsi que du choix des thèmes de capitalisation pour le bénéfice du collectif. Il donne les autorisations d'engagements du fonds sur les dossiers retenus. Il examine les activités régulières du fonds. Les membres du comité de décision sont nommés par le conseil d'administration de Coordination SUD, ce dernier valide également les orientations stratégiques du fonds.

SECRETARIAT

Leslie Sobaga, Catherine Tudal (Coordination SUD).

LISTE DES MEMBRES

Charles-Emmanuel Ballanger (Aide et Action), Clotilde Bato (SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires), Jean-Marc Civière (Projets Plus Actions), Gaëlle Gandema (Initiative Développement), Laurence Janin (Centre Primo Levi), Marina Ogier (CARE France).

MEMBRE OBSERVATEUR AFD

Marie-Violaine Biancarelli (chargée de mission – DPA/OSC).

ANNEXE 7

UNE COMMUNICATION MODERNISÉE

Une nouvelle identité visuelle, un site Internet flambant neuf, de nouvelles publications grâce à l'ONGLAB, la communication de Coordination SUD est en phase avec le temps présent.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE, DES SUPPORTS MODERNISÉS

Coordination SUD a adapté ses publications, ses supports et outils de communication aux normes et couleurs de sa nouvelle charte graphique. Le site Internet a été habillé aux nouvelles couleurs de Coordination SUD dès l'assemblée générale et un tout nouveau site a vu le jour fin décembre. Points saillants : la page d'accueil et celle des publications ont été largement réorganisées pour profiter de la richesse des contenus publiés dont ceux des membres. Une nouvelle version mobile a été déployée, entraînant une hausse de fréquentation par ce canal. Enfin, les lettres d'information de Coordination SUD (*Point Info*, *Communication SUD* et le *Bulletin des actualités des financements et des ressources*) ont été rafraîchies, des changements plébiscités par les abonné-e-s comme l'attestent leurs très bons taux de lecture.

OUTILS COLLABORATIFS : LA MAIATURITÉ

Pour sa deuxième année d'existence, la plateforme Maia comptait plus de 800 utilisateurs et utilisatrices. Au fil du temps, Maia est devenu un outil désormais bien identifié et approprié par les membres pour un usage en relation avec les espaces de travail de Coordination SUD, mais aussi en tant qu'échange entre pairs.

2019 : ANNÉE POLITIQUE, LA SOCIÉTÉ CIVILE AU DÉFI

Dans le cadre de la préparation du C7 et en amont de la tenue du G7 de Biarritz, Coordination SUD a multiplié les temps de communication média. De même, plusieurs tribunes ont été publiées dans la presse dans le cadre de notre plaidoyer pour une loi « développement solidaire » ou LOP-DSI ou encore sur les ODD. Autre temps majeur de communication, celui en soutien au plaidoyer lors des élections européennes : ont été publiées les réponses des candidat-e-s à notre questionnaire et l'analyse des programmes, le tout clôturé par la tenue d'un grand débat à la Maison de l'Europe.

PENSER ET DÉCRYPTER LES ÉVOLUTIONS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

23 publications ont été éditées sur la période (cf. annexe des publications p. 82). On note, en particulier, la montée en puissance des publications de l'ONGLAB avec notamment la réalisation d'une étude et de sa synthèse sur la localisation de l'aide, une note de décryptage sur l'ancrage France ou encore celle consacrée à la biodiversité et au climat. Par ailleurs, la parution des *Nouvelles de SUD*, journal trimestriel de Coordination SUD a été mise à l'arrêt après la parution des numéros de printemps et d'été ; le temps de réfléchir dans la continuité de l'étude de lectorat menée en 2018 à un nouveau modèle pour mieux coller à la fois aux nouveaux usages de notre lectorat et aux nouveaux débats qui animent le secteur de la solidarité internationale.

ANNEXE 8

LISTE DES RENDEZ-VOUS EXTÉRIEURS 2019

DIALOGUE POLITIQUE ET GÉNÉRAL

- ▶ **11 janvier** : Cyrille Pierre, directeur du Développement durable, MEAE.
- ▶ **16 janvier** : Cyril Rousseau, sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du développement, DG Trésor.
- ▶ **18 janvier** : Jérémie Robert, conseiller Afrique et développement auprès du Cabinet, MEAE.
- ▶ **31 janvier** : Aurélien Lechevallier, conseiller diplomatique adjoint, présidence de la République.
- ▶ **13 février** : audition par le groupe d'étude « Coopération au développement », Assemblée nationale.
- ▶ **13 mars** : audition par la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat.
- ▶ **25 mars** : colloque portant sur la coopération décentralisée organisé par le groupe d'étude « Coopération au développement », Assemblée nationale.
- ▶ **17 avril** : Emmanuel Lenain, conseiller diplomatique, Matignon et Jennifer Moreau, conseillère technique Développement, présidence de la République et Matignon.
- ▶ **17 avril** : Juliette Oury, conseillère Affaires européennes et internationales, cabinet du ministre de l'Économie et des Finances.
- ▶ **17 juillet** : audition par le groupe socialiste et républicain, Sénat.
- ▶ **10 octobre** : Cyril Rousseau, sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du développement, DG Trésor.
- ▶ **13 décembre** : Jérémie Robert, conseiller Afrique et développement, Cabinet, MEAE.

CNDSI

- ▶ **22 mars** : réunion plénière extraordinaire du CNDSI.

G7

- ▶ **5 février** : rencontre avec les sherpas des pays du G7.
- ▶ **27 mars** : réunion avec le MEAE dans le cadre de la réunion ministérielle « affaires étrangères ».
- ▶ **16 avril** : réunion avec le MTES dans le cadre de la réunion ministérielle « climat et biodiversité ».
- ▶ **5-6 mai** : participation à la réunion ministérielle « climat et biodiversité ».
- ▶ **9-10 mai** : participation au sommet du W7.
- ▶ **16-17 mai** : participation à la réunion ministérielle « santé ».
- ▶ **5 juin** : rencontre présidence la République / comité AlterG7.
- ▶ **6 juin** : participation au sommet du L7.
- ▶ **12 juin** : Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- ▶ **2 juillet** : dialogue citoyen avec Emmanuel Macron, président de la République.
- ▶ **1^{er} et 3 juillet** : sommet du C7.
- ▶ **24-26 août** : participation au sommet du G7 et réunions avec la cellule diplomatique de la présidence française.
- ▶ **17 décembre** (reportée au **22/01/20**) : présentation du rapport de redevabilité G7 par le MEAE.

APD ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

- ▶ **16 juillet** : Cyril Rousseau, sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du Développement, DG Trésor.
- ▶ **7 octobre** : le député Gabriel Serville (PCF).
- ▶ **8 octobre** : le député Hubert Julien-Laferrière (LREM).
- ▶ **9 octobre** : la députée Bérengère Poletti (LR).
- ▶ **16 octobre** : audition par le groupe Libertés et territoires, Assemblée nationale.
- ▶ **16 octobre** : la députée Bénédicte Pételle (LREM).
- ▶ **21 octobre** : la députée Florence Provendier (LREM).
- ▶ **29 octobre** : le sénateur Jean-Pierre Vial (LR).

HUMANITAIRE

- ▶ **11 janvier** : Éric Chevalier, directeur du CDCS, MEAE.
- ▶ **12** : réunion avec le CDCS et le MEAE sur le Cohafa, UE.
- ▶ **14 mars** : Fabien Gouttefarde, député, président du groupe d'études - « Action humanitaire ».
- ▶ Cinq réunions du GCH, MEAE : les **27 février**, **7 mai**, **15 juillet**, **23 septembre** et **22 novembre**.
- ▶ Deux réunions comité de pilotage de la CNH : les **22 novembre** et **16 décembre**.

EUROPE

- ▶ **5 février** : Amandine Toussaint, chargée de mission, DGM-CIV, MEAE.
- ▶ **6 février** : Sandra Regol et Émilie Geoffroy, équipe de campagne d'Europe Écologie Les Verts pour les élections européennes.
- ▶ **11 février** : Lydia Samarbakhsh et Cécile Dumas, équipe de campagne du Parti Communiste Français pour les élections européennes.
- ▶ **14 février** : Jean-Marc Germain et Sébastien Grivourt, équipe de campagne du Parti Socialiste pour les élections européennes.
- ▶ **13 mars** : Clément Beaune, conseiller Europe et G20 et Alice Rufo, conseillère diplomatique adjointe, cabinet de la présidence de la République.
- ▶ **18 mars** : Alice Bustin et Albert Klein, équipe de campagne de Génération-s pour les élections européennes.
- ▶ **4 avril** : Renaud Delpech et Pierre Pellissier, équipe de campagne La République en marche pour les élections européennes.
- ▶ **16 avril** : Manon Aubry, tête de liste La France Insoumise pour les élections européennes.
- ▶ **14 mai** : grand oral des candidates et candidats aux élections européennes organisé en collaboration avec le Mouvement associatif, en présence de Guillaume Balas (Printemps européen/Génération-s), Manuel Bompard (La France insoumise), Pascal Canfin (Renaissance), Pierre Larrouturou (Envie d'Europe), Alain Lipietz (Europe Écologie Les Verts), Dominique Mariette (Lutte Ouvrière), Alexis Villepelet (Debout la France), Francis Wurtz (Parti Communiste Français).
- ▶ **29 mai** : Carine Nsoudou, cheffe du pôle politiques européennes, DGM ; Ophélie Tardieu, rédactrice gouvernance démocratique et migrations, DGM ; Delphine Auzanneau, rédactrice, DGM ; Thibaut le Gonidec de Kerhalic, direction de l'Union européenne, MEAE.
- ▶ **12 et 13 juin** : Assemblée générale de Concord.
- ▶ **30 septembre** : Catherine Chabaud, députée européenne, *Renew Europe*.
- ▶ **15 octobre** : Marie-Claude Mailleux, assistante parlementaire de la députée européenne Chrysoula Zacharapoulou, *Renew Europe*.
- ▶ **16 octobre** : Marianne Barkan-Cowdy, conseillère développement et affaires humanitaires, représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.
- ▶ **29 novembre** : Aymeric Chuzeville, sous-directeur du développement, DGM ; Luc Chevaillier, chef de pôle politique européenne de développement, DGM ; Ophélie Tardieu, rédactrice gouvernance démocratique et migrations, DGM ; Camille Bing, rédactrice politique européenne de développement ; Thibault Le Godinec de Kerhalic, direction de l'Union européenne, MEAE.

GENRE

- ▶ Deux rencontres de la Plateforme Genre & Développement, espace de concertation sur les politiques de genre entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile française : les **31 janvier** et **11 septembre**.
- ▶ Trois réunions d'information et d'échanges organisées par ONU Femmes France sur le Forum Génération Égalité : les **17 septembre**, **23 octobre** et **4 décembre**.
- ▶ **8 mars** : remise du prix Simone Veil de la présidence de la République française pour l'égalité femmes-hommes et événement au Quai d'Orsay.
- ▶ **9 mai** : sommet W7 dans la cadre de la présidence française du G7, à la maison de l'Unesco.

MIGRATIONS

- ▶ Deux rencontres du Cadre national de suivi du plan d'action « Migrations internationales et développement » piloté par l'AFD, réunissant entre autres des représentants et représentantes du MEAE, du ministère de l'Intérieur, d'Expertise France et de l'OFII, les **22 janvier** et **12 septembre**.
- ▶ **8 avril** : rencontre avec la DPA-OSC au sujet de la crise migratoire vénézuélienne et les réponses opérationnelles de l'AFD.
- ▶ **17 décembre** : réunion du groupe de travail « discours responsable et informé » du Cadre national de suivi du plan d'action « Migrations internationales et développement », en présence de l'AFD, Expertise France, MEAE et ministère de l'Intérieur.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE

- ▶ **23 janvier et 14 mars** : rencontre avec les services diplomatiques de l'Élysée sur la situation en Égypte concernant la situation des droits humains et le contexte contraignant envers les associations (loi ONG) en amont et en aval de la visite d'Emmanuel Macron.
- ▶ **25 janvier** : Rencontre DGM-CIV / Coordination SUD, Partenariat OSC.
- ▶ **19 mars** : Conférence Proparco / société civile.
- ▶ **6 avril** : M. Tarran, P. Raynaud, François-Xavier Raymond, MEAE, DGM-CIV, présidence et direction exécutive Coordination SUD.
- ▶ **11 avril** : direction des risques et la division DPA-OSC de l'AFD sur les pratiques des OSC en matière de gestion des risques de financement du terrorisme.
- ▶ **18 avril** : remise du prix international de la Fondation la France s'engage.
- ▶ **15 mai** : réunion de travail sur la charte des engagements réciproques de la maire de Paris.
- ▶ **23 mai** : présentation de la stratégie droits humains du MEAE.
- ▶ **12 juin** : consultation fragilité, conflit et violence de la Banque mondiale.
- ▶ **2 septembre** : Sylvain Berger, ambassadeur de France en Zambie.
- ▶ **19 septembre** : réunion « Criminalisation et obstruction humanitaire » de la Plateforme Palestine.
- ▶ **26 septembre** : réunion de concertation avec les acteurs des droits humains d'Amnesty International.
- ▶ **29 novembre** : réunion de concertation avec le MEAE sur la situation en Haïti.
- ▶ **10 décembre** : accueil d'une délégation tunisienne dans le cadre d'une visite d'études.
- ▶ **13 décembre** : MEAE, Jérémie Robert, Cabinet, Eric Chevalier, Directeur, CDCS, Michel Tarran, DGM-CIV.

ODD

- ▶ **17 janvier** : réunion entre Laurence Monnoyer-Smith, déléguée interministérielle au Développement durable et les OSC.
- ▶ **21 février** : cabinet de Nicolas Hulot, MTES.
- ▶ Trois réunions au Conseil national à l'information statistique sur les indicateurs de suivi développement durable de la France : **1^{er} février, 6 avril, 2 mai**.
- ▶ Six réunions du groupe de travail « suivi et mise en œuvre des ODD » au MTES.
- ▶ Quatre réunions du groupe de travail « Vision 2030 » au MTES.
- ▶ **19 Juillet** : Thomas Lesueur, commissaire général au Développement durable, présidence et direction exécutive Coordination SUD (MTES/CGDD).

CLIMAT

- ▶ **9 avril** : rendez-vous Biodiversité DPA-OSC, direction Biodiversité (AFD), perspectives COP15 2020.
- ▶ **14 mai** : division climat, AFD.
- ▶ **19 juillet** : comité de pilotage facilité Adapt'Action (AFD, Expertise France).
- ▶ **27 septembre** : rencontre avec la DPA/OSC, AFD.
- ▶ **1^{er} octobre** : rencontre multi-acteurs Climat et Forêts : Bilan et perspectives, Coordination SUD / FERN / MTES (MTES).
- ▶ **11 octobre** : présentation de la stratégie du FFEM, AFD.

SANTÉ

- ▶ **15 janvier** : atelier co-organisé par le MEAE, le MSS, l'AFD, Expertise France, l'IRD et le groupe de travail RSS de Coordination SUD sur l'implication de la société civile dans la gouvernance en santé dans les pays en développement.
- ▶ **30 avril** : députée Valérie Thomas (LREM).
- ▶ **3 mai** : atelier de l'Initiative 5 % sur la capitalisation des projets d'observatoires communautaires des systèmes de santé.
- ▶ **3 juin** : réunion avec la division Santé (AFD).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- ▶ **20 juin** : division Agriculture développement Rural & Biodiversité (ARB), AFD.
- ▶ **14-18 octobre** : 46^e session du comité de la Sécurité alimentaire mondiale (CSA).
- ▶ **14 octobre** : réunion avec la délégation française au CSA.
- ▶ **22 octobre** : intervention lors du lancement de la stratégie Sécurité alimentaire et nutritionnelle de la France.
- ▶ Réunions régulières avec les représentants et représentantes des ministères participant au GISA (MAA, MEAE, MTES, AFD, etc.) lors des réunions des sous-groupes : agroécologie ; systèmes alimentaires et nutrition ; climat ; secteur privé.

ANNEXE 9

BILAN DU FRIO

136 ONG accompagnées depuis 2007,
dont 40 % d'ONG non membres de Coordination SUD.
Plus de 210 projets de renforcement cofinancés.
Une vingtaine de projets de renforcement étudiés chaque année.

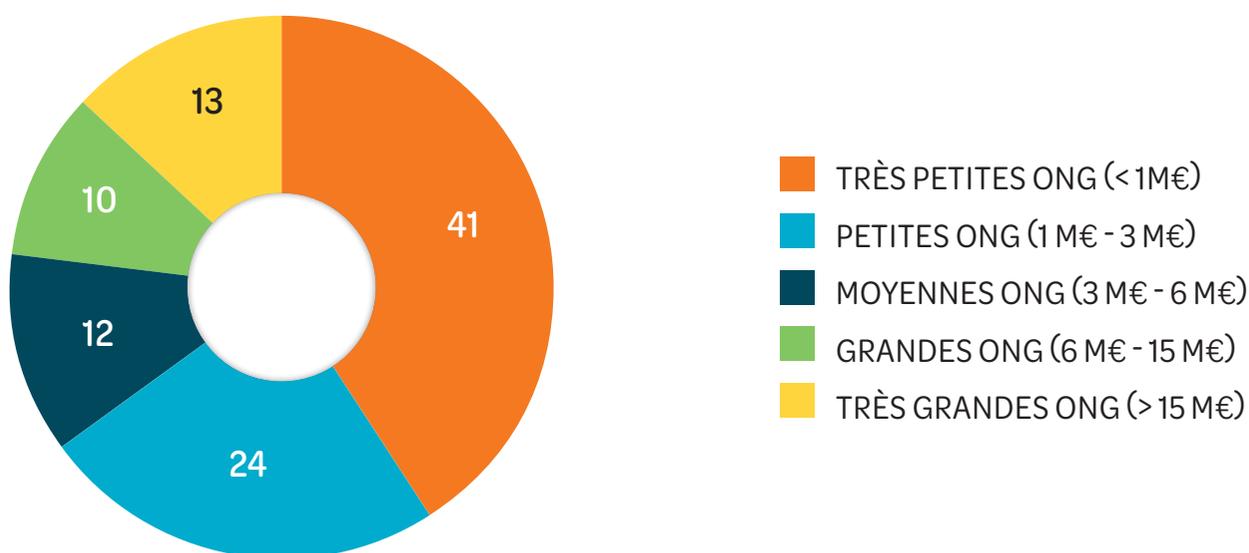
Depuis 2007, l'appui à la définition de stratégie apparaît comme le principal besoin de renforcement des ONG (41 % des accompagnements soutenus). Les réflexions stratégiques portent sur la révision ou l'élaboration de projets associatifs, la définition de plans de développement stratégique (rapprochement-fusion, intégration à des réseaux internationaux, changement d'échelle). Ces démarches permettent également d'aborder des volets plus spécifiques et sensibles au sein des ONG, tels que la gouvernance ou la révision des modalités d'intervention au Sud. Il est alors courant de voir s'insérer dans ces projets la définition de stratégies plus spécifiques telles que les stratégies de partenariat.

Les questions de consolidation des modèles économiques occupent également une place centrale pour les ONG. Traitées par

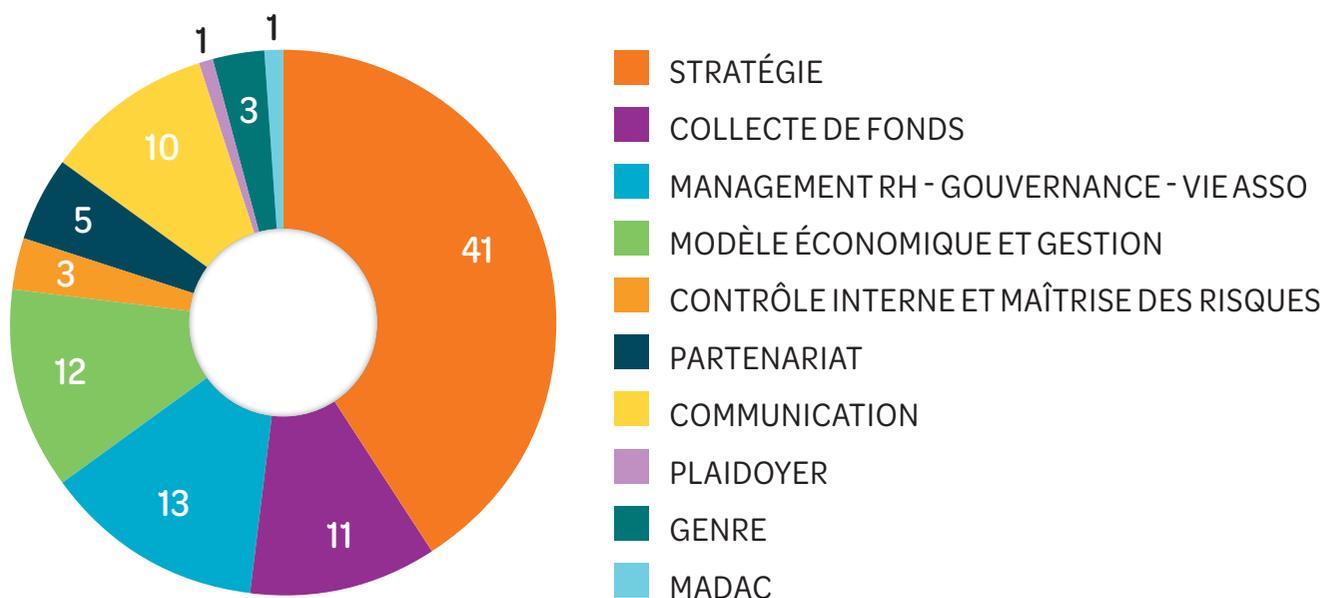
le biais de la collecte de fonds, d'appuis à la définition de nouveaux modèles économiques ou au travers de la mise en place d'outils de gestion financière et budgétaire adaptés, elles représentent 23 % des accompagnements soutenus par le dispositif depuis sa création, plaçant le renforcement de l'assise financière des ONG comme le second axe d'intervention du dispositif.

Enfin, les enjeux de management et de ressources humaines, couplés à l'amélioration du fonctionnement interne des ONG, demeurent prégnants. Les problématiques alors soulevées couvrent l'organisation du travail, le climat social, les procédures RH, le contrôle interne, l'accompagnement de direction ou encore les systèmes d'information. Les questions de gouvernance et de vie associative y sont également abordées à certaines occasions.

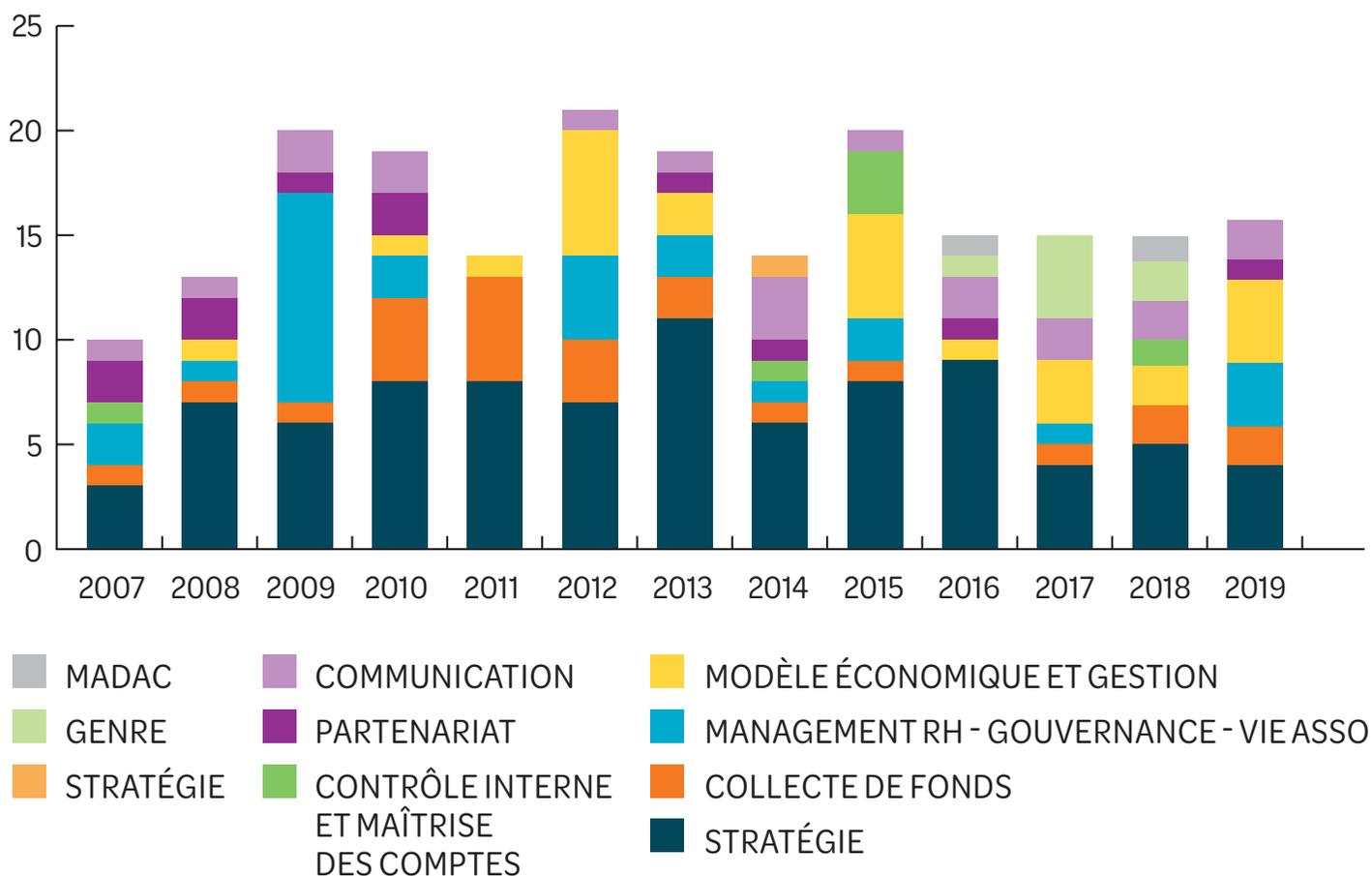
RÉPARTITION DES ONG ACCOMPAGNÉES PAR TAILLE DE BUDGET DEPUIS 2007 (EN %)



RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE DEPUIS 2007 (EN %)



ÉVOLUTION DES PROFILS DES BESOINS DEPUIS 2007 (PAR NOMBRE DE DOSSIERS)



ANNEXE 10

LISTE DES PUBLICATIONS 2019

	<p>« Place aux jeunes ! » : Pour une transversalisation des questions de jeunesse actrices de la solidarité internationale ici et là-bas, document de présentation, décembre</p> <p>C7 : Pour des solutions contre les inégalités mondiales, document de position, juillet</p>
ANALYSES & POSITIONS	<p>4 films sur le séminaire « les effets de la PAC sur les paysanneries du Sud », vidéos, avril</p> <p>Une Europe engagée pour un monde juste et durable, manifeste, février</p> <p>Pour une compréhension commune des migrations, document d'analyse, février</p>
ÉTUDES & CAPITALISATION	<p>[Étude ONGLAB] Localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?, étude</p> <p>[Étude ONGLAB] Localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?, synthèse, novembre</p> <p>PAC : Quelle cohérence avec le développement des agricultures paysannes du Sud ?, étude, octobre</p> <p>Définir sa stratégie et sa politique de ressources humaines : pourquoi et comment ?, capitalisation</p> <p>Faire évoluer le modèle économique de son ONG : pourquoi et comment ?, capitalisation</p>
FORMATION	<p>Programme des formations 2019, janvier</p>
VIE ASSOCIATIVE	<p>Rapport annuel 2019, juin</p> <p>Évaluation du projet « Pour une transversalisation du genre au sein des organisations de solidarité internationale », mars</p>
FICHE PRATIQUES & OUTILS	<p>Politiques publiques genre au Sénégal : entre volontarisme et difficultés, avril</p> <p>Face à l'urgence climatique : quel rôle pour la protection des forêts dans l'Accord de Paris ?, n°21, décembre</p> <p>Pour une PAC cohérente avec le développement des agricultures paysannes des pays du Sud, n°20, octobre</p>
LES NOTES DE SUD	<p>Quelles politiques publiques pour soutenir la transition agroécologique ?, n°19, juillet</p> <p>Élections européennes 2019 : panorama des enjeux à la sortie des urnes, n°18, juin</p> <p>Devoir de vigilance : responsabilité juridique des entreprises et impacts sur l'agriculture au Sud, n°17, juin</p>
DOCUMENTS DE DÉCRYPTAGE	<p>[Document ONGLAB] L'ancrage en France des ONG françaises : un contiguum des solidarités « ici et là-bas » ?, décryptage</p> <p>[Document ONGLAB] Biodiversité : l'exigence d'une cohérence des politiques de développement durable, décryptage</p>
LES NOUVELLES DE SUD	<p>Publication trimestrielle : printemps, été 2019</p>

ANNEXE 11

SIGLES & ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
ADASI	Association pour le développement de l'accompagnement à la stratégie et à l'innovation de l'intérêt général
AFD	Agence française de développement
APCC	Financement des interventions dans les contextes de fragilité, de crise et de post-crise, AFD
AMI	Appel à manifestation d'intention de projets
APD	Aide publique au développement
ARB	Division Agriculture, Développement rural et Biodiversité, AFD
ASI	Association de solidarité internationale
BAFR	Bulletin sur les actualités des financements et des ressources
C7	<i>Civil 7</i> , groupe d'engagement de la société civile dans le cadre du G7
CAD	Comité d'aide au développement, OCDE
C2A	Commission Agriculture et alimentation, Coordination SUD
CCD	Commission Climat et développement, Coordination SUD
CDCS	Centre de crise et de soutien, MEAE
CFP	Cadre financier pluriannuel
CIT	Cadre d'intervention transversal, AFD
CIS	Cadre d'intervention sectoriel, AFD
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CNSDI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale
COHAFA	Groupe Aide humanitaire et aide alimentaire (UE)
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
COFRI	Commission Financement et renforcement institutionnel (Coordination SUD)
COSIM	Collectif des organisations issues des migrations
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire, FAO
DOS	Document d'orientation stratégique
DEVCO	Direction générale Développement et Coopération, Union européenne
DIH	Droit International Humanitaire
DJEPVA	Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
DPA-OSC	Département du Partenariat avec les organisations de la société civile, AFD
DGM-CIV	Délégation pour les Relations avec la société civile et les Partenariats, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
ECSI	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
ETP	Équivalent temps plein (emploi)
FORUS	Forum international des plateformes nationales d'ONG, devenu Forus en septembre 2018
FFU	Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique

FUH	Fonds d'urgence humanitaire
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG, AFD
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel, Coordination SUD
GCH	Groupe de concertation humanitaire
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
HCVA	Haut conseil à la vie associative
I-ONG	Dispositif Initiatives ONG, AFD
JSI	Commission Jeunesse et solidarité internationale (Coordination SUD)
LOP-DSI	Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale
LREM	La « République en marche »
L7	<i>Labor 7</i> , groupe d'engagement regroupant les organisations syndicales dans le cadre du G7
MAA	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
MADAC	Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue
MAIA	Plateforme collaborative, Coordination SUD
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MSS	Ministère des Solidarités et de la Santé
NEXUS	Lien urgence-développement
MTES	Ministère de la Transition écologique et solidaire
NIONG	Note d'initiative ONG, AFD
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OFII	Office français immigration intégration
OIF	Organisation internationale de la francophonie
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
PAMOC	Programme d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat
PLF	Projet de loi de finances
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
PRAG	Guide pratique des procédures pour les contrats d'aide extérieure (UE)
QPPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
QVT	Qualité de vie au travail
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RNB	Revenu national brut
RPS	Risques psychosociaux
RSS	Renforcement des systèmes de santé
TTF	Taxe sur les transactions financières
VOICE	<i>Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies</i>
W7	<i>Women 7</i> , groupe d'engagement des organisations féministes dans le cadre du G7

COORDINATION DU RAPPORT : Bénédicte Bimoko, Coordination SUD
CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Benjamin Madelaine
PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : Benny Jackson on unsplash
IMPRIMÉ PAR : Chaumeil

Rassembler et agir pour la Solidarité internationale



COORDINATION SUD

14 passage Dubail 75010 Paris

Tél. : 01 44 72 93 72

sud@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org